



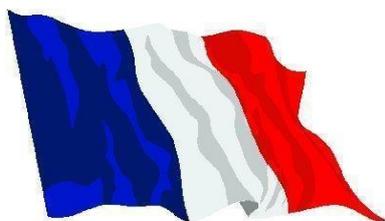
« Toujours debout ! »

AU SOMMAIRE :

- ✓ *Les Femmes dans la lutte armée.*
- ✓ *Les Femmes dans les deux guerres mondiales.*
- ✓ *Quelques résistantes parmi tant d'autres.*
- ✓ *Les femmes dans la Résistance Intérieure Française.*
- ✓ *Hommage aux femmes agentes du « Special Operations Executive ».*
- ✓ *Susan Travers, une légionnaire exemplaire dans la guerre !*
- ✓ *De la Seconde Guerre mondiale à l'Indochine.*
- ✓ *Les grandes dames de Diên Biên Phu.*
- ✓ *Guerre d'Indochine : personnel féminin de l'armée.*
- ✓ *Les Femmes décédées en Indochine (par année).*
- ✓ *La légendaire Geneviève de Galard.*
- ✓ *Les « mortes pour la France » et les anciennes combattantes (1940-1962).*
- ✓ *Des femmes engagées au service de la défense de notre pays.*
- ✓ *Les Femmes et les décorations.*
- ✓ *Les femmes dans notre armée aujourd'hui.*
- ✓ *En conclusion.*

LES INFOS DU MOIS.

UN NÉCESSAIRE PETIT RAPPEL : QUI SOMMES NOUS ?



L'Association « *Place d'armes* » est constituée d'anciens militaires, de membres de leurs familles et de soutiens civils, tous bien décidés à faire vivre les valeurs de l'Institution et à les diffuser au cœur de la société en développant un lien armée-nation.

Autrement dit le réseau « *Place d'armes* » poursuit deux objectifs :

- ✓ Créer une fraternité d'arme d'entraide et de camaraderie ;
- ✓ Peser de tout son poids pour que les valeurs inculquées par l'Armée :
« Honneur, Patrie et Fidélité »,
soient à même de nous fédérer, *au-delà des clivages politiques*, pour préserver notre Nation.

Gardons à l'esprit que « *Place d'Armes* » n'est pas un parti politique « *attrape tout* » mais une association citoyenne rassemblant anciens militaires et soutiens civils autour des notions régaliennes de patriotisme, de sécurité et d'esprit de défense.

Place d'Armes œuvre dans le strict respect des lois.

ORGANIGRAMME DE « PLACE D'ARMES » AU NATIONAL.

Jean-Pierre FABRE-BERNADAC Président Membre Fondateur	Général André COUSTOU Président d'Honneur	
Gérard HARDY Vice-Président Membre Fondateur	Catherine de MEUSE Membre Fondateur	Eric VIENNE Secrétaire Général Membre Fondateur
Patrice MAGNERON Trésorier	Eric VAILLANT Secrétaire Général Adjoint	

Je rajouterai à titre personnel en tant que secrétaire régional, que « *Place d'armes* » est devenue une association puissante grâce à l'implantation de son réseau, puisque sur la région « *Nord-Aquitaine* » qui nous concerne directement soit :

- ✓ 16 - Charentes,
- ✓ 17 - Charentes Maritimes,
- ✓ 79 - Deux-Sèvres,
- ✓ 85 - Vendée,
- ✓ 86 - Vienne,

nous faisons parvenir notre revue mensuelle à plus de 1.000 Camarades et Membres, soit une moyenne de 200 personnes (hommes ou femmes), par département !

SOUTIEN AU COLONEL PHILIPPE FRANÇOIS.

UN APPEL À L'AIDE IGNORÉ !



Comment rester insensible à la situation dramatique, injuste, kafkaïenne à laquelle sont confrontés Philippe François et ses proches ? Depuis maintenant 8 mois, Philippe François, ancien Colonel de l'Armée Française, est détenu dans la maison de force de Tsiafahy pour avoir été condamné le 17 décembre 2021 à 10 ans de travaux forcés. Comment ne pas soutenir cet homme dont le simple crime est d'avoir été au

mauvais endroit au mauvais moment ?

Au mauvais endroit car, et cela ne surprendra personne, l'Etat de Madagascar est l'un des états les moins démocratiques, les plus corrompus et les moins sécurisés au monde.

Malgré son expérience avérée de terrain tant militaire que professionnelle, malgré des états de service qui l'ont conduit notamment à diriger le Régime de Marche du Tchad, Philippe François n'était malheureusement pas à l'abri d'un tel drame.

Au mauvais moment car, l'isolement diplomatique de cette grande île fragilise les fondements même de cet état qui a basculé dans un régime dictatorial où les principes les plus élémentaires du droit sont bafoués.

Jugez plutôt : moins de 2 h de délibéré, des preuves escamotées, falsifiées, un jugement fantaisiste puisqu'il est reproché à Philippe François d'avoir ni plus ni moins voulu attenter à la vie du Président Rajoelina.

Comment comprendre le silence du monde des médias plus prompts à s'enticher de la dernière futilité du moment qu'à dénoncer ouvertement le scandale qui se déroule sous nos yeux.

N'est pas Dreyfus qui peut... N'est pas Zola qui veut...

Comment interpréter l'absence de réaction du Quai d'Orsay et de nos autorités politiques qui n'ont plus d'autorité que le nom et semblent, elles aussi, se terrer dans un mutisme synonyme de lâcheté (à l'égard d'un homme qui a donné 25 ans de sa vie pour la France) et de basse faiblesse diplomatique.

« *Place d'Armes* » ne peut ignorer le funeste sort de notre Frère d'armes. Au-delà du soutien, moral, sans équivoque, fraternel vis-à-vis d'un homme trop longtemps éloigné de sa famille, il ne peut être question aujourd'hui d'attacher le destin de Philippe François à une quelconque opération de communication de la part du Président Rajoelina ou de négociation autour des Iles Eparses.

La dignité, l'honneur dont a fait preuve le Colonel Philippe François au cours de sa brillante carrière doivent nous guider pour le soutenir encore et davantage.

C'est avec impatience et beaucoup d'espoir que nous attendons le jugement définitif de la Cour de Cassation qui sera rendu le 26 août prochain.

Fraternellement

DERNIÈRES NOUVELLES DE CETTE SOMBRE AFFAIRE.

Ce vendredi 26 août, la Cour de cassation d'Antananarivo à Madagascar a confirmé la peine infligée en décembre à Philippe François, ex-colonel de l'armée française. Accusé d'avoir pris part à un projet d'assassinat visant le Président malgache, il a été condamné à 10 ans de travaux forcés.

« On est dévastés par ce résultat. C'est beaucoup d'émotions car c'est une situation profondément injuste, c'est une énorme épreuve pour notre famille », a expliqué pour BFM-TV sa fille, Constance Wagner-François.

Brillant militaire, Philippe François, 54 ans, a servi 25 ans dans les troupes de marine. Il a d'ailleurs été décoré de la croix de la Valeur militaire et de la croix de guerre des théâtres d'opérations extérieures, comme le rapporte « *Le Figaro* ».

Une affaire d'extraction d'or

Quand il part s'installer sur l'île de l'océan Indien en 2020, il rencontre le Franco-Malgache Paul Maillot, diplômé comme lui de Saint-Cyr, avec qui il s'associe dans une affaire d'extraction de l'or. Mais un an plus tard, Philippe François décide d'abandonner le projet et souhaite rentrer en France. Problème, il est arrêté par la police malgache à l'aéroport d'Antananarivo.

Pour justifier son arrestation, la justice de l'île affirme que Philippe François a pris part à une supposée opération « *Apollo 21* », menée par son associé en affaires Paul Maillot, qui avait pour mission d'éliminer le chef d'État malgache Andry Rajoelina.

Depuis, l'ancien colonel est retenu à la maison de force de Tsiafahy, qui possède une sinistre réputation. « *La prison est tristement célèbre car il n'y a pas de système de cantine, pas de système de douche ou de toilette. Sa douche, c'est un bocal d'eau qu'il se met sur la tête. Les toilettes c'est pareil, c'est dans un sceau* », déplore sa fille Constance.

Une pétition demandant son rapatriement

Les proches du dossier indiquent tous que les charges retenues contre Philippe François ne sont pas solides. L'ancien militaire décrit d'ailleurs l'affaire comme un règlement de compte politique. Et les journalistes présents à Antananarivo ont jugés l'audience de vendredi expéditive.

« *Avec les éléments qu'il y avait dans le dossier, mon client Philippe méritant d'être acquitté. Le verdict est assez injuste* », expliquait en décembre l'avocat du Français, Me Chan Fa.

La famille du condamné fustige également l'attitude du gouvernement français, qu'ils accusent de ne pas prendre l'affaire assez au sérieux. « *Tout le monde sait que mon père*

est innocent mais le Quai d'Orsay nous a demandé de ne pas faire de vagues. En précisant que le service de protection des Français de l'étranger s'occupait du dossier », a regretté dans les colonnes du Figaro Constance Wagner-François.

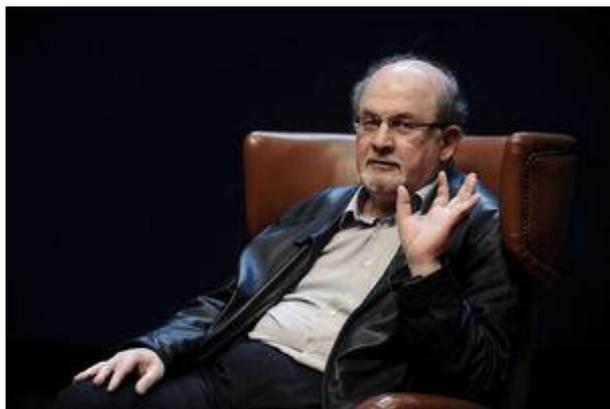
En attendant une éventuelle réaction officielle de Paris, une pétition a été lancée par les proches de Philippe François, demandant le rapatriement du père de famille.

Vous trouverez ci-après 2 liens. L'un vous dirigera vers le site de soutien au Colonel François et le second vers la signature de la Tribune :

<https://www.soutenons-philippe.fr/>

<https://chnng.it/SNqVL8Gwkj>

LA MEILLEURE PROTECTION À ACCORDER À SALMAN RUSHDIE EST DE LIRE SES LIVRES !



Depuis 1989, l'écrivain Salman Rushdie est la cible d'une fatwa islamique édictée par l'ayatollah Khomeiny, aujourd'hui décédé, qui le contraint à vivre sous protection policière. Ce vendredi 12 août 2022, Salman Rushdie a été victime d'une violente agression à l'arme blanche dans la ville de Chautauqua, dans l'État de New York. Poignardé d'une dizaine de coups de couteau en pleine conférence par un

homme de 24 ans qui a surgi sur l'estrade, les dernières nouvelles sur l'état de santé de l'écrivain ne sont pas rassurantes.

« *Les Versets sataniques* » évoque brièvement des versets suggérés par le diable à Mahomet dans lesquels le prophète aurait reconnu l'existence d'autres divinités qu'Allah. Un personnage du roman souhaite mettre en place une nouvelle religion afin d'y inscrire ces versets sataniques inspirés par le diable. Il s'agit pourtant d'un point très secondaire dans le livre de Salman Rushdie. Face à la violence de ce fanatisme islamiste qui cherche à nous imposer la soumission et la censure par la terreur, la meilleure protection à accorder à Salman Rushdie est de lire ses livres. Depuis hier, date de l'agression de l'écrivain, « *Les Versets sataniques* » sont en tête des ventes.

L'occasion de citer un extrait du texte sur l'islam rédigé le 3 juin 1956 par André Malraux, lui-même homme de lettres et Ministre de la culture sous le Général de Gaulle, qui nous mettait en garde sur le danger de ces offensives du monde musulman :

« C'est le grand phénomène de notre époque que la violence de la poussée islamique. Sous-estimée par la plupart de nos contemporains, cette montée de l'islam est analogiquement comparable aux débuts du communisme du temps de Lénine. Les conséquences de ce phénomène sont encore imprévisibles. Ni le christianisme, ni les organisations patronales ou ouvrières n'ont trouvé la réponse. »

« Peut-être des solutions partielles auraient-elles suffi à endiguer le courant de l'islam, si elles avaient été appliquées à temps. Actuellement, il est trop tard ! Les « misérables » ont d'ailleurs peu à perdre. Ils préféreront conserver leur misère à l'intérieur d'une communauté musulmane ».

« Nous avons d'eux une conception trop occidentale. Aux bienfaits que nous prétendons pouvoir leur apporter, ils préféreront l'avenir de leur race. Tout ce que nous pouvons faire, c'est prendre conscience de la gravité du phénomène et tenter d'en retarder l'évolution ».

Auteur : Caroline-Christa Bernard

LES LIMITES CAPACITAIRES DES ARMÉES.



Les chefs d'état-major de l'armée française **ont alerté sur le manque de moyens**, lors des auditions menées à huis clos en juillet par la nouvelle commission de la défense de l'Assemblée nationale.

Le chef d'état-major des armées, le général Thierry Burkhard, s'est montré direct :

« Notre capacité à être une force expéditionnaire ne nous rend pas instantanément aptes à conduire une guerre de haute intensité. Le changement d'échelle et le recouvrement des capacités que nous avons éclipsées sont des défis ».

« Vingt années de conflits asymétriques (...) ont conduit à des arbitrages réduisant certaines capacités ».

Les responsables politiques ont voulu toucher «les dividendes de la paix», expression utilisée en 1990 par Laurent Fabius pour justifier la baisse des budgets militaires entraînée par la fin de la guerre froide. Conséquence, le budget de la défense peine aujourd'hui à atteindre 2 % du PIB, alors qu'il dépassait 3 % dans les années 1980. L'amiral Pierre Vandier, chef d'état-major de la marine, a illustré cela lors de son audition le 27 juillet :

« Depuis 1945, la marine n'a jamais été aussi petite qu'aujourd'hui ».

« Depuis 1990, le format de la marine a été réduit de moitié ».

La marine ne compte plus que 19 grands bâtiments de surface, contre 37 il y a trente ans, quatre sous-marins nucléaires d'attaque sur cinq dans les deux prochaines années, de deux pétroliers ravitailleurs sur quatre d'ici à 2029, de la moitié de ses patrouilleurs de haute mer d'ici à 2030... Sans parler du remplacement du Charles-de-Gaulle, qui doit être décidé rapidement si la France ne veut pas se retrouver sans porte-avions en 2037.

Le général Pierre Schill, chef d'état-major de l'armée de terre, a dénoncé le 20 juillet :

« Parmi les capacités à renforcer, je citerai les capacités de défense sol-air, les drones, les feux dans la profondeur [l'artillerie de longue portée] , les systèmes d'information et de communication, le renseignement ou les moyens de franchissement ».

Dans l'aérien, depuis 1996, l'armée de l'air a fermé une base aérienne par an et ses effectifs ont chuté de 30 %. Le général Stéphane Mille, chef d'état-major de l'armée de l'air et de l'espace, souligne que l'armée de l'air ne dispose plus que de 195 avions de chasse, soit trois fois moins qu'il y a trente ans. Un niveau estimé trop faible pour assurer « de front » la mission de dissuasion nucléaire, dévolue aux Rafale des forces aériennes stratégiques, et les missions conventionnelles (appui des troupes au sol, renseignement, etc.) liées à un conflit de « haute intensité ».

« Sans doute faudrait-il tendre vers un plancher de 225 avions afin de pouvoir remplir sereinement nos missions ».

Le niveau des stocks de munitions (des données classifiées) serait aussi très insuffisant.
« Une logique de faibles stocks a prévalu, considérant qu'on pouvait faire beaucoup à flux tendus, mais on s'aperçoit que c'est plus difficile avec les munitions. L'absence de moyens financiers pour maintenir les flux a créé des dépendances ».

« La priorité, pour toutes les armées, c'est de faire un effort sur les munitions. Les stocks doivent être adaptés à un contexte international plus exigeant et plus incertain », a demandé l'amiral Vandier.

« Nos stocks, notamment de missiles air-air (...), ne sont pas à un niveau suffisant: nous arriverions le cas échéant assez rapidement à bout de chargeurs ».

Source : Le salon beige

TAMBOUR BATTANT N°1.



Tous les 15 jours, une vidéo de cette nouvelle série « *Tambour battant* » sera diffusée sur le site internet et sur la chaîne Youtube de Place d'armes.

N'oubliez pas de vous abonner pour être averti de chaque nouvelle vidéo publiée.

PA IDF RENCONTRE PIERRE-YVES ROUGEYRON.

LE DELITEMENT DE LA FRANCE : SOUVERAINETE ET DEPENDANCES...

Dans le cadre de l'organisation des cafés-débats, PA IDF est heureux de vous convier à notre prochain événement qui aura lieu jeudi 8 septembre à partir de 19 H 00 dans les locaux de l'Action Française au 10 Rue Croix des Petits Champs 75001 PARIS (Métro Pyramides, Palais-Royal Musée du Louvre).

Notre nouvel invité est Pierre-Yves Rougeyron.



Diplômé en sciences politiques à l'Université de Paris-Assas ainsi que de l'Ecole de Guerre Economique, Pierre-Yves Rougeyron a débuté sa carrière par le militantisme dans les courants de la droite souverainiste. Proche de Paul-Marie Couteaux, ancien attaché parlementaire de Jean-Luc Schaffhauser, il prône la nécessité pour la France de recouvrer sa souveraineté en sortant notamment de l'Union Européenne et de l'Euro.

Essayiste, politologue, il dirige le Cercle Aristote, groupe de réflexion consacré à l'histoire et la pensée économique.

Il a notamment publié un ouvrage sur les désastreuses conséquences de la financiarisation de l'économie et l'abandon du circuit du Trésor intitulé « *Enquête sur la Loi du 3 janvier 1973* » aux Editions Le jardin des Livres.

Nous aurons l'honneur de pouvoir échanger avec lui et mieux comprendre les enjeux de la perte de la souveraineté de la France au travers d'exemples concrets et d'actualité avec pour conséquence le déclassement de la France dans le concert des nations.

Si vous souhaitez participer à cet événement, nous vous saurions gré de bien vouloir nous confirmer votre inscription en cliquant sur le lien ci-dessous :

<https://my.weezevent.com/conference-debat-delitement-de-notre-souverainete-avec-pierre-yves-rougeyron>

Une participation de 5 euros vous sera demandée à l'entrée.

Pour protéger et servir avec honneur.

Merci pour votre soutien !

LE PEUPLE AVEC SON ARMEE !

LE DOSSIER DU MOIS.

Les femmes dans les luttes de notre pays.



Deux mères encore debout !

Monument « *Zwei Stehende* » à Ravensbrück.

Quelles que soient leurs convictions politiques ou religieuses, des femmes se sont levées pour combattre par tous leurs moyens l'occupant allemand pendant la Seconde Guerre mondiale.

La lutte et l'engagement de ces femmes, qui ont choisi de rejoindre en toute conscience les réseaux de résistance où les Forces Françaises Libres à Londres durant le conflit 1939-1945, sont restés longtemps dans l'ombre de ceux de leurs frères de combat.

Parce que les femmes ne sont jamais considérées comme des soldats à part entière – d'abord parce que ce sont des femmes, ensuite parce qu'elles ne sont pas armées – bon nombre d'« héroïnes » de guerre sont ignorées de la mémoire combattante. Évoluant en marge du reste des troupes, elles sont également en marge de l'imaginaire collectif. Et pourtant.

De la Seconde Guerre mondiale à la guerre d'Algérie, elles sont nombreuses à avoir servi sous les drapeaux et sous l'uniforme, certaines d'entre elles y ayant même trouvé la mort. Mais qui se souvient aujourd'hui de ces militaires féminines de la première génération, sinon elles-mêmes et quelques hommes œuvrant pour leur reconnaissance ?

Notre revue régionale souhaite modestement rendre hommage à toutes ces femmes de toutes conditions, convictions et religions qui se sont battues pour notre idéal commun pendant que d'autres, des hommes, baissaient les yeux.

Ce numéro a été conçu en hommage au Sergent Yvonne Huynh, du 2^{ème} régiment de Hussards de Haguenau, tuée au Mali le 02 janvier 2121, dans le cadre de l'Opération Barkhane, son véhicule VBL ayant sauté sur une mine improvisée qui tuera également le brigadier Loïc Risser, en blessant un troisième de nos hommes.



Elle devient la 50^{ème} femme tuée en opérations extérieures depuis 1960. Elle est ainsi « morte pour la France », comme des milliers d'autres hommes et femmes avant elle.

- *Elle était décorée de la médaille de la Défense nationale échelon « or ».*
- *Elle reçut la médaille Outre-Mer avec agrafes Tchad et Sahel.*

Ainsi, les femmes ont participé de tous temps à la défense de leurs pays telles l'Impératrice Théodora de Byzance, Jeanne Hachette, Hilda de Whitby, Ende la miniaturiste, Aethelflaed, Dame des Merciens, Matilde de Toscane, Hildegard de Bingen, Éléonor d'Aquitaine, Marie de France, Julienne de Norwich, Christine de Pizan, Margery Kempe, Jeanne d'Arc et bien d'autres, ... Ainsi, ce numéro est dédié à toutes ces anonymes dont l'histoire n'a pas retenue le nom comme leurs actes de bravoure... comme il est dédié à nos très nombreuses adhérentes.

« Il a fallu la Grande Guerre pour que l'humanité prît conscience de sa moitié », écrit l'hebdomadaire féministe « La Vie féminine » dans son numéro spécial du 1^{er} janvier 1919. Durant cette guerre, les femmes ont su s'affirmer dans un contexte difficile. Elles ont joué un rôle social, économique et politique, parfois aux risques de leur vie.

Confrontées à leur solitude, ces femmes ont fait preuve d'autonomie afin de répondre aux besoins de leurs communautés. Tout en se dépassant, elles ont exprimé leur féminité propre. Ouvrière, agricultrice, espionne, infirmière, la femme prise dans la tourmente de la guerre a toujours montré qu'elle pouvait travailler tout en assurant sa mission d'éducation et de transmission. Il nous faut imiter ce « patriotisme au féminin » qu'ont eu nos aînées à l'heure de la mobilisation générale.

Si, dans un futur proche notre pays connaissait une guerre, comment réagiraient les femmes en particulier ? Autodéfense, fuite ou soumission à l'ennemi ? Comment participeraient-elles à l'effort de guerre ? Autant de questions que se sont posées nos ancêtres. Elles y ont répondu par l'engagement et le don de soi.

Honneur à elles.

Adélaïde R. – Promotion Marc Aurèle

LES FEMMES DANS LES DEUX GUERRES MONDIALES.

PENDANT LA 1^{ÈRE} GUERRE MONDIALE ET LA SECONDE GUERRE MONDIALE.

La Deuxième Guerre mondiale, par l'appel des soldats au front, place les femmes dans une situation proche des femmes de la grande guerre de 1914.

Ici s'arrête l'analogie face à la Résistance, qui se substitue au conflit militaire, née de l'amour de notre pays comme du refus de la défaite et de l'Occupation ! Commence un combat de l'ombre dans lequel s'engagent hommes et femmes¹.

Le 20 juin 1940, le maréchal Pétain rend responsable de la défaite « l'esprit de jouissance qui l'a emporté sur l'esprit de sacrifice ». Elle se serait exprimée par une trop grande liberté des femmes, en étant visible dans leur comportement vestimentaire, par un brouillage des rôles sexués dont le travail des femmes est le principal responsable, par une perte des valeurs liée à une mauvaise éducation, à un éloignement du foyer et de l'Église...

Des millions de femmes ont été impliquées dans la seconde guerre mondiale, de manière passive comme active. Production industrielle, résistance, combats : les femmes ont joué un rôle considérable durant le conflit.

Durant la seconde guerre mondiale, les femmes participent à l'effort de guerre. En Allemagne, aux États-Unis, en France, au Japon ou au Royaume-Uni, elles travaillent notamment dans les usines d'armement. Aux États-Unis, les femmes produisant les munitions sont surnommées « munitionnettes » depuis la première guerre mondiale.

LES FEMMES COMBATTANTES PENDANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE.

Certaines femmes participent aux combats durant la seconde guerre mondiale. Elles ne sont pas seulement infirmières : certaines s'engagent dans des corps spécifiques (auxiliaires féminines de l'armée de terre dans l'armée française, « Women's Auxiliary Air Force » dans la « Royal Air Force »). Elles servent par exemple dans les stations radars et les services de communication, ou manipulent les batteries de DCA.

Dans l'Armée rouge, les femmes conduisent des chars, pilotent des avions de chasse ou manient le fusil avec adresse, comme la célèbre tireuse d'élite Lioudmila Pavlitchenko.

Les femmes combattent également dans la clandestinité en s'engageant dans la résistance dans les pays occupés (France, URSS, Chine, Pologne, etc.). En France, les femmes représentaient jusqu'à 20 % des effectifs de certains réseaux.

LES FEMMES DURANT LA GUERRE D'INDOCHINE.

Après 1945, il est constaté que le tribut féminin durant les années de résistance a été très lourd ! Et de fait, les femmes françaises se font petit à petit accepter, (non sans réticences au sein d'une armée traditionnellement machiste et aux yeux d'un pays encore très

¹ A méditer : Six femmes Compagnons de la Libération sur 1.059 compagnons soit 0,57 % !

paternaliste), face à un pays qui vient à peine d'accorder en avril 1945, le droit de vote à ces dernières.

La sanglante guerre d'Indochine (1945-1954), qui verra plus de 5.000 femmes participer au conflit, parfois en première ligne, et, grande nouveauté, parfois avec une arme à la main pour se défendre. La loi militaire française, interdisant à l'époque d'armer les femmes, se heurte soudainement de plein fouet à la réalité de la guerre.

Une cinquantaine d'entre elles perdront la vie au combat dans ce conflit atroce qu'est la guerre d'Indochine, et conflit aujourd'hui oublié de la mémoire collective ! Ainsi, ce numéro n'a qu'un souhait, rendre hommage à toutes ces femmes courageuses de toutes ces époques de fer.

A travers les témoignages de ces combattantes, nous tenterons de rendre hommage à toutes celles qui ont risqué et donné leurs vies pour que se lèvent en toute liberté, les nouvelles générations qui font notre France.

Aujourd'hui, grâce à ces pionnières de la liberté, la guerre vécue par les femmes devient soudain réalité, confirmant à la fois le courage et la lucidité de ces volontaires plongées dans la fournaise et l'horreur des combats.

Si des milliers de jeunes Françaises, la plupart regroupées au sein des AFAT (auxiliaires féminines de l'armée de terre) avaient, entre 1943 et 1945, participé à des postes non armés à la lutte pour la Libération, c'est bien en Indochine que, pour la première fois de l'histoire militaire française, des femmes et des hommes vont faire ensemble l'expérience de la guerre en première ligne, traversant les mêmes épreuves !



Des auxiliaires féminines de l'armée de terre (AFAT) arrivant en Indochine.
Keystone-France/Gamma-Keystone Via Getty Images.

QUELQUES RÉSISTANTES PARMIS TANT D'AUTRES.



Anise Postel-Vinay.



Anne-Marie Imbrecq.



Berthy Albrecht.



Claire Roman.



Denise Vernay.



Eliane Plewman.



Geneviève de Gaulle-Anthonioz.



Germaine Tillon.



Gisèle Guillemot.



Laure Diebold.



Lise London.



Lucie Aubrac.



M-C Vaillant-Couturier.



Marie-Madeleine Fourcade.



Maryse Hilsz.



Noëlla Rouget.



Simone Segouin.



Sœur Hélène Studler.



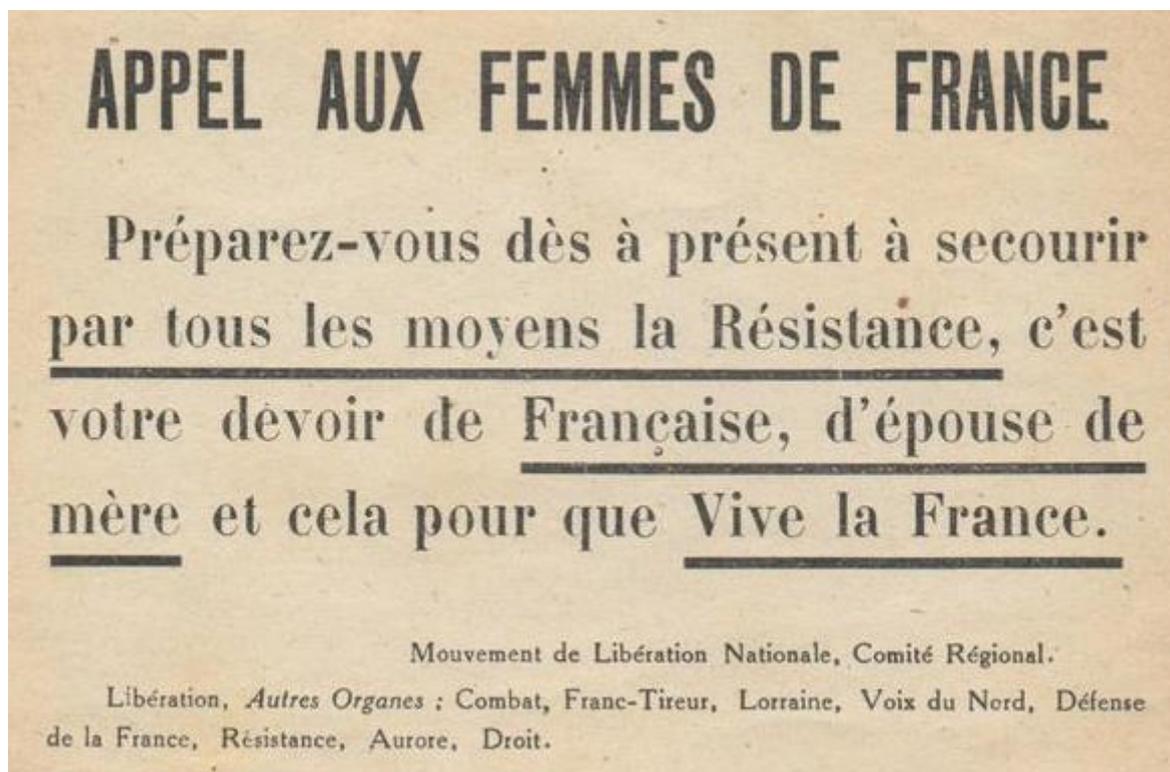
Suzanne Jannin.



Suzanne Melk.

LES FEMMES DANS LA RÉSISTANCE INTÉRIEURE FRANÇAISE.

« Dans la Résistance, les femmes sont aussi héroïques que les hommes, mais une fois arrêtées, leur sort est pire encore que celui des hommes ».



HISTOIRE.

Les femmes dans la Résistance intérieure française ont joué un rôle important mais longtemps sous-estimé dans le contexte de l'occupation du pays pendant la Seconde guerre mondiale.

Il est plus que temps de reconnaître que les femmes sont les grandes oubliées de la lutte contre l'occupant nazi. Seulement six d'entre elles comptent parmi les 1038 « *Compagnons de la Libération* », titre accordé à ceux qui avaient permis la libération de la France, dont quatre à titre posthume. Et elles représentent à peine 10% des médaillés de la Résistance.



Un cas caractéristique est celui de Madeleine Riffaud, jeune membre des « *FTP* », célèbre pour avoir abattu en plein jour de deux balles dans la tête un officier de la Wehrmacht sur le pont de Solférino le 23 juillet 1944. Prenant la fuite à vélo, elle est rattrapée et renversée par la voiture du chef de la milice de Versailles. Ce dernier l'emmène au siège de la Gestapo parisienne, où elle est torturée d'abord par les Allemands, puis par les Français de la « *Brigade Spéciale n° 2* » de la préfecture de

Police. Mais elle garde le silence et est condamnée à mort. Le 5 août, quelques minutes avant d'être fusillée, elle est extraite du groupe, car le propriétaire du pistolet l'a reconnue.

Internée à Fresnes, où elle est torturée durant 10 longs jours, elle ne parlera toujours pas. Promise à la déportation à laquelle elle échappe le 15 août, sauvée par une femme qui la fait

sauter du train, elle est à nouveau arrêtée et bénéficie finalement d'un échange de prisonniers pour être libérée le 19 août. Elle reprend alors immédiatement son combat dans la Résistance où elle est affectée à la « *compagnie Saint-Just* » avec le grade d'aspirant lieutenant.

Sa nouvelle mission, avec ce jour-là seulement trois résistants sous ses ordres (alors qu'elle en commande trente habituellement), consiste en l'attaque d'un train chargé de soldats allemands qui aurait pu prendre à revers les résistants engagés dans la bataille de Paris.

Lorsqu'ils arrivent sur place, le train est déjà présent. Ils prennent les caisses d'explosifs et font sauter l'ensemble d'un coup en lançant immédiatement des fumigènes et des feux d'artifice dans le tunnel où le train se retranche. La garnison se rend ! elle contribue donc à la capture de 80 soldats de la Wehrmacht et récupère les fusils et munitions destinés aux Allemands.

Nous sommes le 23 août 1944, Madeleine Riffaud fête alors ses 20 ans. Pour cette action, elle reçoit de l'État-major des FFI son brevet de lieutenant. Son engagement s'arrête à la fin des combats pour la Libération de Paris, l'armée régulière ne l'acceptant pas en tant que femme d'une part, mineure d'autre part. Toutefois, elle recevra une citation à l'ordre de l'armée signée Général Charles de Gaulle.

Moins nombreuses que les hommes, les femmes représentent 10 à 16 % des résistants et environ 15 % des déportés politiques. Selon l'historienne Rolande Trepé, leur rôle a toutefois été systématiquement sous-estimé. Ce faible nombre s'explique d'une part par la condition féminine avant la Seconde Guerre mondiale (*condition pouvant paraître irréaliste pour une jeune femme de notre XXI^{ème} siècle, puisqu'à cette époque pas si lointaine, les femmes sont traitées en mineures, en n'ayant pas le droit de vote, et elles ne peuvent travailler sans l'autorisation de leur mari*) et d'autre part dans les circonstances de la « *guerre des maquis* », par le mode de formation comme de vie des résistants exclut souvent les femmes ; les maquis prenant une forme de vie de type militaire.

« Force² est de constater que la prise de conscience, qu'impliquait l'engagement dans le combat contre l'occupant et la collaboration de l'État vichyste, était plus difficile pour les femmes, compte tenu de leur statut dans la société française de l'époque, pour au moins trois raisons :

1. D'abord, parce que leur statut juridique, politique et social en faisait des marginales de la vie publique.
2. Ensuite, parce que la majorité d'entre elles ne disposaient pas comme les hommes (*sauf celles qui appartenaient à un mouvement de jeunesse comme il y en avait tant à cette époque allant du scoutisme chrétien aux jeunesse communistes*) de réseaux susceptibles de les préparer à l'aguerrissement physique que donne la pratique des sports comme la vie communautaire, à fortiori le service militaire.

² Cette partie de texte (pouvant être modifié en fonction de notre thème) est tirée de l'article de Rita Thalmann, professeur émérite à l'Université Paris 7-Denis Diderot, spécialiste du monde germanique. Ses principaux ouvrages sont : « *La nuit de cristal* » (1972), « *Protestantisme et nationalisme en Allemagne de 1900 à 1945* » (sa thèse publiée en 1976), « *Être femme sous le III^{ème} Reich* » (1982), « *La mise au pas de la France* » (1992). Auteure de nombreux articles sur les juifs, les émigrés du III^{ème} Reich et les femmes, elle a aussi dirigé deux ouvrages collectifs : « *Femmes et fascismes* » (1986) et « *La tentation nationaliste* » (1990).

3. Enfin, parce que l'image traditionnelle de « la » femme en cette première partie du XX^{ème} siècle, épouse et mère, véhiculée par l'éducation et les médias, les liait davantage à la famille, développant, par voie de conséquence, un plus grand besoin de sécurité et un sens souvent profond de culpabilité chez celles que leur action de résistance obligeait à s'éloigner des leurs pour les protéger de la répression ou privait, comme j'ai pu le constater à travers certains témoignages, d'être ou de devenir mères.

Ces trois facteurs expliquent sans doute pourquoi ce sont essentiellement des jeunes femmes non mariées, souvent même des lycéennes de 16 à 18 ans, qui constituèrent le fer de lance de la Résistance féminine. Ceci explique également pourquoi on trouve une si forte proportion de femmes d'origine étrangère, en particulier d'immigrées d'Europe de l'Est, issues d'un milieu que sa vie d'exilée avait, par la force des choses, adaptée aux dures conditions matérielles et surtout morales de son déracinement. Ainsi, se développait en elles, l'instinct d'une conscience aigüe les réalités politiques du pays accueillant comme à affronter les situations les plus inattendues.

À cette immigration provoquée au tournant du siècle par la répression tsariste, puis par la guerre civile, s'était ajoutée celle du III^{ème} Reich, ou s'épanouissait l'Allemagne hitlérienne avec toutes ses ignominies, suivie d'une émigration provenant des pays déjà occupés ou annexés entre 1938 et 1940.

De même que les réfugiés de l'Italie fasciste et de l'Espagne franquiste, qui avaient tous et toutes subi la répression, y compris ceux et celles arrivés dans la France durant la deuxième moitié des années trente. Cette mémoire collective des minorités persécutées explique en particulier la forte proportion de femmes juives, les unes françaises ou naturalisées, issues du scoutisme, de formations politiques ou syndicales, d'autres, apatrides ou étrangères, souvent déjà actives avant-guerre dans des organisations spécifiques de gauche, sionistes ou communistes. Cette mémoire explique aussi la sensibilité particulière de la minorité protestante dont on connaît notamment l'admirable exemple du Chambon sur Lignon, village de 2.500 habitants cachant et sauvant plusieurs milliers de juifs persécutés.

Mentionnons aussi, à ce titre, le rôle de la « CIMADE », en particulier de Madeleine Barot, qui avait déjà aidé les réfugiés du III^{ème} Reich avant-guerre, de Laure Diebold, agent du « réseau Mithridate », affectée en octobre 1942 au secrétariat de Jean Moulin, arrêtée et déportée à Ravensbrück, l'une des six femmes « *Compagnons de la Libération* ». De la doctoresse Adélaïde Hautval, fille de pasteur, qui, pour avoir voulu empêcher l'arrestation de juifs, fut arrêtée et déportée à Auschwitz. Sans être naturel, l'engagement des minoritaires pour la défense des Droits de l'homme et la liberté apparaît néanmoins comme une constante de l'Histoire. Majoritaires en France, les catholiques soutinrent d'abord Pétain jusqu'au sursaut de l'été 1942. Ce sursaut, dont une partie de la hiérarchie donna en quelque sorte le signal, fut provoqué surtout par le spectacle brutal des rafles de vieillards, de femmes et d'enfants juifs, qui revêt une importance particulière. Car, compte tenu à cette époque, de la tradition conservatrice et anti-démocratique du haut-clergé de l'Église de France, cet engagement ne relève pas seulement du patriotisme que la majorité catholique avait manifesté pendant la Première Guerre mondiale.

Vous n'aurez pas les enfants !

Sur l'ordre des Allemands, le préfet Angeli exige qu'on lui livre 160 enfants juifs de deux à seize ans.

Ces enfants ont été confiés au Cardinal Gerlier par leurs parents que Vichy a déjà livrés à Hitler.

Le cardinal a déclaré au Préfet :

« Vous n'aurez pas les enfants. »

Le conflit est ouvert, le conflit est public.

L'Eglise de France se dresse contre l'ignoble Tartarin raciste.

Français de toutes opinions, de toutes croyances, écoutez l'appel de vos consciences, ne laissez pas livrer des innocents aux bourreaux.

LES MOUVEMENTS DE RESISTANCE.

3

Il témoigne d'un sens nouveau de la solidarité humaine qui, à travers en particulier les « *Amitiés chrétiennes* » (en fait, judéo-chrétiennes, bien qu'elles ne pussent s'appeler ainsi à l'époque), va perdurer au-delà de la Résistance. C'est à Lyon que ce mouvement, qui allait après-guerre s'étendre des États-Unis à l'Europe occidentale, se manifesta d'abord, avec l'action conjuguée de responsables de l'« *œuvre juive de secours aux enfants* » (OSE), de résistants communistes, de catholiques (dont Germaine Ribièrè) et de protestants, pour arracher à la déportation les enfants juifs internés avec leurs parents au camp de Vénissieux en les cachant ensuite au sein d'institutions catholiques de la région avec la protection du cardinal Pierre Gerlier⁴, faussement intime de Pétain.

Comme le déclare Yvette Bernard-Farnoux, qui remplaça Berthie Albrecht après l'arrestation de celle-ci à la tête du Service social du mouvement « *Combat* », ces femmes juives n'avaient rien à perdre puisque, comme juives, elles étaient de toute façon condamnées à mort !

3 Alexandre Angeli, D'abord préfet du Rhône, puis préfet régional, il n'est apprécié ni des Allemands, ni des Résistants, et suit avec une grande complaisance l'ensemble des ordres du gouvernement. Ainsi, il travaille effectivement pour empêcher des prêtres de sauver des enfants juifs dès 1942. Dans un autre sens, il déplait aux occupants en protestant officiellement contre l'invasion de novembre 1942. En janvier 1944, les autorités allemandes exigent son renvoi, qu'ils obtiennent peu après. Il est remplacé par Edouard Bonnefoy. Admis à la retraite le 5 août 1944, il est nommé préfet honoraire le 22. Parti à Aix-en-Provence, il est blessé par hasard lors de la Libération et est arrêté pour Collaboration. Lors de son procès, il est accusé de Collaboration, d'arrestation politiques et de marché noir. Mais il obtient également des témoignages positifs, soulignant qu'il avait tenté de résister aux Allemands. Le procureur réclame néanmoins la peine de mort, ce à quoi il est condamné le 2 décembre 1944, pour les chefs d'accusation de trahison et d'intelligence avec l'ennemi. Il est révoqué sans pension le 25 mai 1945 et sa nomination comme préfet honoraire est annulée le 12 septembre 1945. Son jugement est cassé et il est rejugé à Paris le 6 mai 1946 et condamné définitivement à quatre années de prison et à la privation des droits civiques. Il a reçu l'ordre de la Francisque.

4 D'abord ouvertement pétainiste, le cardinal Gerlier, Primat des Gaules, Il a été reconnu « *Juste parmi les nations* » par l'Etat d'Israël à titre posthume le 15 juillet 1980. En effet, sous couvert d'être un intime de Pétain, ce qui lui donne certaines libertés, Il organise des filières de sauvetage pour les Juifs en danger, et aide ceux qui œuvrent dans ce sens, comme l'abbé Glasberg et l'OSE pour ouvrir des centres de refuge et des colonies de vacances en zone libre.

Yvette Bernard-Farnoux, arrêtée à son tour en janvier 1944 avec son mari, également membre de « *Combat* », réussit à s'enfuir de l'hôpital où elle avait été transférée pour accoucher d'un bébé mort sans doute des suites de la violence de l'arrestation.

Pour des femmes socialistes militantes comme Suzanne Buisson, secrétaire du « *Comité national des femmes socialistes* », déportée durant l'été 1943, ou communistes comme Danièle Casanova, fondatrice en 1940 de « *Comités féminins contre la guerre et le fascisme* », ils aboutirent en 1943 à la création de l'« *Union des femmes françaises* » (UFF), et déportée comme Marie-Claude Vaillant-Couturier à Auschwitz avec le convoi de Romainville, dit « *des 45.000* », l'action s'inscrivait dans la logique de leur engagement politique d'avant-guerre. Ce qui était aussi le cas des syndicalistes.

Autre type d'engagement : celui de femmes qui, comme Germaine Tillion ou Louise Alcan, la première travaillant l'une au « *Musée de l'Homme* », l'autre au « *Musée des Arts et Traditions populaires* » de Paris, mais on pourrait aussi citer le cas d'assistantes sociales, accédèrent à des réseaux de résistance par leurs relations professionnelles.

Restent enfin celles qui rejoignirent la Résistance au nom d'une éthique personnelle, comme Marcelle Pardé, directrice du lycée de jeunes filles de Dijon, déportée avec sa secrétaire Simone Plessis à Ravensbrück où elles périrent, contribuant, avec plusieurs de des enseignantes proches de Rita Thalmann, à la sauver de la déportation. Pour certaines comme Dina Krischer, repliée et cachée à Lyon, ce fut simplement, dit-elle, le hasard si, sans avoir jamais fait partie d'un mouvement organisé, elle rejoignit le « *groupe Carmagnole* » de la « *FTP-MOI* », où elle participa avec Simone Motta et Jacqueline Szykmann aux mêmes sabotages, attentats et combats que les hommes. Elle dut même, alors qu'elle s'était réfugiée dans une cour près du Parc de la Tête d'Or lors d'une action en août 1944, abattre deux Allemands qui l'avaient découverte et allaient l'arrêter :

« *J'ai arraché leurs grades pour les donner à mon chef de groupe car quand on faisait une action seule, il fallait une preuve tangible* ».

Certains exemples notoires comme celui de Lucie Aubrac qui organisa l'évasion de son mari, détenu par la « *Sipo SD⁵* » de Lyon et fut l'une des rares femmes déléguées à l'Assemblée du Gouvernement provisoire d'Alger.

Celui de Danièle Casanova, figure emblématique de la résistance communiste ou de Marie-Madeleine Fourcade, responsable des 3.000 agents du « *réseau Alliance* » rattaché à l'« *Intelligence Service* », ne doivent pas faire oublier le traitement inégalitaire des résistantes par rapport à leurs compagnons de lutte.

⁵⁵ La Sicherheitspolizei (« *Police de sûreté* »), abrégée Sipo, est la Police de sûreté allemande, créée en 1936 par Heinrich Himmler en accord avec Hitler, pour regrouper deux organes :

la « *Gestapo* » (Geheime Staatspolizei) qui regroupe l'ensemble des services de police politique du Reich ; officiellement contrôlée par Hermann Göring, Heinrich Himmler en prend progressivement le contrôle de fait ;

la « *Kripo* » (Kriminalpolizei) la police criminelle qui lutte contre la criminalité, dirigée par Arthur Nebe.

Le 17 juin 1936, Himmler est nommé Chef der Deutschen Polizei (chef de la police allemande), coiffant ainsi l'édifice policier du III^{ème} Reich. Il contrôle aussi bien l'Ordnungspolizei de Kurt Daluge que la Sipo. À partir de 1939, le Sicherheitsdienst (SD) de Reinhard Heydrich (le service de sécurité de la SS) et la « *Sicherheitspolizei* » (Sipo) sont regroupés au sein du Reichssicherheitshauptamt (le RSHA), et placé sous la coupe de Heydrich, l'adjoint de Himmler.

La diversité des tâches qui leur étaient confiées relevaient d'une spécificité le plus souvent assimilée à une complémentarité dévalorisante. Or, dans ses mémoires, Arsène Tchakarian, l'un des rares survivants du « *groupe Manouchian-Boczow* », reconnaît que leur travail était souvent beaucoup plus dangereux que celui de leurs compagnons combattant les armes à la main, « *parce que si elles étaient prises, elles ne pouvaient pas se défendre* ».

RÔLE DES FEMMES DANS LA RÉSISTANCE.

Alors que les résistantes sont des figures emblématiques et nombreuses dans les mouvements de partisans en Italie, en Grèce, en Yougoslavie et en URSS occupées, elles sont peu nombreuses dans les maquis de France, peut-être parce qu'elles ne sont pas soumises au « *STO* » et n'ont pas besoin de le fuir (elles n'ont pas non plus de formation ni de vocation militaire). Elles ne sont pas désignées comme otages par les occupants.

Des femmes organisent des manifestations de ménagères dès 1940, sont actives dans les comités populaires du CPF clandestin, omniprésentes dans les encouragements et l'aide matérielle aux grévistes (ainsi dans le Nord-Pas-de-Calais en mai 1941) ainsi qu'aux réfractaires des maquis (H.R. Kedward, *A la recherche du maquis*, 1999). Elles sont indispensables comme dactylos, comme « *boîtes aux lettres* », comme hébergeuses, et surtout comme agents de liaison, en partie parce que les Allemands se méfiaient moins des femmes, et que les innombrables contrôles d'identité dirigés contre les réfractaires au « *STO* » ne les concernent pas. Jugées à cette époque, généralement incapables de se servir d'armes, les femmes, qui passaient plus facilement inaperçues avec un cabas ou une voiture d'enfants, effectuaient les repérages des lieux ainsi que les transports d'armes et d'explosifs avant les attentats. Ariane Knout, dite Régine, du « *groupe La Forteresse juive* », paya de sa vie cette action, alors qu'elle était secondée par sa fille Betty, à peine âgée de 16 ans.

Annette Richtiger, 24 ans, remplaçant son mari Jean, FTP tué au combat, fut déshabillée par une bombe alors qu'elle assurait le transport de la seule mitrailleuse disponible dans le secteur entre Lens et Valenciennes. Dans la fabrication d'explosifs, hommes et femmes étaient le plus souvent associés. Ainsi, Boris et Hadassa Lerner, réfugiés de Bessarabie en France depuis 1938, fabriquaient des bombes et des explosifs en plein Quartier Latin. Arrêtés tous deux le 28 juin 1943, Boris fut fusillé, Hadassa survécut encore quelques années au retour de déportation.

De même coopérèrent Taïbke Kleselski et le technicien Brumberger. Taïbke fut déshabillée alors que tous deux transportaient pour vérification un nouvel explosif de la banlieue parisienne dans un laboratoire de la capitale. Son compagnon n'étant que légèrement touché. Ces exemples parmi d'autres montrent bien l'absurdité de la thèse de la complémentarité des rôles masculins et féminins, complémentarité au nom de laquelle Jeanne Bohec, spécialiste des explosifs et, à ce titre, instructeur en sabotage dépendant du « *BCRA* » de la France Libre à Londres, se voit interdire, parce que femme, de participer aux combats de l'été 1944.

Toutes ces tâches, qualifiées généralement de « *techniques* », auxquelles s'ajoute aussi la fabrication de faux papiers et cartes d'alimentation, de la presse et des tracts, tâches qui n'impliquaient pas moins, en cas d'arrestation, l'emprisonnement, voire la déportation, n'empêchaient pas les responsables masculins des organisations de résistance de demander

à leurs « *auxiliaires* » féminines de les remplacer au pied levé lorsqu'ils étaient « *grillés* ». Sans pouvoir détailler ici toutes les tâches qui leur étaient confiées, il est possible d'en esquisser une brève typologie. Celle d'agents de liaison impliquait en cas d'arrestation la déportation, voire l'exécution comme Olga Bancic, guillotinée le jour de son trentième anniversaire à Stuttgart !

Certaines réussissent ainsi à échapper à la vigilance des Allemands comme sœur Jeanne Cherer, à Lusignan, elle qui a ravitaillée durant des années les maquis. Son chauffeur Roger Picard écrira à ce sujet :

« ... Parmi les condamnés politiques et les juifs, il y avait des ingénieurs, des professeurs, un médecin et des gens de modeste condition. Lorsque sœur Chérier arrivait au camp, c'était touchant de voir tous les visages se transformer par l'espérance toujours renouvelée qu'elle leur apportait. Combien ont revu leurs familles grâce à elle et combien sans nouvelles, lui ont demandé d'effectuer des recherches, ce qu'elle fit presque toujours avec succès. Jusqu'à juin 1944, je l'emmenai partout où elle avait des missions à accomplir, à Poitiers, notamment, deux fois par semaine, à Ligugé chez les moines, à Vivonne, à Saint-Sauvant, Vouillé, Lezay, Couhé, Sanxay, Champagne, Chaunay, etc. (Les « ausweis » m'étaient parfois retirés, aussi prenait-elle celui de la commune en attendant d'avoir celui de la Croix-Rouge que nous pûmes renouveler jusqu'à la fin). Elle ne me disait qu'après le but de ces voyages, qui consistaient à camoufler des Résistants, à assurer des liaisons et messages dont la chargeaient des chefs de la Résistance qu'elle rencontrait à Poitiers pendant que je livrais des vivres au patronage Saint-Joseph, pour le camp de la route de Limoges et au dispensaire de la rue Renaudot. La circulation sur les routes devenant plus difficile, elle avait mis le drapeau de la Croix-Rouge sur ma camionnette et si nous rencontrions des nazis, toujours hardie et sereine, elle discutait ferme, elle réussissait toujours à se tirer de situations périlleuses ».

France Bloch-Serrazin ou Simone Schloss transférées comme « *Nuit et Brouillard*⁶ » en Allemagne où elles subirent le même sort ; de même Renée Lévy, agrégée de lettres au lycée Victor Hugo, fille du grand rabbin de France, fut exécutée à Cologne.

Olivier Wieviorka souligne que la stratégie des mouvements était souvent, en fait, de mettre en avant les femmes parce qu'elles sont moins exposées à la répression : Vichy et les Allemands ne peuvent quand même pas tirer sur des ménagères réclamant à manger pour

6 « *Nuit et Brouillard* » (en allemand *Nacht und Nebel*, ou NN) est le nom de code des « *directives sur la poursuite pour infractions contre le Reich ou contre les forces d'occupation dans les territoires occupés* » (*Richtlinien für die Verfolgung von Straftaten gegen das Reich oder die Besatzungsmacht in den besetzten Gebieten*). Elles sont l'application d'un décret du 7 décembre 1941 signé par le maréchal Keitel et ordonnant la déportation de tous les ennemis ou opposants du III^{ème} Reich. Au départ, les détenus NN tombent sous le coup d'une *Scutzhaft* aggravée par le strict isolement individuel (*strenge Einzelhaft*, mise au secret), jusqu'au jugement éventuel par un *Sondergericht* (tribunal d'exception). Majoritairement Français, Belges, Hollandais et Norvégiens, les détenus ainsi marqués n'auront connaissance de leur statut qu'après la guerre. Ils voient bien qu'ils ne reçoivent ni courrier ni colis. Ils n'ont pas le droit d'écrire. Tous les déportés ne sont pas NN, mais tous les NN sont déportés. Ils ne sont pas tous condamnés à mort ; nombre d'entre eux sont sous le coup de condamnations à des peines de prison ou de travaux forcés. Les détenus en fin de peine sont « *mis au camp* » sans spécification de durée. Dès l'arrivée de ces détenus dans les camps, les lettres NN, de couleur rouge ou jaune selon les catégories], sont peintes sur leurs vêtements. Ils subissent particulièrement les sévices des gardiens SS ou des kapos. En 1943, la Gestapo décide, sans en informer la Wehrmacht, d'un autre type de déportation NN. Elle transfère une partie des prisonniers de la Wehrmacht, qui auraient dû être jugés, directement en camps de concentration. Ainsi, il existe désormais deux sortes de déportés NN : les « *déportés NN-Wehrmacht* » et les « *déportés NN-Gestapo* ».

leurs enfants. Autre tâche, le travail allemand (TA) fut confié à des jeunes femmes germanophones comme Jeannie Rousseau, interprète dans un organisme français travaillant avec les Allemands, membre du « *réseau Alliance* ».

La situation est plus périlleuse encore pour des réfugiées allemandes ou autrichiennes, (ces dernières étant totalement et certainement volontairement oubliées de l'histoire), munies de faux papiers d'Alsaciennes, furent chargées d'infiltrer la Wehrmacht pour recueillir des renseignements et diffuser la propagande antinazie. Certaines sous ce couvert d'alsaciennes, furent envoyées en Allemagne pour organiser le sabotage dans des usines travaillant pour le III^{ème} Reich. Dans ce cas aussi, comme le raconte Tilly Spiegel, l'arrestation impliquait la déportation à Ravensbrück ou la condamnation à mort par le « *Tribunal du peuple* » pour celles reconnues ressortissantes du Reich.

Seule une minorité prend part à la lutte armée, comme Jeanne Bohec surnommée « *la plastiqueuse à bicyclette* », parachutée en février 1944, qui forme des équipes de saboteurs, organise plusieurs opérations et participe à la Libération. Ainsi, Adam Rayski est remplacé par Paulette Rappaport-Gruda à la direction de l'« *Union des Juifs pour la Résistance et l'Entr'aide* » (UJRE) en zone Sud, Mina Puterflam est appelée à la direction « *FTP-MOI* » après les arrestations massives de l'été 1943, tandis que Thérèse Tennenbaum est nommée responsable dans les départements de l'Est et Catherine Varlin, déjà mentionnée, à un poste de commandement à Verdun dont aucun homme ne voulait et pour lequel elle se porte volontaire, afin de ne pas redevenir simple agent de liaison après avoir été l'une des responsables de la 35^{ème} Brigade « *FTP-MOI* » de Toulouse.

L'aspect le plus caractéristique de l'évaluation de la Résistance selon le schéma militaire classique de la lutte armée est l'occultation totale du rôle primordial des femmes dans le sauvetage des enfants juifs, alors que l'extermination des populations juives constituait en quelque sorte une guerre spécifique dans la guerre générale du Reich nazi. Certaines de ces femmes dont notamment :

- Mila Racine, Nicole Salon-Weil, Suzanne Spaak, Marianne Cohn et bien d'autres encore, payèrent cette action de leur vie, mortes en déportation ou exécutées.
- Suzanne Spaak, militante protestante, est fusillée en août 1944 à Fresnes,
- Marianne Cohn, alias Collin, réfugiée allemande, militante des « *Éclaireuses israélites de France* », arrêtée lors d'un convoi clandestin d'enfants vers la Suisse, est arrachée de la prison d'Annemasse en juillet 1944, à 21 ans, violée et achevée par ses bourreaux à coups de bêche.

Dans cette guerre totale, qui n'épargnait ni les vieillards, ni les malades, ni les femmes et les enfants, les services alliés sur le retour des femmes juives déportées en France avaient conçu le rapatriement selon le modèle de celui des prisonniers de la guerre 1914-1918. Ce qui explique le désarroi de ces femmes affaiblies, souvent malades, contraintes pour en finir avec une attente interminable de se débrouiller par leurs propres moyens pour atteindre un point de rapatriement, accueillies finalement avec si peu de compréhension que certaines, raconte Louise Alcan, préférèrent partir ensuite pour un temps à l'étranger ou se replier sur leurs proches et les Amicales de Déporté(e)s créées après la Libération.

Le colonel Rol Tanguy a affirmé dès la Libération « *Dites bien que sans elles la moitié de notre travail aurait été impossible* » ».



Entraînement de volontaires féminines de la France Libre en 1941

Ces femmes issues de tous milieux, de toutes religions et confessions, de toutes options politiques, seront le plus souvent des « *combattantes des villes* » en étant particulièrement exposées à la moindre patrouille allemande comme pouvaient l'être les agentes de liaison, les radios, les passeuses d'armes et d'explosifs, celles prenant en charge les agents anglais ou français, sans oublier celles convoyeuses de pilotes alliés abattus, etc. Dans les « *Forces Françaises Libres* », les 1.800 femmes du « *Corps des Volontaires Françaises* », (la première unité féminine de l'armée française, institué par le général de Gaulle en 1940), les verront cantinières, infirmières, secrétaires, standardiste et même pour certaines, combattantes. Il existe donc bien un manque permanent de reconnaissance injustifié au regard de leur réelle implication.

L'historien Olivier Wieviorka note ainsi : « *Bref, bien des obstacles se dressaient à l'entrée des femmes en Résistance, ce qui incite à considérer les pourcentages présentés comme relativement élevés, au regard du contexte qui prévalait alors* ».

Si je me suis permis d'écrire en préambule « *... une fois arrêtées, leur sort est pire encore que celui des hommes* ». Il faut savoir, et ceci a été peu mis en exergue, que lorsqu'un résistant est arrêté par les Allemands, il est « *jugé* » et le plus souvent condamné à mort. Il est exécuté face à un peloton d'exécution après un temps relativement court.

Une femme, condamnée à la même sentence, sera tout aussi sadiquement torturée par la gestapo que les hommes, mais elle subira le plus souvent de la part ses bourreaux tous types de sévices corporels en attendant le jour de son exécution, qui ne sera pas d'être fusillée comme pour les hommes ! Elle sera transférée en Allemagne ou isolée, elle sera guillotinée en après des mois de solitude ! Ainsi, les femmes sont toutes seules devant la guillotine, et vivent leurs derniers mois dans une prison allemande, en milieu tant hostile que dégradant.

Une mise à mort bien plus dégradante par rapport à un peloton d'exécution, où les hommes sont accompagnés de leurs camarades, cet esprit de corps étant une aide indéniable, c'est pour cela que dans de nombreux cas, cette jeunesse marchant vers sa mort, possèdera encore la force de chanter notre hymne national jusqu'à la fin.

En Allemagne, les déportées sous statut « *Nacht und Nebel* » (Nuit et Brouillard - NN) sont gardées au secret, sans courrier ni colis, les demandes des familles et les investigations de la Croix-Rouge sont vaines. Les prévenues contre qui ont été réunies des preuves suffisantes

sont jugées par des tribunaux d'exception, ou elles sont systématiquement condamnées à mort, leur peine étant très rarement commuée.

Cependant, la première condamnée à mort, Blanche Paugam, voit sa peine commuée en travaux forcés. Les condamnées à mort dont l'exécution a été suspendue et les condamnées aux travaux forcés sont détenues dans des bagnes pour femmes (Frauenzuchthaus) en compagnie de prisonnières allemandes de droit commun.

A Ravensbrück, se compte un effectif entretenu d'environ 5.000 Françaises, dont, d'après Germaine Tillion, un tiers de résistantes. D'autres sont transférées dans des camps annexes, des kommandos d'usines, des camps de travail où les conditions sont les mêmes.

Trois trains de déportées ont été envoyés directement de Compiègne à Ravensbrück. De plus, quand le « *Sipo-SD* » vide les prisons françaises, à la mi-1944, les internées (politiques, résistantes, otages, droit-commun) sont déportées vers les camps de concentration.

RÉSISTANCE ET VIE PRIVÉE.

D'innombrables combattantes et combattants de l'ombre vivent toute la guerre en couple, et leurs activités dans la résistance serait impossible et invivable sans la présence de leur compagne où compagnon à leur côté.

Ce fut le cas pour Annie et Pierre Hervé, Antoinette et David Feuerwercker, Berty Albrecht et Henri Frenay, Cécile et Henri Rol-Tanguy, Cletta et Daniel Mayer, Gilberte et Pierre Brossolette, Hélène et Philippe Viannay, Lise et Arthur London, Louise et Raymond Losserand, Lucie et Raymond Aubrac, Marie-Hélène et Pierre Lefauchaux, Paulette et Maurice Kriegel-Valrimont, Reine Joly et Robert Guédon, etc. qui formèrent des couples indissociables dans la clandestinité.

La vie continuant malgré tout, nombreuses sont les résistantes qui se marièrent et qui eurent des enfants en pleine clandestinité, sans interrompre pour autant leur combat.

Certaines sauvèrent la vie de leur mari, telle Lucie Aubrac, Marie-Hélène Lefauchaux ou encore Annie Hervé. Des idylles sont brisées par la guerre comme Georgette Drion et Pierre le Rolland. D'autres couples sont formés après la Libération Chilina Ciosi et Henri Fresnay, Elizabeth Dussauze et Henri Ingrand, etc.

Certaines résistantes lesbiennes mènent le combat en couple, comme Andrée Jacob et Eveline Garnier, Claude Cahun et Suzanne Malherbe ou encore Marie-Thérèse Auffray et Noëlle Gquillou, et quelquefois subissent ensemble la déportation comme Suzanne Leclézio et Yvonne Ziegler.

D'autres partagèrent leur sort de la déportation à la mort, tel le convoi du 24 janvier 1943 qui emporte à Auschwitz des prisonnières politiques et des otages (non-juives et en majorité communistes fichées avant-guerre), parmi lesquelles de nombreuses veuves de fusillés, tel que Maï Poltzer, épouse de Georges Politzer, Hélène Solomon-Langevin, fille de Paul Langevin et femme du physicien Jacques Langevin.

POSITIONS HIÉRARCHIQUES.

Les femmes de la Résistance sont comme nous venons de le voir, le plus souvent cantonnées à des rôles subalternes. Lucie Aubrac, résistante emblématique, cofondatrice de « *Libération Sud* », n'a en fait jamais eu de rôle défini dans la hiérarchie du mouvement.

Prenons l'exemple du colonel Henri Rol-Tanguy. Communiste, ancien des « *brigades internationales* », il organise l'insurrection à Paris en août 1944, et commande les « *Forces françaises d'Ile-de-France* » (FFI). Il compte parmi les « *Compagnons de la Libération* » et à la fin de sa vie, il est décoré Grand-croix de la Légion d'Honneur. Quant à sa femme, Cécile Le Bihan, qui a été toujours à ses côtés en prenant elle-même des décisions et des initiatives, elle n'a reçu que la médaille de la Résistance. Alors que pendant la guerre, ils fonctionnèrent en binôme et affrontèrent les mêmes risques !

MONUMENTS.

Le 3 décembre 2013, le prince Charles de Galles, inaugure à Tempsford, près de Cambridge, sur le lieu du terrain d'aviation d'où elles décollaient pour la France ou l'Afrique du Nord, un monument aux espionnes envoyées d'Angleterre (travaillant alors pour le SOE). Au total, 75 femmes en sont parties, dont 22 sont mortes en mission.

Les femmes ont souvent joué un rôle décisif dans la Résistance, notamment comme courriers ou opératrices radio. Charles de Gaulle, qui pour sa part voulait montrer que la Résistance n'était pas organisée de l'étranger, désapprouvait le SOE, ce qui explique encore sa faible notoriété en France. Lors de l'inauguration du monument, la France n'était représentée que par un employé de l'ambassade de France au Royaume-Uni. En France, de nombreuses plaques commémoratives ont été posées comme témoins des actions féminines durant la dernière guerre mondiale, l'historienne Annette Wieviorka, remarque avec juste raison, que peu de monuments honorent l'action de ces femmes exemplaires. Toutefois, des rues, places, écoles, dispensaires portent le nom de ces résistantes.

Dans nos cimetières, des pierres tombales de résistantes mentionnent souvent la qualité ou les états de service comme les distinctions. La ville de Riom (63) honore deux de ses citoyennes, Marinette Menut, lieutenant-pharmacien des Murs d'Auvergne et Claude Rodier-Pierre Virlogeux, sergent-chef des Murs d'Auvergne, d'une stèle spécifique. Le Mémorial de Ramatuelle (Var) porte les noms des 26 agentes des services spéciaux français mortes aux mains de l'ennemi. Le Mémorial de Valencay dans l'Indre, est un monument du souvenir Franco-britannique qui porte parmi les 104 noms évoqués, le nom de 13 agentes du SOE (Section F) mortes au pouvoir de l'ennemi. Il porte les dédicaces suivantes : « *à la mémoire des agents du SOE « section F » tués au combat ou morts en déportation* », pendant la Seconde guerre mondiale. 91 agents hommes et 13 femmes des services secrets britanniques (Anglais ou Français), y sont recensés comme n'étant pas revenus, la plupart exécutés par les Allemands dans les conditions terribles des camps.

Il est également dédié aux équipages de la « *Royal Air Force* » dont les avions furent abattus dans cette région, haut-lieu de maquis : « *et à la mémoire des équipages des forces aériennes et navales alliées disparus au cours des missions spéciales* ».

HOMMAGE AUX FEMMES DU « *SPECIAL OPERATIONS EXECUTIVE* »,

(CES FEMMES SONT INSCRITES AU MOMUMENT
COMMÉMORATIF DE VALENCAY DANS L'INDRE).

LIEUTENANT ANDRÉE BORREL.



Lieutenant Andrée Borrel. 25 ans. Française À l'armistice, elle rejoint le Réseau « *Pat O'Leary* » dirigé par le médecin belge Albert Guérisse. Elle s'occupe d'un des derniers refuge avant les Pyrénées, près de Perpignan mais fin 1941, une partie de la filière est trahie et elle doit elle-même fuir à Lisbonne puis en Grande-Bretagne en avril 1942. Arrivée à Londres, elle propose ses services aux « *Français Libres* » mais elle est refusée lorsqu'elle refuse de communiquer des informations sur la filière d'évasion Pat. Elle sera récupérée par le « *Special Opération Executive* » et rapidement renvoyée en France.

Le 24 juin 1943, elle est arrêtée dans un appartement parisien avec Gilbert Norman, le radio du réseau, par la police allemande. On raconte qu'elle resta muette aux interrogatoires, méprisant ses interrogateurs.

Elle est envoyée au centre pénitentiaire de Fresnes où elle reste pendant un an avant d'être envoyée avec sept autres femmes agentes du SOE dans la prison civile pour femmes de Karlsruhe.

Le 6 juillet 1944, elle est sortie de sa cellule et envoyée au camp de concentration de Natzweiler-Struthof pour un « *traitement spécial* » avec trois autres agentes, Sonia Olschanezky, Vera Leigh et Diana Rowden.

Le soir-même, elles sont emmenées une à une dans un baraque voisine où on leur injecte une dose mortelle de phénol avant de transporter leurs corps dans le four crématoires.

Lors du procès de Natzweiler, un ancien prisonnier qui s'occupait du chargement des four raconta qu'un des corps se débattit et cria lorsqu'on le mit dans le four.

LIEUTENANT YOLANDE BEEKMAN.



Lieutenant Yolande Beekman. (1911-1944) soit 33 ans. Franco-Suisse dont le nom de code était « *Mariette* ». Elle sera, un agent secret franco-suisse du « *Special Opération Executive* ». Envoyée en France comme opérateur radio du réseau « *Musician* » de Gustave Biéler dit « *Guy* ». Elle est arrêtée par les Allemands, torturée, déportée et finalement exécutée à Dachau avec ses compagnes de la SOE, Madelaine Damerment, Noor Inayat Khan et Eliane Plewman le 12 septembre 1944.

SOUS-LIEUTENANT CECILY LEFORT.



Sous-Lieutenant Cecily Lefort. (1900-1945) soit 45 ans. Anglaise de souche écossaise, elle fut un agent secret britannique du « *Special Opération Executive* » connue sous le nom de code : « *Alice* ». Elle assure, au cours de l'été 1943, la fonction de courrier dans le réseau Jockey, dirigé par Francis Cammaerts dans le sud-est de la France. Arrêtée par la Gestapo le 15 septembre 1943, soit trois mois après être arrivée en France, elle est déportée à Ravensbrück où elle est rapidement exécutée.

SOUS-LIEUTENANT DIANA ROWDEN.



Sous-Lieutenant Diana Rowden. (1915-1944) soit 29 ans. Anglaise. Est un agent secret britannique du « *Special Opération Executive* ». section « *F* » (française). À l'été 1943, elle effectue une mission unique en France, en tant que courrier du réseau « *Acrobat* » de John Starr « *Bob* » puis du réseau « *Stockbroker* » de Harry Rée dit « *César* », avec pour nom de guerre « *Paulette* ». Après cinq mois d'action dans le Jura, elle est trahie, arrêtée par les Allemands, déportée et exécutée.

SOUS-LIEUTENANT DENISE-MADELEINE BLOCH.



Sous-Lieutenant Denise-Madeleine Bloch. (1916-1945) soit 29 ans. Française dite Denise Bloch. Elle est un membre du « *Special Opération Executive* ». Elle mène des actions clandestines successivement au sein de plusieurs réseaux : « *Detective* », « *Diplomat* », « *Wheelright* », puis, après une période d'entraînement en Angleterre, « *Clergyman* ». Elle est arrêtée en juin 1944, emprisonnée, déportée à Ravensbrück et finalement exécutée par les Allemands.

SOUS-LIEUTENANT ELIANE PLEWMAN.



Sous-Lieutenant Eliane Plewman. 27 ans. Française. À la mi-février 1943, Eliane Plewman rejoint le « *Special Opération Executive* ». Elle signe l'« *Official Secrets Act* » d'abord le 29 mars 1943 et une deuxième fois le 19 avril 1943 en tant que sous-lieutenant « *Auxiliary Territorial Service* » et commence une formation début mai 1943, pour devenir agente de terrain. Elle y apprend le maniement des armes, le combat au corps à corps, les techniques de sabotage y compris de voies ferrées, la manipulation des

explosifs, les communications radio et aussi comment survivre dans la clandestinité, adopter une nouvelle identité, un passé, une vie, sans jamais se trahir...

Le 24 mars 1944, la police allemande, accompagnée d'un agent français de la Gestapo, fait une descente à la rue Mérentié et arrête Charles Skepper, Henri Schwab et Julien Villevielle. Eliane Plewman et Arthur Steele sont arrêtés à la même adresse le lendemain, alors qu'ils viennent livrer du matériel de transmission. Avec trois membres importants du SOE arrêtés, le réseau « *Monk* » est décapité. Eliane Plewman arrive le 12 mai 1944, à Karlsruhe avec sept autres agentes britanniques du SOE, Yolande Beeckman, Andrée Borrel, Diana Rowden, Vera Leigh, Odette Sansom, Madeleine Damerment et Sonia Olschanezky. Elles ne se connaissent

pas les unes les autres, n'ayant jamais eu à se côtoyer, ni à l'entraînement, ni sur le terrain, ni en prison. Des huit femmes, seule Odette Sansom reviendra et pourra faire le récit de ce voyage. Dans la nuit du 11 au 12 septembre 1944, Eliane Plewman, 26 ans, Yolande Beekman, « *Mariette* » 33 ans, membre du réseau « *Musician* » et Madeleine Damerment, « *Solange* », 26 ans, membre du réseau « *Bricklayers* » sont placées dans un train à destination de Munich, une quatrième femme qu'elles ne connaissent pas encore, Noor Inayat Khan, « *Madeleine* », 30 ans, membre du réseau « *Physician* », les rejoint. De Munich, elles gagnent Dachau à pied. Le 13 septembre, elles sont assassinées d'une balle dans la nuque et leurs corps, jetés dans un four crématoire.

SOUS-LIEUTENANT LILIAN ROLFE.



Sous-Lieutenant Lilian Rolfe. (26 avril 1914 - 5 avril 1945) soit 31 ans, de père anglais et de mère franco-russe, parfaitement bilingue car elle-même est française née et vivant à Paris, elle est pendant la Seconde Guerre mondiale, un agent du « *Special Opération Executive* ». Sous le nom de code de « *Nadine* » elle est envoyée en Touraine comme radio. Arrêtée le 31 juillet 1944, elle emmenée à la Gestapo d'Orléans, elle fut démasquée après la découverte dans le logement de son poste de radio.

Entre le 6 avril et le 31 juillet 1944, elle avait pu émettre 67 messages. Lilian fut transférée à la Gestapo à Paris, où elle fut sauvagement interrogée, mais ne donna aux Allemands aucune information qui aurait pu leur être utile

De la prison de Fresnes, elle partit le 8 août de la Gare de l'Est avec 37 autres prisonniers du S.O.E., dont Denise Bloch et Violette Szabo, à destination de l'Allemagne. Le trajet dura deux semaines : le train fut attaqué par l'aviation alliée aux environs de Châlons-sur-Marne, ce qui provoqua des détours et des retards. Après un arrêt d'une dizaine de jours au camp de concentration de Neue-Bremm, près de Sarrebruck, Lilian et ses trois compagnes arrivèrent finalement le 22 août au camp de Ravensbrück, à 60 km au nord de Berlin.

Vers le 4 septembre, le groupe des trois agentes du S.O.E., ainsi qu'Eileen Nearne, furent envoyées pour travailler dans les champs à Torgau, à 120 km au sud de Berlin. Impliqué dans une tentative avortée d'évasion, le groupe des trois femmes fut renvoyé au camp de Ravensbrück. Le 19 octobre, nouveau transfert, cette fois à l'Est au camp satellite de Königsberg où elles durent construire une nouvelle base aérienne.

Du fait de la sous-alimentation et des conditions climatiques hivernales, Lilian Rolfe tomba malade ; affaiblie et épuisée, elle fut envoyée à l'hôpital du camp. Vers le 21 janvier 1945, les trois Anglaises furent une nouvelle fois rappelées à Ravensbrück et enfermées dans le Bunker-prison du camp.

Entre fin janvier et début février, l'ordre vint de Berlin de les exécuter. Lilian Rolfe dut être portée tant son état était critique, Denise Bloch tenait à peine debout, Violette Szabo étant la moins faible. Elles furent toutes trois abattues d'une balle dans la nuque et leur corps fut immédiatement incinéré.

SOUS-LIEUTENANT MURIEL BYCK.



Sous-Lieutenant Muriel Byck. 26 ans. Anglaise. Muriel Byck (née le 4 juin 1918 et morte le 23 mai 1944) fut, pendant la Seconde Guerre mondiale, un agent secret britannique du « *Special Opération Executive* ». Son nom d'emprunt était « *Violette* ». Dans la nuit du 8 au 9 avril 1944. Elle est parachutée avec les Capitaines Stanislaw Makoski, Sydney Huson et G.D. Jones. Elle travaille comme opérateur radio du réseau « *Ventriloquist* », sous les ordres de Philippe de Vomécourt dit « *Antoine* ».

Le 23 mai de la même année, elle meurt de méningite à l'hôpital de Romorantin. Elle est enterrée au cimetière anglais de Pornic. À Romorantin ou un monument aux martyrs de la Résistance est érigé, elle figure sous le nom de Muriel Byck dite « Michèle »

SOUS-LIEUTENANT MADELEINE DAMERMENT.



Sous-Lieutenant Madeleine Damerment. (1917-1944) soit 27 ans. Française. Madeleine Damerment travailla d'abord dans le réseau d'évasion « *Pat* », puis le « *Special Opération Executive* ». Elle est parachutée en France comme courrier du réseau « *Bricklayer* », à environ 30 km à l'est de Chartres, dans la nuit du 28 au 29 février 1944, avec France Antelme la chef de réseau, et Lionel Lee, l'opérateur radio.

Ils sont arrêtés à l'atterrissage par la Gestapo, puis un bref interrogatoire, emmenés au siège de la « *SD* » avenue Foch à Paris.

Elle est transférée à Dachau le 12 septembre 1944 avec Eliane Plewman, Yolande Beekman et Noor Inayat Khan. Le lendemain matin, toutes quatre sont exécutées d'une balle dans la nuque.

SOUS-LIEUTENANT NOOR INAYAT KHAN.



Sous-Lieutenant Noor Inayat Khan. 30 ans. Russo-Anglaise. est un agent secret britannique du « *Special Opération Executive* », section « *F* ».

Premier agent féminin à être envoyé en France comme opérateur radio, elle rejoignit le réseau « *Phono* » d'Henri Garry en juin 1943.

A Dachau, Le 13 septembre à Dachau, elle fut assassinée avec ses camarades d'une balle dans la nuque et son corps, jeté dans un four crématoire. selon une source elle aurait été trahie par Renée Garry, sœur du chef du réseau « *Phono* », jalouse de ne pas faire partie du réseau et qui demande 100.000 francs comme récompense, soit un dixième du prix que les Allemands auraient été prêts à payer pour cela. Selon une autre source, elle aurait été dénoncée par Henri Déricourt.

Le 11, 12 ou le 13 octobre, Noor est arrêtée à son domicile, au premier étage du 98, rue de la Faisanderie, à 200 mètres du siège du SD, installé Avenue Foch.

Le premier jour de son incarcération, Noor demande à Hans Kieffer à se rendre aux toilettes, sans menottes, elle escalade la fenêtre, atteint le toit mais, faute de moyen pour descendre, elle est reprise. Dans la nuit du 24 au 25 novembre, nouvelle tentative d'évasion, en compagnie de John Starr « *Bob* » et Léon Faye « *Aigle* », chef du réseau français « *Alliance* »

rattaché à l'« *Intelligence Service* ». L'évasion échoue. Hans Kieffer, numéro 2 de la Gestapo en France, leur demande de donner leur parole d'honneur de ne plus tenter de s'évader. Seul Starr accepte de signer. Noor et Faye refusent.

Le 27, elle est transférée à la section féminine de la prison civile de Pforzheim, près de Karlsruhe, dans le nord de la Forêt noire.

Wilhelm Kraus, directeur de la prison, reçoit l'ordre de la traiter selon le décret « *Nuit et Brouillard* », et de l'attacher par les pieds et les mains. Une troisième chaîne relie ses mains et ses pieds ; elle a besoin d'aide pour se nourrir et se laver ; sa cellule l'isole des bruits extérieurs par deux épaisses portes d'acier.

Ce régime lui sera appliqué pendant les neuf mois où elle va rester à Pforzheim. Le 10 septembre, Noor est transférée à la prison de Karlsruhe, où elle rejoint Yolande Beekman « *Mariette* », Eliane Plewman « *Gaby* » et Madeleine Damerment « *Solange* », qui s'y trouvent depuis leur transfert depuis Fresnes le 12 mai.

Le lendemain, une gardienne informe les quatre femmes de leur départ prévu pour le lendemain matin. Le 12 à 1 h 30, on vient les chercher dans leur cellule et on les remet à la Gestapo, qui les emmène en train à Munich. Dans la soirée, elles prennent un nouveau train pour Dachau, à 20 km au nord de la ville, puis à pied, elles finissent la route jusqu'au camp de concentration où elles sont enfermées dans des cellules individuelles.

Le matin du 13, elles sont emmenées jusqu'à un mur situé derrière le four crématoire. Leurs vêtements sont arrachés, elles sont violemment battues.

Selon un témoin oculaire qui écrivit 14 ans après les faits :

« Noor est rouée de coups par l'officier SS qui dirige le camp. Il s'est acharné sur elle avec une violence inouïe. Elle n'a pas pleuré et n'a rien dit. Quand il a été à bout de souffle et que la jeune femme n'était plus qu'un tas de chairs ensanglantées, il lui a dit qu'il allait la tuer.

Le seul mot qu'elle ait dit avant qu'il ne lui tire une balle dans la nuque, c'est "Liberté !" ».

Mortes ou mourantes, les quatre femmes sont jetées dans le four crématoire. L'officier SS, Friedrich Wilhelm Ruppert, sera condamné pour d'autres crimes et exécuté en mai 1946.

SOUS-LIEUTENANT VERA LEIGH.



Sous-Lieutenant Vera Leigh. (1903-1944) soit 41 ans. Anglaise. Elle fut un agent britannique du « *Special Operation Executive* », qui la recruta comme agent pour sa section « *F* ». Vera Leigh a comme mission d'assurer la fonction de courrier du réseau « *Inventor* » que Sydney Jones vient reconstituer dans la région parisienne. Après avoir reçu de nouvelles instructions dans une maison sûre à Neuilly sur Seine, Vera Leigh loue un appartement à Paris et porte des messages de la part de Sydney Jones

dans la ville et à l'extérieur, jusque dans les Ardennes. Un jour, à la gare Saint-Lazare, elle rencontre par hasard le mari de sa sœur, qui dirige une maison sûre d'un réseau d'évasion. En

encourant beaucoup de risque, elle s'implique dans cette opération, en escortant les aviateurs alliés dans les rues de Paris pour qu'ils rejoignent leurs contacts suivants. Elle noue des relations avec d'autres agents, y compris Julienne Aisner.

Le 30 octobre, elle est arrêtée au café « *Chez Mas* », place des Ternes, et incarcérée à la prison de Fresnes. Elle fut certainement trahie, puisque les Allemands étaient déjà au courant de ses activités. Le 12 mai 1944 au matin, Vera Leigh, en même temps que sept autres agents féminins du SOE, Andrée Borrel, Diana Rowden, Yolande Beekman, Eliane Plewman, Odette Sansom, Madeleine Damerment et Sonia Olschanezky⁷ est extraite de la prison de Fresnes. Elles ne se connaissent pas les unes les autres, n'ayant jamais eu à se côtoyer, ni à l'entraînement, ni sur le terrain, ni en prison. Elles sont envoyées au quartier général du SD, avenue Foch, où elles sont enfermées quelques heures, puis emmenées en camion, attachées deux par deux, à la gare de l'Est, mises dans le train et déportées en Allemagne. Des huit femmes, seule Odette Sansom reviendra et pourra faire le récit de ce voyage.

Le 6 juillet 1944, elle est avec Andrée Borel, Diana Rowden et Sonia Olschanezky, emmenée au camp de concentration de Natzweiler-Struthof. Le même jour, peu après leur arrivée, elles reçoivent une injection de phénol, puis sont jetées inconscientes dans le four crématoire.

SOUS-LIEUTENANT VIOLETTE SZABO.



Sous-Lieutenant Violette Szabo. 24 ans. Française. Elle fut une résistante et un agent secret britannique de la section « *F* » du « *Special Operations Executive* » (SOE). Elle effectue deux missions en France, mais, arrêtée, elle est déportée au camp de concentration de Ravensbrück. Entre le 25 janvier et le 5 février 1945, Violette Szabo, Denise Bloch et Lilian Rolfe sont extraites de leur cellule et conduites dans une cour, derrière le four crématoire. Denise Bloch, très diminuée et Lilian Rolfe, qui souffre d'une

pneumonie, doivent être portées sur des brancards. Violette Szabo peut marcher. Le commandant du camp, le *SS Sturmbannführer* Fritz Suhren, lit un ordre émanant de la direction des services de contre-espionnage à Berlin, prescrivant que les trois prisonnières « *condamnées à mort* » soient exécutées. Il ordonne au *SS Scharführer* Schülte de procéder aux exécutions. Schülte abat chaque femme d'une balle dans la nuque. Le médecin du camp, le *SS Sturmführer* Trommer, constate leur décès. Les corps sont aussitôt portés au four crématoire et incinérés.

SOUS-LIEUTENANT YVONNE RUDELLAT.

Pour le Sous-Lieutenant Yvonne Rudellat, (française) il n'y a pas de photo connue. Elle fut la première femme à être envoyée par le « *Special Operations Executive* » (SOE) en France, en juillet 1942.

Dans la nuit du 15 au 16 juin 1943, avec Pierre Culioli, elle recueille deux agents canadiens, qui viennent établir et diriger le réseau « *Archdeacon* » dans les Ardennes. Alors qu'ils les

⁷ https://fr.wikipedia.org/wiki/Andr%C3%A9e_Borrel,

emmènent à la gare de Beaugency en voiture, ils sont arrêtés par un barrage allemand et les deux Canadiens emmenés.

Culioli, avec Rudellat, tente alors d'échapper aux Allemands, mais se retrouve face à un nouveau barrage près de Bracieux, où Yvonne Rudellat est touchée par une balle en pleine tête. La croyant morte, Culioli lance la voiture à pleine allure contre un mur, sans succès.

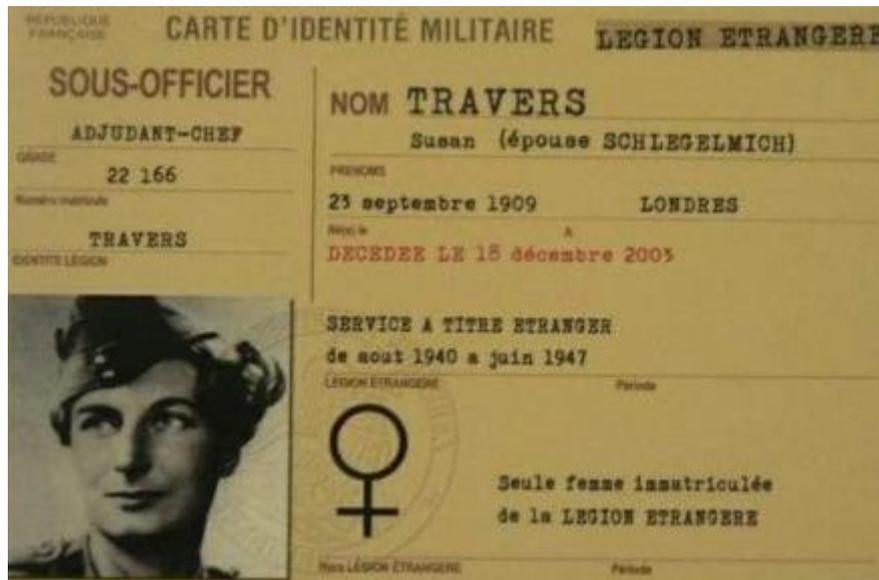
Ils sont alors arrêtés par la police allemande et emmenés à Blois. Blessée, elle est emmenée dans un hôpital civil de la ville, où les médecins, découvrant que la balle n'a pas touché le cerveau, décide de la laisser à sa place.

Pour tenter de la protéger, les membres du personnel médical lui injecte des calmants pour la faire dormir lorsque les interrogateurs de la police allemande viennent pour l'interroger.

Fin septembre 1943, elle est envoyée au Centre pénitentiaire de Fresnes, partageant sa cellule avec deux autres résistantes. Enregistrée sous le nom de Jacqueline Gautier, un de ses alias de résistance, elle est déportée à Ravensbrück en août 1944 puis est transférée le 2 mars 1945 vers Bergen-Belsen où elle est libérée par les soldats britanniques le 5 avril.

Atteinte du typhus, elle meurt le 23 ou le 24 avril 1945. Elle sera enterrée dans une fosse commune du camp.

SUSAN TRAVERS, UNE LÉGIONNAIRE EXEMPLAIRE DANS LA GUERRE ! (seule femme jamais incorporée dans la Légion Etrangère⁸⁸).



Susan, seule femme jamais incorporée dans la Légion étrangère, héroïne oubliée de la bataille de Bir-Hakeim, vétérane de la Seconde Guerre mondiale et d'Indochine.

Coup de projecteur sur une dame anglaise, fille d'amiral, au parcours hors normes, provençale d'adoption puis qu'ayant passé sa jeunesse sur la côte d'Azur, Miss Susan Travers...

Peu de personnes connaissent Susan Travers, seule femme ayant servi sous l'uniforme de la Légion : comme membre rattachée à la 13^{ème} Demi-Brigade de la Légion étrangère, elle va combattre en Syrie, en Afrique du Nord, et notamment à Bir Hakeim, mais également en Italie, lors du Débarquement de Provence, en Alsace puis, après la fin de la guerre, en Indochine.

UNE FEMME EXTRAORDINAIRE.

Susan naît en Angleterre le 23 septembre 1909. Dans sa jeunesse, garçon manqué, elle admire ce père, amiral de la marine britannique, et veut lui ressembler. Voyant en lui un héros puisqu'il a été volontaire pour aller à la guerre alors qu'en 1914 il a pris sa retraite, sa seule mais incroyable ambition est de marcher dans ses pas afin de susciter son admiration.

La famille du côté de sa mère est très fortunée, ce qui lui permettra de profiter d'une vie insouciant et facile durant toute sa jeunesse et son adolescence.

La famille habite une villa victorienne sur la « *Riviera anglaise* », en compagnie de son frère aîné qui la méprise vu son insouciance et son côté « *garçon manqué* ». En 1921, la famille s'installe sur la « *Riviera française* » à Cannes dans un hôtel de style provençal, entouré d'arbres et de fleurs, puis dans une jolie villa perchée sur la colline.

⁸⁸ Tiré du texte de Malou Lorenzon.

La championne de tennis de l'époque, Suzanne Lenglen, habite à Cannes où elle joue dans le même club niçois. Le père de Susan, qui a été un excellent joueur de tennis, décide (faute de mieux pour cet aristocrate) de faire de sa fille une athlète de compétition. Elle prend, chaque jour, des leçons avec des professionnels et s'entraîne avec lui. A 16 ans, elle se sent seule, prisonnière de ses parents, traitée en enfant malgré sa transformation en belle jeune fille. Elle lit beaucoup, en anglais et en français, qu'elle parle déjà couramment.

Lassant quelque peu sa famille vû la force de son caractère ne ressemblant à au schéma demandé à une jeune fille de la haute bourgeoisie de cette époque, elle est envoyée dans une école de Florence pour compléter et (réajuster) son éducation. Paradoxalement, elle se sent enfin libre ! elle est charmée par l'Italie et par la ville des Médicis, qu'elle découvre, (surveillée par Miss Penrose, la directrice, chargée de veiller sur la vertu de ses pensionnaires). Celle-ci ne les accompagne pas pendant un séjour à Rome, Susan n'y découvre pas que la ville antique, laissant son enfance derrière elle ...

Se sentant dorénavant des ailes, alors que seuls les hommes conduisent alors des voitures, elle prend une résolution qui aura une grande importance dans sa vie future : elle persuade ses parents de lui payer des leçons de conduite. Son père lui apprend à réparer et à entretenir sa vieille automobile « *Cottin-Desgouttes* ».

Le temps passant, dans les années 1930, elle voyage dans toute l'Europe pour participer à des compétitions de tennis, menant une vie trépidante, multipliant les liaisons, buvant du champagne et fumant des cigarettes. Ses parents, qu'elle épuise psychiquement décident de l'envoyer à Londres chez sa tante Hilda. Cette dernière, célibataire, aquarelliste, mélomane et violoniste, possède dans la haute société londonienne, de nombreux amis qui les invitent souvent à dîner. Après ce trop bref et heureux séjour, elle refuse de retourner chez ses parents ... et rejoint son frère en Autriche, pianiste à Vienne. De là, elle va skier dans le Haut Tyrol et jouer au tennis à Budapest, ville où elle se rend, un jour, depuis Belgrade en avion pour un baptême de l'air. Elle continue à fréquenter les stations balnéaires et sportives chics, vêtues de vêtements masculins, comme certaines femmes de l'époque qui participent ainsi à leur « *libération* ».

Telle était cette jeune femme insouciant, tant délurée que frivole, qui va devenir adjudant-chef dans la Légion étrangère ! Ainsi, la femme mince aux cheveux courts, vêtue de gris, n'est plus la jeune fille habillée luxueusement, qui menait une vie oisive à travers une Europe paisible.

SON ENTRÉE DANS LA GUERRE.

Susan passe l'été 1939 en France dans le château d'une amie américaine près de Châtellerault, lorsque la radio annonce la déclaration de la guerre. Se sentant française, 18 ans après avoir quitté l'Angleterre, elle décide de rester dans notre pays.

Elle se porte volontaire comme chauffeur d'ambulance de la Croix-Rouge mais, pour être acceptée, elle doit d'abord recevoir une formation d'infirmière. Pendant son stage de 3 mois

à l'hôpital de Poitiers, maladroite et impatiente de pouvoir conduire une ambulance, elle ne montre pas de grandes qualités d'aide-soignante mais elle obtient néanmoins son diplôme.

Proposant ses services pour se rendre, comme chauffeur d'ambulance, sur le front en Finlande, elle reçoit d'abord une réponse négative. Son diplôme d'infirmière intéressant davantage la Croix-Rouge, elle est enrôlée, début mars 1940, dans un corps expéditionnaire composé de six ambulances et leurs chauffeurs ainsi que d'une dizaine d'infirmières.

D'abord un train les emmène jusqu'à Amsterdam puis le groupe est transporté par avions jusqu'à Stockholm. La fin de la bataille très meurtrière, avec la capitulation des Finlandais, les contraint à y rester. Susan attend chez le maire qui la loge, la décision des autorités de laisser les membres de l'expédition entrer en Finlande. Ils s'embarquent sur un bateau de pêche, dans un froid extrême, jusqu'au port d'Abo, d'où ils rejoignent l'hôpital d'Helsinki. Après l'invasion du Danemark et de la Norvège par les Allemands, lorsqu'en mai 1940 c'est le tour de la Hollande et la Belgique, ils se trouvent dans la petite ville de Norrmark, où ils ont installé un hôpital de fortune. Lorsqu'elles doivent rentrer en France, les soldats finlandais en convalescence, que soignent Susan et ses collègues, organisent une fête pour les remercier.

À la défaite de juin 1940, elle se trouve donc en France, mais elle décide le 18 juin 1940 de rejoindre Londres et répondre à l'appel du général de Gaulle qu'elle a capté en compagnie d'amies infirmières, en s'engageant dans les « *Forces Françaises Libres* ».

Quittant son pays d'adoption, tombé entre des mains ennemies, elle s'embarque vers son pays d'origine. Après une très difficile traversée dans la tempête et entre les mines, elle arrive, épuisée, chez sa tante Hilda à Londres. Malgré le temps passé depuis leur dernière rencontre, l'accueil n'est pas très chaleureux. Elle est témoin, avec sa famille, des premiers combats aériens, au-dessus du port, de la bataille d'Angleterre. Elle rentre à Londres, alors que les bombardements viennent d'y commencer.

Après avoir contacté, en vain, toutes ses relations de Londres pour essayer d'entrer dans l'action, elle apprend que les Français libres recherchent des infirmières et des chauffeurs.

Au Q.G. du général, Miss Ford, la responsable des infirmières, l'engage sur le champ au grade de sergent. Après avoir trouvé un uniforme et s'être fait vacciner, elle attend son départ en rendant visite à ses parents à Folkestone. Elle achète son « *matériel de campagne* » : la baignoire de toile, le lit pliant et quelques vêtements qui lui seront nécessaires et rejoint Liverpool en train.

Elle est formée au métier d'infirmière ainsi qu'à celui de conductrice d'ambulance. Et c'est en tant que telle que le 31 août 1940, elle quitte Liverpool et s'embarque à destination de Dakar dans un groupe de 10 infirmières anglaises, belges et françaises parmi un millier d'hommes composant les deux Bataillons de la 13^{ème} Demi-Brigade de la Légion étrangère dont elle admire le patriotisme. À bord, elle se lie naturellement d'amitié avec les légionnaires.

En septembre 1940, elle accompagne les légionnaires lors de l'attaque à Dakar, contre les forces de l'État français du Maréchal Pétain. Faisant partie d'un groupe de 10 infirmières

anglaises, belges et françaises, Susan soigne les Français libres, rescapés du carnage provoqué par l'aviation de la France de Vichy lors de cette tentative de débarquement.

Après cette attaque loupée, Susan suit la Légion en Sierra Leone, au Cameroun, au Gabon, au Congo. Envoyée à Brazzaville, au Congo, ville déprimante éloignée des actions militaires, elle cherche à se rendre utile auprès de la population pauvre, en travaillant dans un modeste dispensaire. Le général français, inspecteur général de Brazzaville, se laisse convaincre par sa volonté de se joindre aux Forces Françaises libres, en partance pour l'Afrique du Nord.

Parvenue à Durban sur un cargo sale et peu sûr, elle s'embarque, fin janvier 1941, sur le « *Neuralia* ». Elle arrive au Gabon puis se dirige vers le Cameroun toujours avec les Légionnaires. C'est ensuite au Soudan qu'elle fera la connaissance de Pierre Messmer, alors capitaine de la Légion, qui deviendra son plus fidèle ami.

Elle est à l'époque chauffeur pour un officier-médecin de la 1^{ère} Division Française Libre. Le 7 juin 1941, à Gaza, au cours d'un repas au mess de la Légion, Susan reçoit officiellement le surnom de « *La Miss* » comme c'est la coutume pour tous les Légionnaires, alors qu'elle n'appartient pas encore à la Légion.

Susan prend place dans un important convoi qui se dirige vers la Syrie, en passant par Tel Aviv. Au sommet d'une route de montagne, le convoi est mitraillé et bombardé par des stukas et autres avions de chasse de la Luftwaffe qui toutefois n'arrivent pas à le désorganiser.

Dès l'entrée en Syrie, les combats s'engagent avec les Français de Vichy qui contrôlent ce pays. Le commandant en chef, le colonel Magrin-Vernerey dit « *Monclar* », refusant cet affrontement, est remplacé par son adjoint, un colonel alsacien de 43 ans, Marie-Pierre Koenig.

L'ÉPISODE DU DOCTEUR GODOU.

L'ambulance du docteur Lotte, qu'il a confiée à un autre chauffeur de la Légion afin de préserver Susan des dangers des routes truffées de mines, en heurte une : le motocycliste d'escorte est tué ; le médecin est grièvement blessé. Son adjoint, qui le remplace, autoritaire et misogyne, exige de conduire lui-même la vieille voiture « *Humber* », transportant Susan afin qu'elle effectue les réparations que nécessitent sa conduite rapide et dangereuse. Elle est épuisée par le travail dont il l'accable et par son attitude méprisante.

Ce 17 juin, le docteur Godou qui ne supporte plus la force de caractère de Susan, lui annonce qu'elle est démise de sa fonction. Susan alors adjudant, se retrouve seule avec sa trousse à outils et ses affaires personnelles.

C'est ce même jour, qu'elle fait la rencontre qui va changer sa vie : elle est présentée au colonel Marie-Pierre Koenig qui lui déclare : « *Vous serez mon nouveau chauffeur* ». Le docteur Godou n'a pas réussi à la faire renvoyer lorsqu'il est allé se plaindre de ses services ; le colonel Koenig avait besoin de remplacer son propre chauffeur, tué la veille !

Après une période d'accalmie ou le Général Koenig est nommé administrateur, les liens entre Susan et ce dernier sont devenus très affectifs durant son hospitalisation à l'hôpital de Damas, où elle soigne une hépatite qui l'a beaucoup affaiblie. Elle a 29 ans tandis qu'il est âgé de 40 ans. Ils savent que leur amour (qui leur fait oublier la guerre et la politique), ne pourra pas durer. Pour l'abriter, ils décident de louer une villa ; très occupé, il laisse Susan choisir une ancienne ferme sur le flanc d'une colline à Aley près de Beyrouth.

Leur idylle sera de courte durée, un nouveau déménagement doit s'organiser : le général est nommé gouverneur d'Alep et de la Syrie. A Alep, leur nouvelle demeure, cernée de remparts à l'ombre de la citadelle, est celle réservée aux gouverneurs. Ils n'y retrouvent pas l'atmosphère intime et la qualité des repas de la villa qu'ils viennent de quitter.

Les réunions entre protagonistes de la guerre les conduisent à travers toute la Syrie ainsi qu'au Liban, dans des lieux magnifiques tels que l'ancienne ville romaine de Baalbek. Toutefois, l'époque ne se prête pas au tourisme ; de plus, elle est redevenue uniquement le chauffeur et la subordonnée du général.

La capitale égyptienne, Le Caire, constitue la prochaine étape, à l'initiative du général de Gaulle qui apprécie Koenig de plus en plus. Noël est, dans l'atmosphère coloniale d'un hôtel du bord du Nil et au cours d'une visite des pyramides de Gizeh, l'occasion d'une courte période de repos et d'intimité.

Au début de l'année 1942, la guerre continue de faire rage dans le monde entier. Pour contrer l'avancée en Lybie, vers l'Égypte, des troupes du maréchal Rommel, la 1^{ère} brigade française, comprenant un millier de Légionnaires et des unités issues des colonies, est mobilisée et rejoint, rattachée à la 8^{ème} armée britannique, le Désert occidental.

Bien que les Anglais souhaitent que le général soit conduit par un homme, Susan reste son chauffeur. Leur « *Ford Utility* » prend place dans l'impressionnant convoi, qui s'ébranle vers l'ouest. Ce véhicule devient l'habitation de Susan tandis que le général dispose d'une sorte de camping-car, aménagé à Alep dans une vieille camionnette « *Renault* » ; celles que les généraux anglais jaloux se font bientôt réaliser seront moins confortables !

Susan n'a plus de table ni de salle de bains ; elle dort le plus souvent seule dans la voiture, sous une épaisse peau de mouton, parfois dans une petite tente du campement. Elle subit les tempêtes de sable, le soleil implacable, la poussière et les mouches auxquels succèdent le vent, les pluies glacées, la grêle et la neige. Les conditions climatiques nécessitent un entretien fréquent de l'automobile.

Prenant ses repas avec les hommes, elle ne voit le général que pour le conduire et ne rencontre plus ses amis officiers.

Jour après jour, le convoi avance sur environ 700 kilomètres, à travers des plaines désertiques, couvertes de sable, de pierrailles et de broussailles épineuses. La passe d'Halfaya, proche de la frontière libyenne, est atteinte ; à part quelques escarmouches, après le départ des

allemands, la situation est assez calme mais les véhicules et les chars détruits témoignent de leurs récents affrontements avec les forces alliées.

L'ATTENTE DANS LE DÉSERT LIBYEN.

Suite à nouvelle offensive de Rommel, les Légionnaires sont envoyés, avec des Anglais, des Africains et des Indiens pour relever la brigade d'infanterie britannique, qui tient un fort italien abandonné, nommé Bir Hakeim. Pour y parvenir, la « *Ford Utility* » traverse un long désert aride, parmi de nombreux véhicules réquisitionnés hétéroclites, guidés à la boussole.

Le site de Bir Hakeim, plat, désertique et battu par les vents de sable, sans intérêt stratégique, ne contient que les ruines d'un fortin ottoman remanié par les troupes italiennes. Le « *bir* » étant un cours d'eau à sec depuis longtemps, l'eau venant de Tobrouk est stockée dans d'anciennes citernes ensablées, baptisés « *Les Mamelles* ».

Le rôle de la brigade française est de tenir la vieille citadelle le plus longtemps possible pour permettre aux alliés d'organiser une contre-attaque. La vie s'organise dans quelques tentes (hôpital, Q.G., cantines) et surtout dans des tranchées et une multitude de trous, constituant des abris individuels. Susan dispose de son propre trou, couvert par une toile, qui la protège mal de la chaleur étouffante des journées et du froid glacial des nuits.

Pour Susan, la solitude et la monotonie sont de temps en temps rompues par les repas avec les sous-officiers, par une virée bimensuelle vers la « *plage de Kœnig* » pour le dégrasage des hommes dans la Méditerranée et par des missions de reconnaissance de deux ou trois jours, secrètes et dangereuses. Bloquée seule avec le général dans la voiture, prise dans une tempête de sable, ils retrouvent un très court moment d'intimité jusqu'à l'arrivée d'un motard perdu, qu'ils doivent abriter.

Quand Pierre Kœnig lui propose de l'envoyer ailleurs, hors de ce lieu qui n'est pas pour les femmes, Susan lui répète « *Où vous irez, j'irai !* ».



« Je réalise tout à coup qu'une femme les accompagne... » Suzanne TRAVERS et les légionnaires. De gauche à droite : lieutenant SARTIN, capitaine SAINT-HILLIER, Suzanne TRAVERS, capitaine MILLET et capitaine de SAIRIGNE.

BIR HAKEIM.

Une nuit claire de mai, les chars ennemis apparaissent à l'horizon, suivis d'une longue file de camions. Quelques jours plus tard, tout l'Afrikakorps s'est rassemblé devant Bir Hakeim, les chars attaquent la garnison malgré les mines.

Fin mai 1942, le haut commandement britannique transmet un ordre « *Aucune femme sur le front !* » car ils savent que la « *Panzer Army Africa* » de Rommel prépare l'attaque de Bir Hakeim. Koenig ordonne à toutes les femmes présentes sur place de quitter la position. Toutes, sauf une : Susan Travers, seule femme au milieu de 3.700 soldats dont 950 légionnaires de la 13^{ème} DBLE. Le général l'envoie chercher un nouveau véhicule de liaison à Tobrouk. Après que soit parvenue la nouvelle que les Français de Bir Hakeim ont repoussé l'ennemi, elle parvient à y retourner dans un convoi de vivres et de munitions, avec un jeune journaliste. Le général l'affecte à l'hôpital, où elle retrouve le docteur Godou, responsable de l'« *atelier de réparation humaine* ».

Le 27 mai, Bir Hakeim est attaqué par les troupes allemandes : lors des deux semaines qui vont suivre, les 3.700 soldats français vont repousser à un contre dix, les assauts successifs des 40.000 hommes très aguerris de Rommel.

Le 3 juin, Rommel somme les troupes françaises de Bir Hakeim de se rendre, et exaspéré par leur résistance, il décide d'en venir à bout en les bombardant pendant plusieurs jours avant de prendre le poste. Malgré leurs efforts héroïques, les Français sont dépassés. En moins de 14 jours, la Luftwaffe déclenche plus de 1.400 vols sur des positions alliées, alors qu'au sol, les quatre divisions germano-italiennes lancent plusieurs assauts terrestres. Au cours de l'une des attaques, un obus crève le toit de la Ford du général Koenig, que Susan Travers, aidée par un conducteur vietnamien, fait remettre immédiatement en état. L'eau et les munitions sont maintenant presque épuisées.

Le 9 juin, Le général Koenig vient voir Susan dans son abri, pour la troisième fois en trois mois, et lui annonce que la sortie de la 13^{ème} DBLE aura lieu maintenant rapidement à travers les lignes ennemies. Elle est prévue dans la nuit du lendemain.



Pour cela, les Français vont devoir traverser les lignes ennemies. A l'heure prévue, Susan, au volant de la voiture dans laquelle est installé le général Koenig, suit la colonne des légionnaires du 2^{ème} Bataillon qui ouvre la voie dans les champs de mines. Mais la tentative d'évasion est découverte et les Allemands ouvrent le feu avec toute leur artillerie ! La colonne française doit en plus traverser un champ de mines. Afin d'éviter que les troupes ne soient désorganisées et pour montrer l'exemple, Koenig ordonne à Susan de porter leur véhicule en tête de la colonne : la jeune femme

pilote tous phares éteints sous le feu des mitrailleuses ennemies !

Ne pouvant pas décrire ici les difficiles conditions et la chronologie de cet exploit, très détaillées dans le récit de Susan Travers, nous reproduisons un résumé d'un membre de l'association Bir-Hakeim :

« 1 h 30 du matin. Le temps presse. Le général Kœnig pense qu'il faut payer d'exemple et que le reste de la garnison suivra, emporté par l'élan. C'est pourquoi il décide de s'engager derrière Bellec, pour essayer de trouver une passe dans le dispositif ennemi, pour que le reste des véhicules s'y engouffre. »

Le buste largement à l'extérieur du toit ouvrant de sa « Ford Utility », le général guide Susan en donnant des impulsions du pied sur ses épaules. Le commandant Amilakvari est à l'avant, à côté de la conductrice, après la destruction de son propre véhicule, et la guide à la boussole.

Au milieu du fracas des explosions, Susan Travers progresse, évitant les obstacles, la Ford est touchée par de nombreux impacts, et finit par se retrouver dans le silence. Ils sont passés, indemnes ! Puis après diverses péripéties, ils se perdent dans la nuit, isolés ».

Nous y ajoutons le point de vue du général Jean Simon, extrait de ses mémoires (*La saga d'un Français libre*, Presses de la Cité, 2000) :

« Très rapidement, les liaisons de commandement étant rompues, la sortie se transforma en une furieuse mêlée, sans aucune idée de manœuvres. Les « Bren carriers » et les fantassins avançaient droit devant eux. Les véhicules attendaient toujours que la voie fût ouverte. Assis sur le marchepied de la voiture du général Kœnig, je bavardai un long moment avec miss Travers.

Nos heures de nuit étaient comptées. Nous avions la hantise d'être capturés au lever du jour. Kœnig donna enfin l'ordre de faire partir les véhicules par rafales. Les officiers entraînaient des groupes de dix à quinze véhicules. Les pneus, les radiateurs, les pare-brise furent plus ou moins percés par les balles. Qu'importait : Tout ce qui pouvait rouler fonçait droit devant. Le bruit des mitrailleuses, le fracas des explosions, les hurlements des hommes (ceux qui avaient peur, ceux qui voulaient se donner du courage, mais aussi ceux qui étaient blessés) créèrent en quelques minutes une incroyable confusion.

« Le spectacle était étonnant », écrira le Général Kœnig. C'est le moins qu'on puisse dire, en effet : des véhicules dont les conducteurs avaient été touchés entraient en collision, sautaient sur les mines ; d'autres brûlaient, éclairant d'une façon intempestive ceux qui les suivaient. Le spectacle était bien plus qu'étonnant : hallucinant : L'aspirant Jacques Bourdis découvrit dans un camion abandonné un blessé grave, à côté de trois tirailleurs tués. Il lui fit un pansement avant d'interpeller le père Lacoïn, aumônier des fusiliers-marins, qui passait à proximité. Le prêtre lui répondit : « Ne vous en faites pas, mon vieux. Cette nuit, tout le monde ira au paradis ! » ».

Finalement, vers 11h30, le 10 juin, et après un périple de plusieurs heures, la colonne française atteint les lignes britanniques. Sur le véhicule de Susan, les soldats relèvent onze impacts de balles. Les amortisseurs et les freins sont hors d'usage. Pourtant, Susan a réussi l'impensable

: se frayer un chemin hors de l'enfer sur terre, en emmenant avec elle l'élite de l'armée française,

Le 18 juin 1942, le général de Gaulle adresse un message au général Koenig :

« *Le monde a reconnu la France, quand, à Bir Hakeim, un rayon de sa gloire renaissante est venu caresser le front sanglant de nos soldats* ».

Mais tous ne vont pas survivre : La bataille a fait plus de 700 morts ou disparus parmi les 3.700 hommes assiégés à Bir Hakeim, cependant 2.400 parviennent à traverser les lignes ennemies, mais seulement 650 hommes des deux bataillons de la 13^{ème} DBLE réussissent à rejoindre le point de ralliement.

Quelques jours après, sur la route d'Alexandrie, point de regroupement de la brigade, la « *Ford Utility* » avance au pas pour que le général puisse honorer ses hommes en les saluant. Dans la descente d'une colline, ses freins lâchent : lors de la sortie de Bir Hakeim, une balle avait brisé le conduit de liquide des freins.

Après une semaine de repos et de détente à Alexandrie et au Caire, cette ville est bientôt soumise à la panique que provoque l'avancée des troupes de Rommel. Le général Montgomery, nouveau commandant de l'armée britannique, envoie les Français libres vers une petite station de chemin de fer, appelée El Alamein, ordonnant que les femmes soient évacuées du front. Contrairement aux infirmières qui obéissent, Susan décide, une nouvelle fois, de se faire passer pour un homme.

Le 23 octobre commence la bataille qui marque un coup d'arrêt à la progression de l'Afrikakorps en Afrique du nord. La 1^{ère} Brigade des Français libres a pour objectif de prendre le piton de l'Himeimat, qui s'élève à 80 mètres. Pris sous une rafale de mitrailleuses au pied de la falaise et ne pouvant s'enfuir, ils subissent de très lourdes pertes. Lorsqu'après l'accalmie, une ambulance américaine transporte à la tente servant d'hôpital le corps sans vie d'un officier, Susan pense, un moment, que son général est mort. Ce n'est pas lui mais elle est pétrifiée lorsque le chauffeur du lieutenant-colonel Amilakvari lui apprend qu'il s'agit du prince géorgien, le premier homme de la Légion qu'elle a intimement connu. Il a toujours refusé de porter son casque, mais portait encore sa vieille capote percée de trous de balles !

Malgré cet échec, la bataille d'El Alamein, également très meurtrière pour les Britanniques, marque une victoire ! celle-ci reste amère pour les troupes françaises qui sont envoyées à Gambut, dans la province libyenne de Tripolitaine.

En avril 1943, Susan est affectée à Enfidaville en Tunisie comme chauffeur d'ambulance à la Légion. Elle est présente lors de la dernière bataille avec l'Afrikakorps au Djebel Garci puis pour la reddition des allemands au Cap Bon.

En avril 1944, les Français libres détachés auprès de la 5^{ème} armée américaine à Bizerte en Tunisie sont transportés à Naples. Leur rôle sera de chasser les allemands de la péninsule italienne, sous le contrôle du Maréchal Juin. Les femmes ne sont pas autorisées par les Américains, mais Susan, devenue coutumière de ce fait, se cache les cheveux et se dissimule au milieu des troupes dans son uniforme américain. Susan accompagne une fois de plus la

13^{ème} Demi-Brigade de la Légion étrangère (DBLE), elle qui lui est fidèle depuis le début de la guerre ! Elle réussit à s'embarquer avec elle.

Une fois de plus, les officiers supérieurs devant sa force de caractère, l'admettent ! Elle sera bientôt « *conductrice* » d'un général, cette fois-ci américain, puis elle conduit une ambulance, transportant sous la mitraille, les blessés français et américains des divers champs de bataille jusqu'aux hôpitaux de campagne.

LA CAMPAGNE D'ITALIE.

Un an plus tard, elle suit la Légion pendant tous les combats de la campagne d'Italie. Le pont parisien du Garigliano célèbre la bataille de Monte-Cassino en Italie, en mai 1944. Le Garigliano, est en fait une petite rivière séparant les provinces italiennes du Latium et de Campanie. Le 11 mai 1944, les Français y font une percée décisive dans une zone montagneuse sur des chemins étroits et tortueux, truffés de mines, voies tortueuses et étroites où les chars américains ne peuvent passer. Susan toujours dévouée, passe ses journées à conduire une fourgonnette « *Dodge* » aménagée en ambulance, sur des routes rendues impraticables par la pluie et minées, au milieu des ruines.

Seule et isolée, elle trouve difficilement le sommeil la nuit, recroquevillée à l'arrière de son véhicule. En cette période très noire, elle se rappelle les moments heureux de sa vie antérieure ; le luxe et le confort lui manquent : elle rêve d'un lit moelleux, de l'eau courante, de l'odeur de fleurs fraîches, d'un repas plantureux dans un restaurant chic.

Les environs de Rome sont atteints en juin 1944. Susan fête avec quelques officiers des Forces Françaises libres la prise de la capitale italienne. Comme pour Paris deux mois plus tard, la ville a pu préserver ses monuments historiques grâce à la désobéissance d'officiers allemands, qui ont pourtant reçu l'ordre de la détruire.

Susan rejoint la région de Tivoli, libérée par les Légionnaires ; dormant toujours dans son ambulance, elle prend ses repas avec un médecin et un dentiste, pourvu d'un grand sens de l'humour et d'un sourire magnifique.

Le Corps expéditionnaire français continuant à marcher vers le nord, est bientôt envoyé dans un camp près de Naples. Les Légionnaires sont amers, après le débarquement en Normandie, de ne pas être les premiers soldats français à fouler le sol de notre pays. Un quart d'entre eux ont été tués ou blessés pendant la campagne de libération de l'Italie.

On confie à Susan un nouveau véhicule à conduire, un énorme camion américain « *GMC* ». Elle s'embarque bientôt avec lui, sur un « *liberty ship* », qui les transporte avec ses compagnons de la Légion à Cavalaire-sur-Mer près de Saint-Tropez.

LA RECONQUÊTE DE LA FRANCE.

En août 1944, elle participe au débarquement de Provence, vivant avec la Légion l'épopée de la 1^{ère} Armée Française, qui remonte la vallée du Rhône. Elle est promue adjudant-chef en octobre.

Après une nuit sur la plage, dans l'attente du déminage, les habitants de Hyères les accueillent avec joie. L'« *Opération Anvil* » commence, les Légionnaires étant toujours rattachés à la 5^{ème} armée américaine. Au volant de son « GMC », Susan suit le corps expéditionnaire français au cours de la bataille de Provence (prise du Mont des Oiseaux), puis de la libération des villes de Toulon, Avignon et Lyon. Après la bataille d'Autun, une ambulance anglaise, difficile à manier lui est confiée. Elle conduit parfois également la Citroën du commandant de la compagnie.

De septembre à novembre 1944, les Vosges puis les villes de Belfort et de Mulhouse sont atteintes. Les pertes humaines de la 13^{ème} DBLE sont importantes, avec de nombreux cas de gelures. C'est alors que Susan est promue adjudant-chef pour son rôle dans la Légion.

L'Alsace est ensuite reconquise. Alors qu'elle est autorisée à dormir dans une maisonnette des environs de Colmar, sa chambre se trouve transformée en morgue par deux brancardiers qui en ont reçu l'ordre ; ils ne manquent pas d'humour, en la quittant : « *Cette nuit, ces hommes ne risquent pas de vous embêter* ».



Les derniers mois de la campagne, dans un froid intense, sont parmi les plus durs. Son béret enfoncé sur les oreilles, Susan⁹ continue à conduire des ambulances ainsi que d'énormes engins transportant des obusiers entre les congères, sur des routes verglacées à 30 kilomètres de la ligne de front.

Elle s'arrête parfois pour traire des vaches squelettiques, abandonnées dans les pâturages. En route, on lui remet l'ordre de l'Armée :

« Sous-officier de qualité exceptionnelle, ayant fait preuve d'une abnégation et d'un dévouement émérites.

Elle s'est ralliée à la cause des Français libres en 1940 et a pris part, depuis cette date, à toutes les campagnes. Toujours prête pour les missions les plus risquées sans jamais songer au danger encouru, elle a manifesté un sang-froid sous le feu qui a suscité l'admiration de ses camarades Légionnaires.

En toutes circonstances, elle fut un exemple des plus belles qualités de la Légion. Toujours prête à se porter volontaire pour ramener les blessés des premières lignes, son courage fut une nouvelle fois salué par tous au cours des huit jours de combats très difficiles à Elsenheim, du 22 au 30 janvier 1945. Elle travailla nuit et jour dans la neige et la boue, sous le feu de l'artillerie, les mortiers et les attaques meurtrières de l'infanterie ».

Le jour de l'armistice, le 7 mai 1945, le corps expéditionnaire, qui a quitté les montagnes glacées, se trouve à nouveau dans le climat plus clément de la Côte d'Azur, l'objectif est d'éliminer les dernières poches de la résistance allemande au nord de Nice.

Elle est citée à l'Ordre de l'Armée pour son courage et sa conduite exceptionnelle en Alsace, lors des durs combats d'Elsenheim, en janvier 1945. Début février, elle participe, encore avec la Légion, à la reconquête de Colmar.

⁹⁹ Susan, très marquée par la fatigue.

Enfin, en mai 1945, elle vient à Paris, car elle est invitée par la Légion au défilé de la victoire devant le général de Gaulle. C'est la fin de la Seconde Guerre mondiale pour elle. Mais pas la fin des combats.

UNE FEMME DANS LA LÉGION !

A Paris maintenant en paix, elle est mutée au « *Bureau des personnes déplacées* » ou elle s'ennuie fermement !

Nostalgique de sa vie auprès des hommes de la 13^{ème} DBLE, ou se trouvent ses seuls vrais amis, elle veut rejoindre la Légion, chose semblant impossible, car jamais aucune femme n'est entrée chez cette dernière depuis sa création en 1831.

Quelques semaines après, sur les conseils de Paul Arnault, chef de bataillon à la 13^{ème} DBLE, Susan s'engage formellement dans la Légion : à l'époque, il n'est pas demandé de préciser le sexe de la personne qui s'engage. Et aucune visite médicale n'est demandé. Elle est donc acceptée le 28 juin 1945 par la commission qui examine à cette époque encore trouble 30.000 demandes (dont certaines parfois très troubles, eu égard au passé du candidat), l'admet dans les rangs de la Légion étrangère française dans sa division Logistique avec le numéro d'immatriculation 22166 en tant qu'adjudant-chef ! Il faut avouer qu'à cette époque, les candidats n'ont pas à se soumettre à une visite médicale. Le général Koenig, qui en fait alors partie, est-il intervenu pour la remercier de lui avoir sauvé la vie ? Mystère ! Mais le constat s'impose ! La voici première femme de la Légion étrangère, et la seule jusqu'à aujourd'hui !

Avant de se rendre en Tunisie, où elle est affectée, Susan rend visite à ses parents dans le Kent.

- *Comment s'est passé ta guerre, Susan ?*

- *Assez tranquille.*

Ce sont les seuls mots échangés avec son père à propos de l'intense période qui vient de se dérouler. Lorsqu'elle leur annonce qu'elle vient de s'engager dans la Légion étrangère, après un instant de stupéfaction de ses parents, son père admet enfin qu'elle peut mener la vie qu'elle a choisie.

NOUVELLE RENCONTRE EN TUNISIE.

L'avion du général gouverneur militaire de la Tunisie la transporte de Paris à Sousse. En guise d'uniforme n'existant pas pour les femmes, elle adapte une jupe droite kaki. Le camp occupe une situation agréable dans les environs de l'ancienne cité romaine d'Hadrumète.

Au « *foyer des Légionnaires* », comprenant un bar et une cantine, elle est chargée de la gestion du personnel et de la comptabilité ainsi que du choix et de l'achat des vins (par tonneaux transportés sur une carriole tirée par une mule).

La « *Miss* », comme l'appellent toujours les Légionnaires, fait la connaissance d'un jeune sous-officier, qui a fait la guerre dans le 6^{ème} régiment de la Légion. Elle a déjà croisé, quelques mois plus tôt, cet alsacien, Nicolas Schlegelmilch, dans une cantine du camp des Légionnaires en région parisienne. Elle s'attache à cet homme joyeux et intelligent, qui la respecte et la fait rire. Leur relation devient intime.

BONHEUR EN INDOCHINE.

En février 1946, tous deux suivent à Saïgon, en Indochine, la 13^{ème} DBLE, envoyée pour y restaurer l'ordre.

Tandis que Nicolas se bat contre les rebelles du Viêt-Minh, Susan est d'abord chargée du ravitaillement de la base de Hoc-Mon et du bar des hommes. Ensuite, son expérience lui permet d'échapper à la vie monotone de la base, pour transporter en ambulance jusqu'à l'hôpital les blessés et les morts des deux camps. La malaria et la dysenterie font également des ravages. Parfois, pour échapper à la chaleur et aux mouches, elle va passer le week-end, par une route périlleuse, dans les montagnes de Da Lat, où les officiers et leurs épouses ont pris l'habitude de se reposer. Nicolas propose à Susan, qui attend un enfant, de l'épouser. Le mariage est célébré simplement à la mairie et à l'église catholique de Hoc-Mon. Quelques-uns des officiers de la Légion, qu'elle a connus pendant la guerre mondiale, sont présents en Indochine et y assistent.

En septembre 1947, la naissance de François à la clinique Saint-Paul de Saïgon est fêtée joyeusement par les sous-officiers de la Légion. Après le transfert du camp à Saïgon, la famille Schlegelmilch vit, dans le bonheur, à proximité dans une petite villa de Jardine.

Susan décide alors de quitter la Légion afin « *de mieux assumer son devoir de mère et d'épouse* » dit-elle. Les deux années suivantes sont heureuses, à part les combats dont une embuscade, au cours de laquelle plus d'une centaine de Français, dont des anciens de la Légion, sont tués, blessés ou fait prisonniers.

SOLITUDE AU MAROC.

En 1948, Susan suit son époux transféré à la base de Meknès, où la Légion est chargée de maintenir le protectorat français et de faire respecter l'ordre. Avant de s'y installer, Susan fait un bref séjour chez ses parents dans le Kent pour leur présenter son fils ; son père est enfin fier d'elle. La communication avec Susan n'aura toutefois pas pu se rétablir pleinement, lorsqu'il décédera en 1952, suivi quelques mois après par son épouse. Susan se retrouve seule avec son deuxième fils, Tom, né en avril 1949, lorsque Nicolas est rappelé en Indochine où la situation s'est fortement dégradée.

Ancien officier, épouse de sous-officier, elle n'appartient à aucune des deux communautés qui vivent côte à côte. Les épouses d'officiers lui montrent leur désapprobation, en refusant de l'aider, obligeant Susan à confier ses fils à des femmes indigènes pour subir une opération chirurgicale.

Susan entre dans une phase dépressive, ce qui a pour conséquence de voir les enfants réagir mal à l'absence de leur père. Elle apprend bientôt que Nicolas a failli mourir d'une dysenterie amibienne, qui le maintient hospitalisé. Il revient, un an et demi après son départ, très maigre et affaibli, et doit passer sa convalescence à l'hôpital de Meknès. Renvoyé dans son régiment, il rencontre des difficultés à rentrer à la maison pour reprendre la vie de couple.

Nicolas perd également l'amour de la Légion et démissionne, peu après son transfert en Algérie, où commence la guerre d'indépendance.

SES DÉCORATIONS.

En 1956, elle reçoit la Médaille Militaire dans la Cour d'Honneur des Invalides « *pour sa bravoure face à l'ennemi à Bir Hakeim* ».



Tandis que retentit l'hymne de la Légion Etrangère (*Le boudin*) et qu'approche une ligne d'hommes au rythme très lent qui caractérise leur marche, elle découvre avec étonnement qu'il s'agit d'un général, en grand uniforme : Pierre Kœnig, le héros de la bataille de Bir Hakeim. Nommé en 1945 commandant des F.F.I. et commandant des Forces françaises en Allemagne et en Grande-Bretagne, il a arrêté le Maréchal Pétain lors de sa reconduction à la frontière entre la France et la Suisse, où il avait fui. Alors qu'il apparaît à tous qu'un général respecté félicite une ancienne subordonnée respectueuse, cet homme vieilli, à la taille épaisse et à la voix fatiguée mais au regard toujours vif, est aussi ému qu'elle.

Il ne peut que lui déclarer : « *J'espère que cela vous rappellera bien des choses* ». C'est leur dernière rencontre ! il n'auront pas l'occasion de partager les souvenirs du chemin qu'ils ont parcouru côte à côte, des dangers qu'ils ont vécus ensemble au Moyen-Orient et en Afrique du Nord.



Le général Catroux remet à Susan la Croix de Guerre 1939-1945 avec étoile de vermeil et palme et l'ordre du Corps d'armée ; la citation résume bien le rôle qu'elle a joué : Elle a prouvé son courage et son sang-froid au cours de deux campagnes, notamment en Erythrée, et elle a plus tard confirmé ces qualités au cours de la campagne de Libye, jusqu'à la nuit du 10 juin où, lors de la sortie de Bir Hakeim, elle a conduit la voiture du général pris sous le feu de l'ennemi tout en traversant un champ de mines. Grâce au courage de Mlle Travers confrontée à une totale obscurité et à plusieurs barrages d'intense artillerie qui laissèrent de nombreuses traces de balles sur son véhicule, le général Kœnig et le colonel Amilakvari ont été ramenés sains et saufs parmi nous.

En 1996, un ancien de la 13^{ème} DBLE, le général Hugo Geoffrey, remet la Croix de chevalier de la Légion d'Honneur à Susan Travers, en présence de ses derniers amis légionnaires.

- ✓ La Médaille commémorative 1939-1945 avec 4 agrafes, dont *Afrique, Italie et Libération*,
- ✓ La Médaille coloniale avec 5 agrafes, dont *Extrême-Orient, Bir-Hakeim, Libye, et Érythrée*,
- ✓ La Croix d'honneur du mérite syrien de 4^e classe,
- ✓ La Croix de la Liberté finlandaise
- ✓ Elle fut reçue Officier de l'Ordre tunisien du Nichan Iftikhar.
- ✓ Une autre, la plus prestigieuse, viendra bientôt la compléter. Le général Hugo Geoffrey, qu'elle avait rencontré, jeune aspirant, sur un cargo britannique entre Bizerte et Naples, lui remettra, en 1996, la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

C'est la 12^{ème} médaille pour cette femme exceptionnelle.

UNE VIE CALME ET DISCRÈTE À VILLENES-SUR-SEINE.

En 1950, la famille revient à la vie civile en France. Un ami procure à Nicolas un travail d'archiviste à Montpellier chez « *Elf-Petroleum* », qui est bientôt transféré à Villennes puis à Paris. Susan entre avec ennui et frustration dans sa nouvelle existence de femme au foyer.

La famille Schlegelmilch acquiert une ancienne maison dans la ruelle de la Lombarde à Villennes sur Seine dans les Yvelines. Les anciens Légionnaires y mènent une existence anonyme. Comme de nombreux habitants du village, Nicolas se rend, chaque jour, en train, à son travail à Paris chez « *Elf* » puis à la Banque « *France-Allemagne* ». La lecture, en compagnie de leur chiens est leur principal loisir. Les deux enfants ne fréquentent pas l'école communale jusqu'au collège, ils sont envoyés pour leurs études dans des pensions en Angleterre. L'aîné deviendra professeur de sciences, le second journaliste.

En cure thermale dans les Pyrénées à la fin des années 1950, Susan brûle ses carnets secrets, qui contiennent les notes prises au cours de ses aventures avec la Légion, après en avoir rédigé une version expurgée de ses expériences personnelles. Elle n'évoque jamais la période de la guerre avec son époux. Seules la remise de la Médaille militaire par le ministre de la défense, Pierre Kœnig, en 1956, ainsi que les rencontres avec M. Celerier, le dentiste, et avec la belle-sœur de Dimitri font resurgir les souvenirs. C'est elle qu'il lui apprend le décès de son cher général en septembre 1970.

Dans ses souvenirs publiés, un an plus tard, il a écrit qu'elle était « *respectée et aimée par toute la division* », qui l'avait adoptée « *en tant qu'homme honoraire d'un courage exceptionnel* ».

Susan assiste, en 1974, à une cérémonie en l'honneur de Pierre Kœnig, élevé au rang de maréchal à titre posthume, sur la place de la Porte Maillot qui portera son nom.

Son mari, Nicolas Schlegelmilch, né en 1913, décède d'un cancer en 1994, et est inhumé dans le cimetière de Villennes (sur la croix placée sur sa tombe est inscrit le prénom Philibert, celui qu'il avait pour l'état-civil).

En 2000, à l'âge de 90 ans, elle écrit, avec l'aide de Wendry Holden, son autobiographie « *Tomorrow to Be Brave : A Memoir of the Only Woman Ever to Serve in the French Foreign Legion* ».

Bien qu'elle ait fini sa vie dans l'EHPAD « *Les Magnolias* » à Ballainvilliers (Essonne), Susan Travers est revenue pour toujours à Villennes, ses cendres ont été dispersées par ses deux fils autour de la tombe de son époux, leur père.

En 2010, Simone Veil lui rend hommage lors de son discours d'entrée à l'Académie française, au siège de Pierre Messmer, lui aussi ancien de la 13^{ème} DBLE, réparant ainsi des années d'omission. Finalement, la légionnaire Susan Travers meurt le 18 décembre 2003 à 94 ans. L'adieu à une femme extraordinaire.

LES LÉGIONS DANGEREUSES.

Voici le début d'un article du journal « *Libération* » écrit par la journaliste Pascale Nivelles qui a relaté cette cérémonie insolite de la remise de la « *Légion d'Honneur* » dans une résidence pour personnes âgées de Savigny-sur-Orge où habitait alors Susan :

« *Qu'est-ce que le Boudin venait donc faire dans un endroit pareil ? Quand le clairon a attaqué l'hymne de la Légion, la maison de retraite de Savigny-sur-Orge a sursauté. Dans le salon, un général et quelques officiers voûtés par l'arthrite, avec képis blancs et décorations. Ils n'avaient pas l'air de plaisanter en accrochant la Légion d'honneur au col de tweed de madame Schlegelmich, la pensionnaire du premier étage.*

Ce jour de 1996, on découvrit que cette délicieuse Anglaise parfois un peu autoritaire, toujours prête à offrir un chocolat, avait été, dans une autre vie, l'adjutant-chef Susan Travers. La seule femme enrôlée dans la Légion, rescapée de Bir Hakeim. Une héroïne de la dernière guerre, « chauffeur du général Kœnig pendant les campagnes de Syrie et Lybie, légionnaire en Indochine ensuite », disait la citation.

On comprit que les décorations accrochées dans ce petit studio n'étaient pas celles du mari légionnaire, Nicholas Schlegelmich, emporté par les maladies coloniales. Mais, goodness gracious, on ne savait pas tout encore.

Susan attendait qu'ils soient tous morts. Son mari, le maréchal Kœnig, sa femme, les derniers de Bir Hakeim. Raconter toute l'histoire avant aurait déplu à « Pierre » (Marie-Pierre Kœnig, vainqueur du maréchal Rommel à Bir Hakeim, commandant en chef des troupes françaises en Allemagne, deux fois ministre de la Guerre).

Tout le monde au panthéon, l'adjutant-chef ouvre la boîte de ses souvenirs, et livre ce qui manquait à la sèche citation : l'amour, le sexe, l'aventure. Et peu importe le « shocking » ! Assise toute droite, jambes écartées, la jupe remontée sur les genoux, l'air d'un colonel de l'armée des Indes sur un champ de manœuvres, elle fait juste « Ah, ah ! ». D'une voix de basse, avec un petit sourire très content de soi ».



Susan et son mari Nicolas, ou 12+12 médailles !

MERCI MADAME !

DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE À L'INDOCHINE.

« INDOCHINE. QUAND LES FEMMES ENTRENT EN GUERRE¹⁰ ».

La sanglante guerre d'Indochine, de 1945 à 1954, a marqué un tournant pour l'armée française, avec plus de 5.000 femmes ayant participé au conflit.

Qu'elles soient ambulancières, cantinières, infirmières, secrétaires, télégraphistes ou vivandières, voire précieuses plieuses de parachutes ou opératrices de cinéma comme en Indochine, des femmes ont toujours accompagné l'armée française au front ou en deuxième ligne. Mais jusqu'à une époque récente, la doctrine officielle était claire : pas question d'armer ces jeunes femmes, cantonnées à des fonctions non combattantes.

Après 1945, les femmes françaises se sont petit à petit fait accepter, non sans réticences, au sein d'une armée traditionnellement machiste et aux yeux d'un pays encore très paternaliste, qui vient à peine d'accorder le droit de vote aux femmes (en avril 1945). La loi militaire française, interdisant à l'époque d'armer les femmes, se heurte soudain de plein fouet à la réalité de la guerre. Tournant majeur de cette nouvelle visibilité féminine dans les rangs ? La sanglante guerre d'Indochine (1945-1954), qui verra plus de 5.000 femmes participer au conflit, parfois en première ligne, et, grande nouveauté, parfois une arme à la main pour se défendre. La loi militaire française, interdisant à l'époque d'armer les femmes, se heurte soudain de plein fouet à la réalité de la guerre.

Une cinquantaine d'entre elles perdront la vie au combat et ce documentaire riche en archives filmées rarement vues de ce conflit atroce et oublié de la mémoire collective leur rend hommage. La guerre vécue par les femmes devient soudain réalité, confirmant à la fois le courage et la lucidité de ces volontaires plongées dans la fournaise et l'horreur des combats.

DES DIZAINES D'HISTOIRES.

Même si des milliers de jeunes Françaises, la plupart regroupées au sein des AFAT (auxiliaires féminines de l'armée de terre), avaient, entre 1943 et 1945, participé à des postes non armés à la lutte pour la Libération, c'est bien en Indochine que, pour la première fois de l'histoire militaire française, des femmes et des hommes vont faire ensemble l'expérience de la guerre en première ligne, traversant les mêmes épreuves.

Des quinze premières ambulancières volontaires embarquant à Marseille en octobre 1945 pour l'Indochine jusqu'à l'incroyable destin de Geneviève de Galard, convoyeuse de l'armée se retrouvant bloquée dans l'enfer de la cuvette de Diên Biên Phu en 1954, des dizaines d'histoires mettent en lumière le rôle de ces femmes dans l'armée.

Elles évoquent leurs doutes, leurs peurs, parfois leur excitation de vivre une expérience aussi forte de Saïgon aux rizières, de la jungle aux villages montagneux, elles soignent, transportent, préparent le matériel, meurent un pistolet à la main et tombent même parfois amoureuses. La vie rejoint la mort, dans un décor aussi exotique qu'inquiétant, tant la situation militaire se dégrade rapidement.

¹⁰ Par Alain Constant.

LES GRANDES DAMES DE DIÊN BIÊN PHU.¹¹

Il y a celles dont on ne parlait jamais, dont on parlera si peu, les petites p*** des BMC (Bordel Militaire de Campagne)...

La bataille de Diên Biên Phu, du 13 mars au 7 mai 1954, a fait, côté français, 16.000 morts, blessés et prisonniers, et marqué la fin de la guerre d'Indochine et le retrait de la puissance coloniale française.

Dans la « *cuvette* », au côté des blessés et des agonisants, se trouvait Geneviève de Galard, infirmière-chef du camp retranché qui resta jusqu'au bout pour s'occuper des blessés et des agonisants, tandis que le colonel de Castries était retranché dans son QG souterrain et ne prit pas la peine de rendre visite aux blessés.

Geneviève de Galard était-elle seule ?



Françaises, Maghrébines ou Annamites.

L'hommage rendu aux combattants depuis lors, a pudiquement passé sous silence celles qui l'aidèrent : les pensionnaires des bordels militaires de campagne installés par une armée soucieuse du moral des troupes. Ces très grandes dames furent, aux dires des survivants, admirables de courage, bravant le feu et la mitraille pour venir au secours des

soldats. Aucune n'a survécu ! Prisonnières du Vietminh, les unes, d'origine vietnamienne, ont été sommairement exécutées. Les autres maghrébines, ont été victimes des mauvais traitements de leurs geôliers. Aujourd'hui encore, aux yeux de certains, elles ne sont pas présentables. La morale est sauve !

Lors de la chute du camp retranché, la plupart ont été capturées.

- ✓ Les Algériennes ont été libérées, tout au moins celles qui ont survécu au siège, puis à la longue marche et à la détention.
- ✓ Les Vietnamiennes ont disparu, toutes et pour toujours.

Un journaliste, Alain Sanders (journal « *Présent* »), rencontrant des années plus tard le Docteur Grauwin (médecin chef du camp), lui demande s'il a connu le sort des prostituées du BMC de la Légion, les Vietnamiennes donc, dont plus personne n'a plus entendu parler.

TÉMOIGNAGE DU DOCTEUR PAUL-HENRI GRAUWIN¹² :

« Ces filles étaient des soldats. De vrais soldats Elles se sont conduites de façon remarquable. Tous mes blessés, tous mes amputés, mes opérés du ventre étaient à l'abri dans des trous souterrains. Et il fallait qu'ils pissent, qu'ils fassent leurs besoins, qu'ils fassent un peu de toilette. Ce sont ces femmes, ces prostituées transformées en « anges de la miséricorde » qui

¹¹ Contrôleur général des armées Philippe de Maleissye.

¹² Paul-Henri Grauwin (1914-1989), dit « *le toubib* », est un médecin-commandant qui s'est illustré à la bataille de Diên Biên Phu durant la guerre d'Indochine.

m'ont aidé à les aider, qui ont permis à nos blessés de supporter leurs misères. Elles les ont fait manger, boire, espérer contre toute espérance ».

De la suite, de leur agonie, il n'y a plus de témoins directs, simplement le récit que le Docteur Grauwin a recueilli plus tard, parce qu'un commissaire politique, qui, dans un camp, a parlé de ces femmes à un prisonnier :

- *Pourquoi un commando de femmes contre nous ?*

- *Il n'y avait pas de tel commando !*

- *Si, elles nous ont tiré dessus !*

Ainsi donc, les filles des BMC, (infirmières au plus fort de la tragédie), auraient-elles aussi pris les armes lorsqu'elles n'ont plus eu d'espérance à offrir !...

Le Docteur Grauwin sait qu'elles ont été rossées, tabassées, affamées ... Elles n'ont cessé de crier à leurs bourreaux qu'elles étaient françaises jusqu'à l'instant où elles ont reçu, l'une après l'autre, une balle dans la nuque.

LES FEMMES VIETNAMIENNES PRÉSENTES DANS LA VALLÉE :

Sur les centres de résistance « *Béatrice* » et « *Gabrielle* », avaient été installés des BMC.

✓ Celui de « *Béatrice* », tenu par un bataillon de la 13^{ème} DBLE (Demi-Brigade de Légion Etrangère) était constitué d'une quinzaine de prostituées vietnamiennes.

✓ Celui de « *Gabrielle* », tenu par un bataillon de tirailleurs algériens, par autant de jeunes femmes nord-africaines.

Lorsque « *Béatrice* » a été attaquée, le chef de bataillon Pégot, qui commandait cette position, a aussitôt ordonné aux femmes de rejoindre le centre du camp, pour les soustraire aux combats. Lorsqu'elles parvinrent au réduit central, le colonel de Castries leur ordonna de prendre le prochain avion qui décollerait et de rentrer à Hanoi.

Elles refusèrent toutes et réclamèrent de demeurer au service des soldats français, comme aides-soignantes, lavandières, cuisinières ou porteuses de colis. Elles restèrent donc et, jusqu'à la fin de la bataille, déployèrent des trésors de dévouement, auprès notamment des blessés. Vers la fin, elles se transformèrent en infirmières de fortune. Avec dévouement, elles ont tenu des mains d'agonisants, elles ont rafraîchi des fronts d'hommes gémissants, elles ont lavé des blessés qui chialaient sous eux, elles ont recueilli des confidences de types qui appelaient leurs mères, elles ont changé des pansements puants.

Les Asiatiques, et même les autres, auraient pu désertier et se « *refaire une vie* » en face en expliquant que ces fumiers de Français les avaient arnaquées. Quel soldat de DBP aurait tiré sur une nana courant les mains en l'air vers les lignes Viêts ? Aucun !... Mais elles ne l'ont pas fait !

A la chute du camp retranché, elles furent capturées par les soldats vietminh et envoyées en camp de détention où nul n'entendit plus jamais parler d'elles. Il en fut de même pour les prostituées nord-africaines.

GUERRE D'INDOCHINE, PERSONNEL FÉMININ DE L'ARMÉE.

PFAT - PERSONNEL FÉMININ DE L'ARMÉE DE TERRE.

Employées aux Services d'État-major, des Transmissions, Social, de Santé ou comme réparatrices et plieuses de parachutes. 9.190 femmes ont servi en Indochine. Ce sont les termes mêmes d'un ordre du jour du Maréchal de Lattre de Tassigny. « *Sans tenir compte du temps, de la fatigue, du danger, ambulancières, infirmières, assistantes sociales, transmissionnistes, secrétaires, elles ont accompli leur devoir avec une générosité et un courage qui mérite le respect* ».

De ces jeunes femmes parties dans l'enthousiasme, trente et une au moins ne sont pas revenues ; leurs noms sont gravés sur ce marbre. Il faut y ajouter celles qui servaient dans l'Armée de l'Air (les héroïques convoyeuses), dans la Marine ou la Croix Rouge. Onze d'entre elles sont « *mortes pour la France* », surprises dans des embuscades. Les autres sont décédées en Indochine à la suite de maladies tropicales.

IPSA - LES INFIRMIÈRES PILOTES SECOURISTES DE L'AIR.

Grâce à l'association de trois femmes fortunées : la marquise de Noailles, M^{me} Françoise Schneider, M^{me} de Vendevre se crée dans le cadre de la Croix-Rouge en 1934, une section d'infirmières de l'air qui prennent le nom d'« *Infirmières-Pilotes Secouristes de l'Air* » – les IPSA. Pendant la guerre d'Indochine, elles soignèrent les 46.743 blessés transportés par avion militaire.

CVA - LES CONVOYEUSES DE L'AIR.

Le 1^{er} novembre 1945, le colonel Alias, commandant le GMMTA obtient du général Valin la création d'une équipe professionnelle d'infirmières de l'Air : « *les Convoyeuses de l'Air* » (CVA). Dès 1947, les convoyeuses sont détachées pendant une période allant de trois à six mois. Durant cette guerre, de That-Khé à Diên-Biên-Phu, en passant par Cao-Bang, la RC4, Hoa-Binh, Nasan, nous avons participé à l'évacuation sanitaire (EVASAN) de 46.700 blessés dont 23.000 pour la seule année 1954.

L'épisode de la cuvette de Diên-Biên-Phu particulièrement éprouvante a retenu l'une de nous : Geneviève de Galard, son avion Dakota n'ayant pu repartir, la piste étant détruite par l'artillerie vietminh. Il y avait eu auparavant pour les Dakotas, des posers de nuit pour évacuer les 400 blessés restants, mis au point par le colonel Descaves, commandant la base de Gia-Lam chargement de 19 blessés (6 couchés, 13 assis). Le 28 mars le Dakota ne peut repartir, le réservoir d'huile crevé par un piquet de barbelés.

LES CONVOYEUSES DISPARUES EN MISSION.

Plusieurs convoyeuses ont été tuées par le feu ennemi ou en service commandé parmi lesquelles :

1. Berthe Finat, dont l'avion s'est écrasé au Maroc.
2. Lucienne Juste : Dalat, en juin 1947.

3. Anne-Marie Rouanet : qui venait juste de s'engager à la T.A.I. et périt en mer le 16 octobre 1947.
4. Geneviève de Breuil de la Guéronnière.
5. Colette de Lauriston (IPSA).
6. Jeanine Bourbon (IPSA).
7. Béatrice de l'Épine : Phnom-Penh, trouve la mort à une heure d'Hanoi, sur le Paris-Saigon, le 2 novembre 1948.
8. Cécile Idrac : Pointe-Noire (Congo) sur Halifax en septembre 1949.
9. Geneviève Roure, (fille du Général Albert Roure), après 4.100 heures de vol, en 1951.
10. Gisèle Pons : Saïgon, en août 1951 ; Âgée de 27 ans, licenciée en droit, infirmière DE, elle n'avait effectué que 250 heures de vol quand son appareil s'est écrasé à l'atterrissage.

SFF - LES SERVICES FÉMININS DE LA FLOTTE.

Le décret 74 du 07/12/1941 fixe l'organisation du corps. L'objet de celui-ci est :

- ✓ De libérer les combattants dont les emplois peuvent être tenus par des femmes.
- ✓ Doter les services militaires d'un personnel d'employés exclusivement militaire.

Ce corps est ouvert aux femmes âgées de 18 à 43 ans, la hiérarchie va du matelot au capitaine

CFT - CORPS FÉMININ DE TRANSMISSION.

Le Corps féminin de transmissions, plus connu sous l'appellation de « *Merlinettes* ».

Hiver 1942 en Afrique du Nord, le général Lucien Merlin commande les transmissions des trois armées. C'est à son initiative qu'une campagne de recrutement atypique est lancée pour inciter les femmes à venir gonfler les rangs du Corps féminin des transmissions (CFT). Les volontaires engagées au sein de ce corps auxiliaire sont bientôt surnommées « *Les Merlinettes* », renvoyant au patronyme de leur créateur.

UNE MERLINETTE.

Suzanne Barbée née Villalonga, en Algérie, le 8 novembre 1920. Elle s'était engagée sous les drapeaux le 1^{er} juin 1944. Auxiliaire non spécialiste, elle servira sous statut civil mais sous l'autorité de l'armée créée par le général Merlin. Les transmissionnistes de la première heure seront pour tous les « *Merlinettes* ». Rengagée en 1947 elle passe au Corps féminin des transmissions. Téléscripteuse, chiffreuse classe 1940, se dépensant de nuit comme de jour, faisant partir de cette « *Armée femme des ombres* », elle y fait la connaissance d'André Barbé lui aussi caporal-chef dans la même unité, né le 6 octobre 1921 à Mézin. Après la Seconde Guerre mondiale, s'engage pour la France un nouveau conflit en Indochine et les Françaises répondent à nouveau présent. Elle-même et son mari, y serviront de 1951 à 1954. Elle est décédée en juin 2014

L'ÉCOLE DES PERSONNELS FÉMININS DE L'ARMÉE DE TERRE (EPFAT).

La découverte de l'armée se fait à l'école de Dieppe où elles reçoivent leur formation militaire et leur instruction spécialisée. Après un stage de plusieurs mois, elles sont affectées à une unité. Ouvert le 1er juillet 1953, le Centre d'Instruction du Personnel Féminin de l'Armée de Terre (CIPFAT) a tout d'abord formé les éléments destinés à servir en Indochine, puis étendu cette mission à l'ensemble des personnels.

LES FEMMES DÉCÉDÉES EN INDOCHINE (PAR ANNÉE).

Décès	Lieu	Prénom(s) Nom	Naissance	Observations
02/01/1946	Saïgon Viêt Nam	Odette Tiollet	-	P.F.A.T. Engagée volontaire au Maroc comme (1 ^{ère} Compagnie Médicale du 13 ^{ème} Bataillon Médical de la 2 ^{ème} D.B.) conductrice ambulancière dans le Groupe « <i>Rochambeau</i> » sous le nom d'Odette Triolet ou Thiollet selon les sources « <i>Rochambelle</i> » de la 2 ^{ème} D.B. Prolonge son engagement en Indochine.
10/03/1946	Binh Dong Viêt Nam	Françoise Guillain	-	Massacrée le 10 mars 1946 à Binh Dong, près de Haïphong, elle venait de débarquer avec la 9 ^{ème} DIC. « <i>Si je meurs, avait-elle écrit, qu'on me laisse là où je serai tombée, près de mes compagnons d'arme. Ne craignez rien, je suis prête</i> ».
10/03/1946	Viêt Nam	Jeannine Privault	-	P.F.A.T. Inscrit sur le Mur du Souvenir à Fréjus - colonne 011 - plaque 053 - année 1946 - référence 3886.
25/05/1946	Saïgon Viêt Nam	Félicie Niel	-	P.F.A.T. Inhumée en premier lieu dans le cimetière de la rue de Massiges à Saïgon, transférée en France. Inscrite sur le Monument aux morts de Lespinassière. † Repose à la Nécropole nationale des guerres d'Indochine de Fréjus. (Carré S45, rang H3).
28/06/1946	Viêt Nam	Colette Magat	-	P.F.A.T.
21/02/1947	Viêt Nam	Annie Apprioual	-	P.F.A.T.
21/02/1947	Viêt Nam	Armande Boutin	-	P.F.A.T.
25/03/1947	Viêt Nam	Germaine Frantz	-	P.F.A.T.
06/12/1947	Viêt Nam	Anne-Marie Damienne Roux 27 ans	21/07/1920 Paris 17 ^{ème}	Assistante sociale au 73 ^{ème} Génie. † Morte des suites d'un accident au cours d'une mission. Inscrite sur le Mur du Souvenir à Fréjus référence 7261. Morte pour la France.
06/02/1948	Viêt Nam	Jacqueline Vanquickenborne	-	P.F.A.T.
01/03/1948	Viêt Nam	Josette-Edith Etiennette Mangematin 26 ans	31/12/1922 Paris 15 ^{ème}	Militaire à la 11 ^{ème} Compagnie de quartier général. † tuée au cours de l'attaque du convoi. Morte pour la France.
09/05/1948	Da Bach Viêt Nam	Violette Louise Dambiel 28 ans	05/06/1920 La Seyne sur Mer	† tuée au cours de l'attaque du convoi sur la route d'Hué. Transcription du décès à Toulon (Var) Morte pour la France.

09/05/1948	Annam Viêt Nam	Yvette Marie Bergeret 22 ans	14/12/1926 Châlon sur Saône	† tuée au cours de l'attaque du convoi à Da Bach (province de Thua Tiera). Transcription du décès à Moligny (Côte-d'Or). Morte pour la France.
17/05/1948	Mytho Viêt Nam	Odette Jacqueline Madec 24 ans	05/02/1924 Morlaix	Victime civile de l'AFAT DAIC. † décédée des suites de blessures. Morte pour la France.
07/07/1948	Diring Viêt Nam	Jacqueline Strauss 27 ans	18/04/1921 Paris 4 ^{ème}	Infirmière à l'AFAT. † morte dans un accident d'avion. Morte pour la France.
02/08/1948	Viêt Nam	Jacqueline Trigard	-	P.F.A.T.
27/12/1948	Viêt Nam	Gabrielle Fabre	-	P.F.A.T.
19/12/1949	Saïgon Viêt Nam	Marie-Jeanne Debourges veuve Froment 39 ans	10/04/1910 Châteaurou x	Militaire à la 153 ^{ème} compagnie du quartier général (153 ^{ème} CQG). † morte de maladie à l'hôpital Grall de Saïgon. Morte pour la France.
15/05/1950	Viêt Nam	Mireille Lescouzeres	-	P.F.A.T.
11/05/1950	Saïgon Viêt Nam	Andrée Yvonne Waelchlin 44 ans	14/04/1906 Troyes	Militaire au 4 ^{ème} régiment de dragons portés (4 ^{ème} RDP). † Morte de maladie. Morte pour la France.
30/05/1950	Cambodge	Nelly Rose Pichon 28 ans	30/08/1922 Paris 9 ^{ème}	Section groupe unité de garnison de Phnom Penh. † tuée à l'ennemi à 11 kilomètres Nord West de Thambah province Takeo. Morte pour la France.
30/05/1950	Khuom Krang Cambodge	Viviane Yvonne Georgette Saint- Paul 40 ans	12/04/1910 Paris	Section cinéma groupe des unités garnisons de Phnom Penh. † Inscrite sur le Mur du Souvenir à Fréjus référence 15928 - Tuée avec son chauffeur cambodgien, et son assistante dans une embuscade au retour d'une tournée dans des postes éloignés. Morte pour la France.
24/11/1950	Viêt Nam	Aline Catherine Joseph Lerouge 42 ans	10/09/1908 Tourmignies	Ambulancière, soldat de 1 ^{ère} classe au CAFAEO. Volontaire dès 1945 pour un premier séjour, elle y est blessée. Au cours d'un second séjour, elle gagne une nouvelle citation et, en novembre 1948, la Légion d'Honneur. Rapatriée sanitaire, cela ne l'empêche pas de repartir pour un troisième séjour; elle coule au volant de son ambulance en traversant un arroyo, c'était le 24 novembre 1950. Transcription du décès à Tourmignies (Nord). Morte pour la France.

18/02/1951	Saïgon Viêt Nam	Sylvia Juliette Rivière 25 ans	29/09/1926 Xaintrailles	AFAT base aéroportée sud. † morte de maladie. Morte pour la France.
30/04/1951	Saïgon Viêt Nam	Suzanne Renée Laoueman 30 ans	01/03/1921 Brest	153 ^{ème} Compagnie de Quartier Général (153 ^{ème} CQG). † Morte des suites de maladie contractée en service à l'hôpital Grall. transcription du décès à Perpignan (Pyrénées-Orientales). Morte pour la France.
08/05/1951	Hanoï Viêt Nam	Jeannine Louise Laurent 24 ans	11/09/1927 Paris 4 ^{ème}	71 ^{ème} Compagnie du quartier général. † morte de maladie à l'Hôpital Calbairac à Hanoï. Transcription du décès à Dijon (Côte-d'Or). Morte pour la France.
10/07/1951	Hanoï Viêt Nam	Louise Valentine Jeanne Lorre 22 ans	06/04/1923 Langueux	PFAT de 1 ^{ère} classe à la 71 ^{ème} Compagnie du quartier général. † Morte de maladie. Morte pour la France.
31/01/1952	Viêt Nam	Pierina Lila Piccardi 33 ans	12/09/1919 Paris 16 ^{ème}	61 ^{ème} Compagnie de OG. † tuée au combat. Morte pour la France.
08/10/1952	Loc Ninh Viêt Nam	Geneviève Marie Madeleine Hugo 39 ans	02/08/1913 Dijon	Assistante sociale du bataillon colonial de Saïgon (BCS). † tuée par l'explosion d'une mine. Morte pour la France.
1953	Viêt Nam	Alida Caruchet	-	Infirmière militaire. A été inscrite sur la plaque commémorative avant 2012. (<i>restauration de la plaque</i>)
07/10/1953	Dong Hoi Viêt Nam	Emilienne Jeanne Robinet 50 ans	09/10/1903 Paris 4 ^{ème}	1 ^{ère} classe au P.F.N.T. † morte des suites de blessures. Morte pour la France.

LA LÉGENDAIRE GENEVIÈVE DE GALARD.¹³



L'enfer de la résistance de nos soldats du 20 novembre 1953 au 7 mai 1954 dans la cuvette de Diên Biên Phu.
Nos 14.014 hommes tiennent durant cinq longs mois face aux 80.000 combattants Viêt Minh.

QUI EST GENEVIÈVE DE GALARD.

Née le 13 avril 1925, La petite enfance de Geneviève de Galard se déroule à Paris, dans le 17^{ème} arrondissement, avec ses parents et sa sœur aînée, Marie-Suzanne. Lorsque son père meurt en 1934, Geneviève de Galard a neuf ans.

Les circonstances de la Seconde guerre mondiale contraignent la famille à quitter Paris pour Toulouse lors de l'hiver 1939, la mère de Geneviève de Galard craignant pour ses filles les bombardements sur la capitale.

Elles reviennent à Paris pendant l'été 1943. Geneviève de Galard suit des cours d'anglais à la Sorbonne et se lance dans des activités associatives auprès de handicapés dans un hôpital. Elle obtient le diplôme d'État d'infirmière en 1950, puis réussit en 1952 (elle a 27 ans), le concours de convoyeuse au sein de l'Armée de l'air.

À sa demande, elle est affectée en Indochine à partir du mois de mai 1954, au cœur de la guerre qui oppose les forces françaises à celles du Viêt Minh.

Stationnée à Hanoï, elle opère des évacuations sanitaires par avion à partir de l'aéroport de Pleiku. À partir de janvier 1954, elle participe aux évacuations de la bataille de Diên Biên Phu. Ses premières victimes transportées sont principalement des soldats souffrant de maladies. Mais à partir de mi-mars, la plupart d'entre eux sont des blessés de guerre. Parfois, les avions sanitaires de la Croix-Rouge doivent se poser au milieu des barrages d'artillerie viêt Minh.

¹³ Tirer de l'article de Laurent Greilsamer.

Le 28 mars 1954 vers 5 h 45, le commandant Blanchet, qui est le commandant en second du groupe de transport « *Béarn* », son équipage et Geneviève de Galard arrivent en avion au-dessus de Diên Biên Phu. Le commandant tente d'atterrir sur la courte piste du camp retranché. L'atterrissage est trop long et le moteur gauche de l'avion est sérieusement endommagé. Les réparations ne pouvant s'effectuer sur place du fait des conditions (terrain inapproprié), l'avion est abandonné et, à l'aube, l'artillerie Viêt Minh le détruit ainsi que la piste, les rendant irréparables.



Geneviève de Galard se porte alors volontaire pour servir comme infirmière dans l'hôpital de campagne commandé par le médecin-commandant Paul Grauwain. Bien que le personnel médical masculin soit initialement hostile (la légende qui fait d'elle la seule femme dans le camp oublie le BMC d'une vingtaine de prostituées, essentiellement vietnamiennes mais également thaïlandaises et algériennes qui aidèrent également à l'hôpital), ils font finalement des adaptations de logement pour elle. Ils lui arrangent également un semblant d'uniforme à partir de bleus de travail camouflés, de pantalon, de chaussures de basket et d'un t-shirt. Geneviève de Galard fait de son mieux dans des conditions sanitaires dérisoires, consolant les mourants et essayant d'entretenir le moral face aux pertes humaines montantes. Plus tard, beaucoup d'hommes la complimenteront pour ses efforts.

LA CUVETTE !

La « *une* » de *Paris Match* l'immortalise, en ce triste mois de mai 1954. La jeune infirmière est revêtue d'une tenue de parachutiste. Elle avance pieds nus dans des sandales, légèrement surprise par le soldat qui se met au garde-à-vous sur son passage. En arrière-plan, on distingue le Dakota qui vient de la déposer sur l'aérodrome de Luang Prabang, au Laos.

Geneviève de Galard, 28 ans, ne comprend pas ce qui lui arrive. « *La France accueille l'héroïne de Diên Biên Phu* », titre l'hebdomadaire. Les Etats-Unis la surnomment « *l'Ange de Diên Biên Phu* ». Encore ignorante de cette effervescence médiatique, elle ne sait qu'une chose : la voilà libre, sortie de l'enfer, d'une histoire de boue et de feu, de souffrance et de mort.

Elle n'oubliera jamais l'odeur et les cris de la défaite, le 7 mai, l'immense champ de bataille crépusculaire perdu dans la jungle indochinoise, les plaintes des blessés, le souffle court des

agonisants et la puanteur des cadavres abandonnés. Au terme d'un siège de plusieurs mois, la France a rendu les armes et son bilan se passe de commentaire : on recense 3.420 tués et disparus et autant de blessés parmi les assiégés. Le vainqueur, personnifié par le général Giap, capture près de 11.000 prisonniers.

La chute de Diên Biên Phu pourrait n'être qu'un terrible revers, mais il s'agit bien sûr de tout autre chose. Ces trois syllabes symbolisent brutalement l'effondrement d'un rêve (le maintien de la présence française en Indochine), et d'un espoir : refouler la progression des communistes.

Avec Diên Biên Phu, ce qui est encore pour une décennie l'empire français, s'avoue vulnérable. Aveu terrible. Aveu à ce point intolérable que les Français vont écrire spontanément dans les marges de cette histoire une légende compensatrice : la chronique édifiante des faits et gestes de Geneviève de Galard. Une légende pour effacer le traumatisme de l'échec, l'horreur d'un sacrifice.

Quelques mois plus tôt, la France ne doutait pas une seconde de sa réussite. Pour porter un grand coup aux Viêts, expression d'époque, l'état-major imagine d'attirer l'essentiel de leurs forces sur son terrain et de les écraser. Après réflexion, le général Henri Navarre choisit de livrer bataille à Diên Biên Phu, une vallée d'une vingtaine de kilomètres, cernée par une forêt tropicale épaisse. Cette cuvette du bout du monde bénéficie d'une piste d'atterrissage qui permet de transporter de quoi aménager une base souterraine et des positions avancées sur des collines qu'on baptisera de prénoms féminins : Isabelle, Huguette, Junon, Eliane, Gabrielle...

En quelques semaines, du matériel lourd (chars, canons, hôpitaux de campagne) et des milliers de soldats sont concentrés dans ce lieu improbable. Des bataillons de tirailleurs sénégalais et de goums algériens, des compagnies de soldats vietnamiens et de légionnaires se retrouvent à pied d'œuvre, sous les ordres du colonel Christian de Castries. La grande bataille peut commencer...

Elle commence mal. Ce sont les forces du général Giap qui lancent une offensive le 13 mars 1954. La France découvre interloquée que les forces vietminhs disposent d'une puissance de feu ravageuse. Le 15 mars, le colonel Piroth s'accuse de la faillite de l'artillerie française et se suicide. Le 16, Diên Biên Phu se referme comme une nasse : la piste d'atterrissage placée sous les tirs ennemis devient difficilement praticable. Le ravitaillement, les renforts et l'espoir ne peuvent plus venir que du ciel.

Très vite, les avions sanitaires n'opèrent que de nuit. Des centaines de militaires blessés attendent désespérément des secours. Une poignée de pilotes et une dizaine d'infirmières spécialisées dans le transfert des blessés tentent l'impossible.

C'est alors que Geneviève de Galard commence à entrer dans l'Histoire. Par son courage, sa disponibilité, son sourire de cheftaine. Consciente des dangers encourus, elle écrit une longue lettre à sa mère et conclut avec panache : « *Tous ces combattants méritent qu'on se dévoue pour eux. Dieu me protégera !* »

Le 28 mars à l'aube, son avion croit pouvoir profiter de la brume pour se poser sur un bout de piste défoncé, embarquer son lot d'éclopés, et repartir en trombe. C'est compter sans la malchance : un tir perdu perfore le réservoir d'huile de son appareil. Il ne pourra plus décoller. C'était l'ultime atterrissage...

Le long siège de Diên Biên Phu commence. C'est la bataille de Verdun à l'envers. Tranchées contre tranchées. On se bat à la grenade et au fusil. L'aviation française répand du napalm sur la jungle tout autour. Bientôt, la boue et la gangrène règnent. Affectée au principal centre de soins, Geneviève de Galard reçoit la responsabilité de la salle des 40 lits de grands blessés. Elle assiste les deux chirurgiens et l'équipe d'infirmiers. Tous travaillent dans une chaleur suffocante, sous terre, de nuit comme de jour, dans le fracas des obus. Chaque assaut engorge les antennes de chirurgie et les centres de tri d'innombrables blessés.

Dans ce huis clos de douleur, Geneviève de Galard secourt les jeunes soldats qui arrivent jambes et bras broyés, ou aveugles. « *Geneviève, promettez-moi que je ne vais pas mourir !* » Les légionnaires la surnomment bientôt « *Mam'zelle* ».

A des milliers de kilomètres de là, le monde libre assiste, tétanisé, à la défaite programmée. Il y a encore quelques semaines, l'issue ne faisait aucun doute ! Les Français, assurés de la victoire, se désintéressaient de cette lointaine Indochine exclusivement défendue par des soldats de métier ou des volontaires. Les Américains, bailleurs de fonds du corps expéditionnaire français à hauteur de 80 %, s'estiment quittes et refusent le secours de leur aviation.

Aujourd'hui, l'arrogance n'est plus de mise. Pour apaiser la brûlure de l'échec, la figure de Geneviève de Galard s'impose et occupe rapidement tout le spectre émotionnel. Cette jeune femme d'exception n'illustre-t-elle pas la France des origines, cette France immémoriale qui rassure ? Et puis une gloire plus moderne s'ajoute à cet héroïsme reçu en héritage. Alors que l'aviation reste encore une aventure réservée à une élite de baroudeurs et de pionniers, Geneviève de Galard appartient au corps très restreint des convoyeuses de l'air : une trentaine d'infirmières volantes, bénévoles jusqu'en 1946. Bénie des dieux et recluse dans l'enfer, cette jeune femme devient ainsi en quelques jours le modèle parfait de la sainte laïque, otage d'un siège implacable. Par son dévouement, elle rachète le fiasco français.

Le mythe peut alors se déployer à partir d'une geste réelle. L'infirmière lave, désinfecte les plaies, refait les pansements, allume les cigarettes, sourit aux jeunes foudroyés par la guerre.

En rupture de médicaments et d'électricité aux pires moments, elle assiste comme elle peut les chirurgiens Grauwin et Gindrey, qui opèrent torse nu dans l'humidité étouffante des sous-sols du PC. Au fil des semaines, sa résistance fait l'admiration de tous dans le camp retranché. Elle devient la mascotte des milliers de soldats assiégés.

Le 29 avril, elle est convoquée dans le bureau du commandant en chef, qui lui remet solennellement la Légion d'honneur et la croix de guerre. La citation du colonel de Castries la désigne comme « *la plus pure incarnation des vertus héroïques de l'infirmière française* ». Le

lendemain, la Légion étrangère la nomme première classe d'honneur en même temps que le lieutenant-colonel Bigeard.

La légende sculpte l'image d'une exception. Elle serait la seule femme dans un univers exclusivement masculin. *Paris Match* insiste : « *Bloquée dans la forteresse, elle y est la seule femme* ».

Mais comme l'avons précédemment, la légende exagère : elle oublie la vingtaine de prostituées, vietnamiennes et magrébines, prises comme elle au piège de Diên Biên Phu. Ces femmes deviennent au fil des jours d'admirables aides-soignantes de fortune et, pour certaines, des combattantes. Mais, pour l'Histoire, Geneviève de Galard doit rester la seule femme ayant vécu la chute de la place forte. Rien ne doit venir ternir l'image de l'honneur.

Jusqu'au 7 mai, alors que les fortins français tombent les uns après les autres, Geneviève de Galard incarne la perfection féminine. La dernière nuit, le colonel Langlais la retient au PC : « *Geneviève, restez avec nous, vous êtes notre porte-bonheur ; tant que vous serez là, la chance nous sourira* ».

Mais la chance se dérobe. Les forces du Vietminh envahissent Diên Biên Phu. Les soldats indochinois au service de l'empire sont séparés de leurs camarades. Ils se battaient contre le communisme ; on les parque comme traîtres et suppôts du colonialisme. Les vainqueurs cherchent à sonder et endoctriner Geneviève de Galard. Elle observe le silence. Ils envisagent de la libérer. Elle s'y oppose et fait savoir qu'elle maintiendra son refus tant que les blessés graves ne seront pas tous rapatriés en zone française.

Sa légende enfle. Les premiers blessés libérés racontent sa patience et sa douceur. La voilà héroïne et héroïque sans le savoir. Finalement libérée le 24 mai, plusieurs dizaines de journalistes l'attendent au pied de l'avion. Coupée du reste du monde depuis deux mois, elle s'étonne de leur présence. Qu'a-t-elle fait sinon son devoir ?



Lieutenant Geneviève de Galard-Terraube et Lucile Petry en 1954

Le reporter du « *Monde* » note :

« C'est une jeune femme étonnamment maîtresse d'elle-même qui s'encadre dans la porte du Dakota sanitaire. Trois de ses camarades infirmières, venues l'accueillir, sont infiniment plus émues qu'elle-même, et l'une d'elles éclate en sanglots ».

Des agences de presse américaines et un journal anglais lui demandent l'exclusivité de ses impressions en échange de sommes astronomiques. Elle refuse : *« Je suis ici pour soigner les blessés et non pour gagner de l'argent en racontant leurs souffrances ».*

Un producteur de cinéma veut tourner une saga et faire jouer son rôle par Leslie Caron. Elle écarte la proposition.

Avec un mélange d'admiration mêlé d'un certain machisme, le capitaine Hélie de Saint-Marc lui adresse, au nom des officiers du 11^{ème} bataillon parachutiste de choc, quelques lignes :

« Vous ne saurez jamais combien nous avons été près de vous et de nos camarades pendant les terribles journées que vous avez passées à Diên Biên Phu. Vous avez représenté pour nous le dévouement et l'abnégation jusqu'à l'extrême limite. Nous vous demandons de nous laisser sur cette impression. Vous ne pouvez plus vous permettre d'être une femme comme les autres. Laissez de côté toute propagande et publicité. Nos camarades n'ont besoin ni d'articles ni de films. L'Histoire les jugera, vous étiez avec eux, c'est suffisant ».



La propagande ? La publicité ? Elle ne les a pas cherchées. Elle devient sans le vouloir une icône, une image destinée à estomper l'amertume d'une terrible défaite. Une sainte que les photographes immortalisent en train de prier dans une église d'Hanoï le jour de l'Ascension. De retour en France, début juin, son avion se pose à Orly. Les reporters de presse recueillent pieusement ses paroles.

A peine a-t-elle le temps de souffler que les Etats-Unis l'invitent. Le 26 juillet, des centaines de milliers de New-Yorkais l'acclament, dispersant du sommet des gratte-ciel des tonnes de confettis. Un honneur rarissime, renforcé par une invitation à la Maison Blanche. La petite Française est reçue par le président Dwight D. Eisenhower et applaudie debout par les membres du Congrès.

La légende nationale se transmue en légende transatlantique. Grâce à elle, les Etats-Unis aimeraient bien dissiper leur mauvaise conscience : ne se sont-ils pas rendus coupables de non-assistance à « *allié* » en danger ? Mais ceci est une autre histoire !

DÉCORATIONS.



-  Grand-Croix de la Légion d'Honneur. (Remise comme chevalier à Diên Biên Phu).
-  Croix de Guerre des Opérations Extérieures. (Remise sur le terrain à Diên Biên Phu).
-  Grand Officier de l'Ordre National du Mérite. (2008).
-  Médaille de l'Aéronautique.
-  Médaille de la liberté. (USA).

LES « MORTES POUR LA FRANCE » ET LES « ANCIENNES COMBATTANTES » (1940-1962).¹⁴

DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE À LA GUERRE D'ALGÉRIE.

De la Seconde Guerre mondiale à la guerre d'Algérie, elles sont nombreuses à avoir servi pour notre drapeau et sa valeur symbolique inhérente, que cela soit sous l'uniforme ou dans la résistance, certaines d'entre elles y ont trouvé la mort !

Mais qui se souvient aujourd'hui de ces militaires féminines de la première génération, sinon elles-mêmes et quelques hommes œuvrant pour leur reconnaissance ! Pourquoi ? Parce que les femmes ne sont jamais vraiment considérées comme des soldats à part entière (d'abord parce que ce sont des femmes, ensuite parce qu'à cette époque, elles ne sont pas armées). La résultante est que bon nombre d'« héroïnes » de guerre sont ignorées de la mémoire combattante. Évoluant en marge du reste des troupes, elles sont également en marge de l'imaginaire collectif. Et pourtant.

Depuis la loi Paul-Boncour du 11 juillet 1938 « *sur l'organisation de la nation pour le temps de guerre* », le nombre de femmes militaires n'a cessé d'augmenter pour atteindre aujourd'hui un pourcentage significatif des effectifs de l'armée française. Des premiers contrats limités à la durée de la guerre, à ceux postérieurs au décret du 15 octobre 1951, les femmes sont passées du statut d'auxiliaires à celui de personnels féminins des armées.

C'est en 1940, à Londres, que la loi Paul-Boncour prend tout son sens, car pour la première fois dans leur histoire, les femmes sont officiellement autorisées à s'engager dans l'armée, celle de la France libre. Pour autant, alors que leurs contrats stipulaient qu'elles ne s'engageaient que pour la durée de la guerre, nombre d'entre elles poursuivirent leur carrière naissante de militaire en Indochine, puis en Algérie. La brèche d'une féminisation de l'armée française, ouverte pendant la Seconde Guerre mondiale, ne s'est donc non seulement jamais refermée, mais s'est naturellement amplifiée.

De quelques centaines en 1940, les effectifs militaires féminins en Indochine sont de l'ordre de 2.000, pour atteindre 6.000 à la fin de la guerre d'Algérie, dont plus d'un millier sur place en Afrique du Nord. En théorie, les femmes ont donc désormais accès à la carrière militaire. Mais dans la pratique, elles sont loin d'être considérées comme des soldats comme les autres (sous-entendu comme les hommes) et la mémoire collective peine à intégrer ces militaires d'un « *nouveau genre* ».

Notre pays qui reste très attachée au « *devoir de mémoire* », et qui multiplie les cérémonies commémoratives, semble faire peu de cas de celles qui se sont battues aux côtés des hommes (dans les rangs de l'armée) pendant les trois guerres qui se sont succédées sans discontinuer entre 1939 et 1962. Le traditionnel : « *La « Patrie reconnaissante* » est donc très sélective.

¹⁴ La base est tirée de l'article d'Elodie Jauneau.

Ici, c'est sur les femmes militaires que l'accent sera mis, davantage que sur les civiles, et ce pour plusieurs raisons.

- ✓ D'abord parce que l'historiographie des femmes dans la résistance intérieure a déjà contribué à mettre en lumière l'inégale répartition des distinctions et des hommages entre hommes et femmes.
- ✓ Ensuite, parce que s'il est relativement admis aujourd'hui que des civiles aient pu s'illustrer avec bravoure au service de la France, la reconnaissance de l'engagement militaire féminin et de ses distinctions demeure moins connue.
- ✓ Les résistantes, considérées à raison comme des combattantes sans uniforme, ont été davantage célébrées que les militaires.
- ✓ Enfin, en ce qui concerne les deux guerres de décolonisation que sont l'Indochine et l'Algérie, l'engagement militaire des femmes est encore moins reconnu que pendant la Seconde Guerre mondiale.

Ces quatre facteurs, amènent à réfléchir d'une manière plus empirique sur le poids de la victoire dans la construction de la figure du « héros » ou de l'« héroïne » militaire dans l'imaginaire collectif. Il s'agira alors d'analyser par le prisme du genre, la figure du « héros militaire », emblématique du valeureux combattant, qui écrase de tout son poids historique les femmes « mortes pour la France » ou les « anciennes combattantes ».

Aux lendemains de la Seconde Guerre mondiale, l'heure est davantage à la revirilisation et à la revalorisation de l'armée française et de ses héros libérateurs qu'aux préoccupations liées à sa féminisation naissante. Les femmes ayant servi dans l'« Arme Féminine de l'Armée de Terre » (AFAT) sont maintenant plus de 10.000.

Pour les y inciter, l'AFAT est dissoute moins d'un an après la fin du conflit, et ce, après avoir intégré dans ses rangs l'ensemble des volontaires féminines des « Forces françaises de l'Intérieur » (FFI). Elle est remplacée par le service du « Personnel Féminin de l'Armée de Terre » (PFAT) dont les effectifs sont trois fois inférieurs à ce qu'ils étaient en 1945. D'ailleurs, les hommages qui leur sont rendus insistent tous sur le caractère provisoire et exceptionnel des engagements qu'elles ont contractés entre 1940 et 1945.

En termes de reconnaissance publique immédiate, comme nous l'avons vu, l'« Ordre de la Libération » fait ainsi figure d'exemple pour avoir considérablement négligé l'action des femmes militaires ayant œuvré pour la Libération. Ne serait-ce qu'à Londres, au plus fort de la guerre, elles étaient près de 1.000 à avoir rejoint le « Corps des Volontaires Françaises » (CVF) mis sur pied entre 1940 et 1941. Ce sont autant de femmes qui auraient largement mérité, comme Marie Hackin, d'être élevées au rang de « compagnes » de la Libération.



Marie Hackin n'a eu la Croix de la Libération que parce qu'elle a eu le malheur de périr en mer avec son mari Joseph, lui-même destiné à devenir compagnon. C'est d'autant plus paradoxal que cet ordre a été créé dans le but de « récompenser les personnes ou les collectivités militaires et civiles qui se seront signalées dans l'œuvre de la libération de la France et de son Empire ».

Comment expliquer alors que Simone Mathieu ou Hélène Terré par exemple, qui ont largement contribué à la création du CVF, n'aient pas été distinguées de la sorte ? Et comment légitimer la distinction de Marie Hackin au même titre que Laure Diebold ou Berthy Albrecht, toutes bien plus exposées aux dangers dans la résistance intérieure ?

La figure masculine du compagnon écrase de tout son poids celle des rares femmes qui se sont vues décernées le même titre : elles ne sont que 6 sur 1.059 Croix de la Libération.

Il en va de même pour la Médaille de la Résistance et celle du combattant volontaire de la Libération où les femmes ne sont que 10 % parmi les récipiendaires, la grande majorité d'entre elles l'ayant reçue au titre d'une résistance civile et non d'un engagement militaire. Enfin, la Médaille de la Résistance n'est plus attribuée depuis 1947 (sauf à titre posthume).

Dans ces conditions, on comprend mieux pourquoi les femmes y sont largement sous-représentées dans la mesure où les années d'après-guerre sont avant tout marquées par leur obtention du droit de vote sensé récompenser leur patriotisme. Mais aussi parce que l'État a une conception militaire de la Résistance qui de fait laisse peu de place aux femmes. Il est impossible de recenser ici toutes les femmes qui sont mortes sous l'uniforme français pendant la Seconde Guerre mondiale mais ce qui est sûr, c'est qu'aucune formation féminine n'a été épargnée.

Dans le « *Corps féminin des transmissions* » (CFT), créé en 1943 par le général Merlin, cinq femmes sont mortes en mission spéciale. Méconnues de l'opinion, oubliées des hommages, seul un cercle très restreint se souvient d'elles. En 1947, le général Merlin leur témoigne tout son respect dans le « *martyrologe du CFT* », ainsi que celui de l'ensemble de l'arme des transmissions qui se doit, selon lui, d'« *honorer leur mémoire* ». Rappelant brièvement quelles furent leurs missions, il s'attarde plus longuement sur les circonstances de leur disparition. Et il insiste sur le fait que leur courage n'avait rien à envier à celui des hommes. Il s'agit d'Élisabeth Torlet, Marie-Louise Cloarec, Eugénie Djendi, Pierrette Louin et Suzanne Mertzizen.



Élisabeth Torlet



Marie-Louise Cloarec



Eugénie Djendi



Pierrette Louin



Suzanne Mertzizen

Mais leur mort est entourée de mystère. Parachutées en France pour prêter main forte aux unités FFI pendant les combats de la Libération, elles sont capturées par la Gestapo et déportées à Ravensbrück. Elles auraient alors été pendues, exécutées sommairement (guillotonnées) ou déplacées dans un autre camp pour y mourir.

Toujours en 1947, le général Merlin dresse le bilan des pertes humaines du CFT :

« Sur 1.275 jeunes femmes engagées au corps féminin de transmission (CFT), 19 n'allaient pas connaître la fin des hostilités. ... Leurs noms ... sont gravés dans la pierre du Mont Valérien et sur la stèle de Ramatuelle parmi ceux de leurs Camarades des Services Spéciaux morts en héros pour que renaisse la Liberté ».

Les ambulancières non plus n'ont pas été épargnées. Souvent en première ligne, elles sont les plus exposées au feu. Leurs manœuvres en pleine nuit tous phares éteints, les évacuations des blessés sous les tirs d'obus, et parfois en contact avec des soldats ennemis, sont autant de circonstances qui causèrent de nombreux décès. Dans la mémoire collective, il y a peu de traces de leur expérience guerrière. Quelques-unes ont leurs noms gravés dans la pierre des monuments aux morts, mais un seul en France leur rend exclusivement hommage : le « carré du souvenir » à Réchésy dans le Territoire de Belfort, inauguré le 24 novembre 1991.

Ce monument rend « hommage aux ambulancières du 25^{ème} bataillon médical et en souvenir de ses morts. En mémoire des ambulancières de la 1^{ère} armée française. Les ambulancières du 8^{ème} bataillon médical, 4^{ème} Division Marocaine de Montagne. Italie, France, Allemagne. ... Le 15^{ème} bataillon médical de la 1^{ère} division blindée ».



Il est surplombé par un médaillon représentant Denise Ferrier, mortellement blessée par un obus de mortier à l'âge de 20 ans en janvier 1944. La construction de ce monument ne s'est pas faite aisément. Comme le souligne Christiane Nelly, les débuts furent difficiles. D'autant plus qu'il s'agit d'une initiative féminine visant à rendre hommage à des soldates, plus de quarante ans après les faits. Alors que la construction de mémoriaux en l'honneur des hommes n'a jamais posé de problème, tant cette pratique est solidement implantée dans notre culture. Au début des années 1950, d'autres hommages sont rendus à Denise Ferrier. La plupart mettent l'accent sur sa jeunesse. Deux fois mineure, civilement et civiquement (parce que femme), cette mort au combat contredit les lois du genre. Des femmes qui ne sont pas citoyennes, auxquelles les gouvernements successifs ont toujours refusé le droit de vote, tombent à la guerre comme des hommes, faisant preuve de patriotisme et de courage, vertus jusqu'alors exclusivement reconnues aux hommes.

Enfin, si la mort au champ d'honneur se conjugue au féminin, il en va de même pour les « blessures de guerre ». À la fin de l'année 1944, le lieutenant Suzanne Rouquette est grièvement blessée par balle dans le Territoire de Belfort. Le 10 décembre 1944, elle est amputée d'une jambe. Alors que l'image du blessé, du mutilé ou de l'invalidé, était jusqu'alors incarnée par le poilu héroïque de la Grande Guerre, les traces physiques du combat marquent désormais les corps des femmes.

En ce qui concerne les « Rochambelles¹⁵ », elles ont dans l'ensemble été moins touchées par la mort ou les blessures de guerre, mais elles n'en étaient pas moins au contact du danger. L'une d'entre elles est portée disparue en août 1944.

¹⁵ Les « Rochambelles » sont des volontaires françaises recrutées par le « Groupe Rochambeau » fondé par Florence Conrad à New York en 1943 pour conduire les ambulances intégrées au sein de la 2^{ème} Division Blindée (2^{ème} DB) du Général Leclerc pendant la



Micheline Grimprel, engagée sous le nom de Micheline Garnier disparaît sans laisser de trace. Restée seule au volant de son ambulance, sa coéquipière ayant été blessée aux abords d'Argentan, les enquêtes concluent à une arrestation. Identifiée comme « *Scarabée* » (pseudonyme qu'elle portait lorsqu'elle servait au sein du réseau Alliance), elle aurait été déportée à Ravensbrück.

En 1989, sa famille a publié un ouvrage qui retrace « *une enquête menée depuis 45 ans* », et qui n'a toujours pas abouti aujourd'hui.

Finalement, bien que les hommages soient réels, ils ne laissent que peu de traces dans une société d'après-guerre en reconstruction. Comme pour chaque lendemain de guerre, les mœurs traditionnelles sont réaffirmées et l'État endosse tour à tour les responsabilités de démographe, père et gendarme :

« *En tout état de cause, les brèches ouvertes par les guerres sont rapidement colmatées quand revient la paix* ». Comme le rappelle Michelle Perrot, « *les femmes sont renvoyées, au nom même de leur civisme, à la sphère privée, proclamée la clef des reconstructions et des redressements nationaux* ».

Et c'est parfois bien des années après qu'elles décident de raconter ou de publier leurs souvenirs de guerre.

Avec la fin de la Seconde Guerre mondiale débute la guerre d'Indochine suivie par celle d'Algérie qui viennent renforcer la position des femmes dans l'armée, même si leur reconnaissance demeure toute relative. À nouveau, les femmes prouvent qu'au front comme à l'arrière, la mort glorieuse n'est pas sexuée. Quant à celles qui rentrent de ces deux guerres de décolonisation, elles s'ajoutent à celles qui œuvrent pour leur reconnaissance en tant qu'« *anciennes combattantes* » depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

DE L'INDOCHINE À L'ALGÉRIE.

Dans un premier temps, obtenir un résultat chiffré fiable des pertes féminines en Indochine se révèle quasiment impossible, tant les sources sont muettes ou discordantes sur ce point. Les plus exploitables sont celles du « *SHD* » ainsi que le « *Bulletin PFAT* » et « *Bellone* » (revue militaire féminine fondée en 1948 et publiée jusqu'en 1967). En croisant les différentes sources disponibles, on peut en conclure que cent à deux cents femmes ont trouvé la mort en Extrême-Orient, soit entre 5 et 10 % des effectifs militaires féminins engagés sur place ; alors qu'elles ne représentent guère plus de 2 % de l'effectif total des troupes françaises en Extrême-Orient (TFEO). D'un point de vue global, ce sont 15 à 20 % des effectifs du Corps Expéditionnaire qui perdirent la vie en Indochine.

En ce qui concerne le souvenir de la guerre d'Indochine, soldée par une défaite française, celui-ci ne donne absolument pas lieu aux mêmes commémorations que les deux guerres mondiales. Plus sobres ou plus discrets, dépouillés de toute symbolique victorieuse, les monuments aux morts de la guerre d'Indochine sont également moins nombreux mais ne

Seconde guerre mondiale. Elles participent aux combats de la Libération en transportant les blessés de la division dans les hôpitaux militaires les plus proches. Au total, une cinquantaine de femmes furent des « *Rochambelles* ».

manquent jamais de mentionner le nom des morts. Et c'est sans surprise que ceux des femmes sont très difficiles à trouver.

Un seul monument rend hommage aux femmes : la stèle de la caserne de Croÿ à Versailles sur laquelle sont inscrits les noms de vingt-huit PFAT ayant trouvé la mort en Indochine. Elle est, hélas, très incomplète car la liste s'achève en 1952 alors que la guerre a duré jusqu'en 1954. De Croÿ symbolise le point de départ de toutes celles qui « *dans l'indifférence générale, sont parties pour une guerre lointaine, servir leur pays* ». Cette indifférence se confirme à l'échelle nationale puisque sur deux cent un lieux de mémoire répertoriés par l'Association nationale des anciens et amis de l'Indochine et du souvenir indochinois (ANAI), cette stèle est la seule qui leur est exclusivement consacrée.

Le mur du souvenir du mémorial des guerres en Indochine à Fréjus, inauguré le 19 décembre 1996 ne comptabilise que dix-huit femmes sur les vingt-huit de la stèle.

Quant au site « *Mémoire des Hommes* » du ministère de la Défense, pourtant :

« ... *destiné à mettre à la disposition du public des bases de données ayant pour vocation d'honorer la mémoire de celles et ceux qui ont participé ou donné leur vie au cours des conflits de l'époque contemporaine* », il n'en recense que quinze dans la rubrique « *Morts pour la France* ».

À la lecture du « *Bulletin PFAT* », les chiffres annoncés pour les PFAT mortes en Indochine sont tout aussi différents. Seuls deux numéros les mentionnent clairement. Celui de septembre 1950, évoque « *vingt-cinq AFAT tombées en service commandé en Indochine depuis 1946* ». Ce chiffre est confirmé quelques pages plus loin par l'« *ordre du jour* » du 12 août 1950 du général de corps d'armée Carpentier : « *Vingt-cinq d'entre elles, venues comme volontaires dans ce pays, ne retourneront plus dans leurs foyers. Tombées au champ d'honneur ou décédées à la suite de cruelles maladies contractées en service, toutes celles-là avec la même foi dans les destinées de la Patrie et avec le même courage, ont donné leur vie pour la France* ». Pourtant, la stèle de Croÿ n'en recense que vingt-trois pour la période 1946-1950.

Dans le numéro de juin 1952, le *Bulletin PFAT* reproduit un article du *Figaro* et mentionne un « *lourd tribut* » versé par le PFAT : « *Onze d'entre elles sont déjà « mortes pour la France », surprises dans des embuscades... Dix-sept autres sont décédées en Indochine à la suite de maladies tropicales. Au total, vingt-huit noms qui figurent sur une humble plaque de marbre apposée sur le mur d'un couloir de caserne* ». À nouveau, les chiffres sont discordants puisque le 12 août 1950, à l'appel des vingt-cinq PFAT mortes en Indochine, le général de corps d'armée Carpentier en citait déjà quatorze « *mortes pour la France* ».

Quoi qu'il en soit, ces quelques données sont très éloignées de celles figurant dans les archives du département de l'armée de terre. Un début d'explication, certes peu satisfaisant, pourrait être apporté. Le caractère inattendu et nouveau de l'engagement des femmes en Indochine pourrait avoir focalisé l'attention des observateurs pendant les premiers temps de la guerre, produisant ainsi un relevé précis et nominatif des premières « *mortes pour la France* ». Est-ce parce qu'elles ont été plus d'une centaine à mourir en Extrême-Orient que les relevés et les

hommages se sont faits plus rares et moins systématiques par la suite ? Impossible à dire, mais cinquante-trois d'entre elles ont pu être clairement identifiées par croisement des différentes sources précédemment citées. Le résultat de cette recherche révèle donc les lacunes du recensement des femmes mortes en Indochine.

Les causes des décès sont assez variées : les bases de données précédemment citées recensent aussi bien des maladies, des embuscades, des accidents, des fusillades, des obus ou des mines. Contrairement aux idées reçues, l'attribution de la mention « *mort pour la France* » ne résulte pas forcément d'une mort particulièrement héroïque au front puisque les maladies ou les accidents en dehors du service commandé n'excluent pas les victimes de cette attribution. Par ailleurs, les archives du « *Bureau des archives des victimes des conflits contemporains* » (BAVCC) de Caen abondent également dans ce sens puisqu'elles recensent aussi bien des victimes civiles que militaires et que leur mort n'est pas toujours liée au combat physique ou à l'épreuve du feu. Les jeunes femmes militaires tombées en Indochine sont donc « *mortes pour la France* », au même titre que de nombreuses résistantes avant elles.

LES FEMMES EN ALGÉRIE.

En ce qui concerne la guerre d'Algérie, retrouver la trace des femmes tombées au champ d'honneur est une tâche encore plus ardue tant la cicatrice que cette guerre a laissée est encore vive, mais aussi parce que nombre d'entre elles étaient des Françaises de souche nord-africaine et que la composition et l'orthographe parfois fantaisistes de leurs noms par les autorités et/ou les bases de données rendent cette quête quasiment impossible.

En revanche, il est possible d'affirmer que parmi les mortes pour la France, toutes les spécialités « *féminines* » sont représentées : convoyeuses de l'air, attachées féminines des Sections administratives spécialisées (SAS), Équipières médico-sociales itinérantes (EMSI), etc.

Parmi les EMSI, c'est Ginette Thévenin-Copin qui fournit la liste la plus complète actuellement disponible : Christiane Guenon, Djamila Keira Madani, Kedassa M'Barka, Saadia Chemla, Yamina Ouali, Zoubida Mustapha, Zhora Nichani (victimes d'une embuscade), Colette Deliles (victime d'un accident), Nadia Lassani et Germaine Kintzler (sauvagement assassinées).

Pour les autres femmes, c'est essentiellement « *Bellone* » et quelques témoignages écrits qui procurent le plus d'informations. La revue rend ainsi hommage à Jeanne Després, Anne-Marie Mateudi, Andrée Leseur et Jacqueline Domergue également évoquée par Valérie André dans son livre « *Madame le Général* », dans lequel elle cite aussi Chantal Jourdy.

Jeanne Després était assistante sociale en chef de l'armée de l'air. Elle est tombée en service commandé le 31 décembre 1955 alors qu'elle menait une action de bienfaisance. Le 7 janvier 1956, elle est décorée de la Légion d'honneur et de la Croix d'honneur de la Croix-Rouge française à titre posthume.

Anne-Marie Mateudi était affectée dans une SAS en qualité d'auxiliaire médico-sociale. Le 22 mars 1957, elle part en mission et trouve la mort au cours d'une embuscade. Comme Jeanne Després, c'est à titre posthume qu'elle reçoit la Croix de la Valeur militaire avec étoile d'argent.

C'est aussi l'histoire d'Andrée Leseur, également auxiliaire sociale dans une SAS, décédée dans les mêmes circonstances quelques mois plus tôt, le 18 août 1956.

Une semaine auparavant, alors qu'elle participe à un convoi, elle est prise dans une fusillade et touchée à l'estomac. « *Hélas, première femme en uniforme blessée par les rebelles en Algérie, Andrée Leseur, après une passagère amélioration de son état, devait être bientôt la première femme française en uniforme « tuée » par les rebelles* ». En hommage à Andrée Leseur, le général Gambiez inaugure à Oran le 27 août 1960 un pavillon qui portera son nom durant deux ans

C'est dans le numéro de 1957 que « *Bellone* » annonce la mort de Jacqueline Domergue.



C'est dans le numéro suivant que la revue revient sur son parcours. Infirmière parachutiste secouriste de l'Air (IPSA) en juin 1951, elle devient convoyeuse de l'air en 1952. « *Le 29 novembre 1957, effectuant en hélicoptère une évacuation sanitaire dans les djebels situés au sud de l'Arba (Algérie), a été grièvement atteinte par le tir des armes rebelles alors qu'elle donnait tous ses soins à l'embarquement des victimes* ». « *Tuée d'une balle en plein front* », elle reçoit à titre posthume la Légion d'honneur et la Croix de la Valeur militaire.

Chantal Jourdy était aussi infirmière convoyeuse de l'air affectée à Boufarik. Elle est morte le 8 décembre 1959 en service commandé au cours d'une évacuation de nuit de blessés par hélicoptère.

D'autres femmes ont perdu la vie en Algérie et leurs noms sont mentionnés ici ou là, dans des associations d'anciens combattants ou au cours de cérémonies. C'est le cas par exemple de Renée Bousquet, Personnel féminin de l'armée de l'air (PFAA), blessée mortellement le 26 août 1959 dans une embuscade alors qu'elle tentait de sauver plusieurs de ses camarades ou de Colette de Lauriston tombée en mer dans les mêmes circonstances que Jeanne Despré.

Si l'on se fie à la base de données de « *Mémoire des Hommes* », seules onze d'entre elles sont « *mortes pour la France* » sur les dix-huit précédemment citées. Parmi les dix EMSI recensées par Ginette Thévenin-Copin, seules quatre figurent dans la base de données. Les lieux de mémoire leur rendant hommage sont encore plus rares.

Il semble que Christiane Guenon ait été relevée par « *Mémorial GenWeb* » sous le prénom masculin « *Christian* »... orthographié ainsi sur la stèle commémorative de Bordeaux.

Anne-Marie Mateudi figure sur le monument aux morts de Saint-Laurent-du-Var, Andrée Leseur est répertoriée quatre fois :

- ✓ Au mémorial de l'Afrique du Nord d'Ixassou,
- ✓ Dans le *Livre d'Or* du comité départemental de la FNACA du VII^{ème} arrondissement de Paris,
- ✓ Sur le monument commémoratif du cimetière du Père-Lachaise,
- ✓ Sur une plaque de la mairie du VII^e arrondissement à Paris.

Jacqueline Domergue est mentionnée deux fois :

- ✓ Au mémorial des morts pour la France en Afrique du Nord de Créteil
- ✓ Au monument aux morts de Fresnes dans le Val-de-Marne.

Renée Bousquet est citée trois fois :

- ✓ Aux deux monuments aux morts de Saint-Félix-Lauragais
- ✓ Sur une plaque commémorative à Revel.

Chantal Jourdy ne figure que dans le *Livre d'Or* du comité départemental de la FNACA du XV^e arrondissement de Paris. De même que Germaine Kintzler qui n'est relevée que dans « *Listes municipales officielles et listes d'anciens combattants* » de Levallois-Perret.

C'est donc un souvenir très inégal que la France entretient avec celles qui ont perdu la vie pendant ces trois guerres. La mémoire immédiate de la Seconde Guerre mondiale s'attarde davantage sur les disparues et les mortes.

Quant à la figure du héros libérateur, elle est avant tout masculine. Et c'est souvent des années plus tard que les femmes obtiennent des distinctions jusqu'alors réservées aux hommes. Les guerres de décolonisation, toutes deux soldées par des défaites, laissent alors peu de place aux commémorations ou aux récompenses.

Tandis que les hommes qui reviennent de ces campagnes sont « *naturellement* » perçus comme des anciens combattants, cette reconnaissance est bien moins évidente pour les femmes qui ne combattent pas au sens propre du terme. Comment, dans ces conditions, les considérer comme des « *anciennes combattantes* » ?

LES FEMMES ENGAGÉES AU SERVICE DE LA DÉFENSE DE NOTRE PAYS.

SÉNAT.

RAPPORT D'INFORMATION.

Au nom de la « délégation aux droits des femmes » et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes¹⁶ à la suite de la rencontre avec des femmes de la Défense, organisée le 5 mars 2015 à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes¹⁷,



QUINZE TÉMOIGNAGES METTANT EN VALEUR DES PERSONNALITÉS ET DES PARCOURS EXCEPTIONNELS.

La « délégation aux droits des femmes » a décidé à l'unanimité, dès la reprise de ses travaux à la suite des élections sénatoriales de 2014, de consacrer une réflexion, pendant la session 2014-2015, aux femmes des trois armées et de mettre à l'honneur celles qui ont choisi le métier des armes. Ce thème s'est imposé comme la suite logique de précédents travaux entrepris par la délégation à l'initiative de son ancienne présidente, Brigitte Gonthier-Maurin.

La préparation d'un rapport sur les violences dont sont victimes les femmes du fait des conflits armés¹⁸ a permis, en novembre 2013, d'aborder la problématique des résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies sur les femmes, la paix et la sécurité. Ces travaux ont été aussi l'occasion d'aborder la question de la place des femmes militaires dans les opérations extérieures dans lesquelles nos forces sont engagées.

¹⁶ Cette délégation est composée de : Mme Chantal Jouanno, présidente, Mmes Corinne Bouchoux, Hélène Conway-Mouret, MM. Roland Courteau, Mathieu Darnaud, Mmes Joëlle Garriaud-Maylam, Brigitte Gonthier-Maurin, M. Alain Gournac, Mmes Christiane Kammermann, Françoise Laborde, Michelle Meunier, vice-présidents ; Mmes Jacky Deromedi, Danielle Michel, M. Cyril Pellevat, secrétaires ; Mmes Annick Billon, Maryvonne Blondin, Nicole Bonnefoy, Laurence Cohen, Chantal Deseyne, Marie-Annick Duchêne, M. Jean-Léonce Dupont, Mme Anne Emery-Dumas, Dominique Estrosi Sassone, M. Alain Fouché, Mmes Catherine Genisson, Éliane Giraud, Colette Giudicelli, M. Jean-Pierre Godefroy, Mme Sylvie Goy-Chavent, M. Alain Houpert, Mme Mireille Jouve, M. Marc Laménie, Mmes Claudine Lepage, Vivette Lopez, Marie-Pierre Monier et M. Philippe Paul.

¹⁷ Par Mmes Corinne BOUCHOUX, Hélène CONWAY-MOURET, Brigitte GONTHIER-MAURIN, Chantal JOUANNO, Françoise LABORDE et Vivette LOPEZ, Sénatrices.

¹⁸ Pour que le viol et les violences sexuelles cessent d'être des armes de guerre, n° 212 (2013-2014), 10 décembre 2013.

Puis la délégation a auditionné, le 19 mai 2014, les auteurs de la mission d'enquête mise en place par le ministre de la Défense sur les cas de harcèlement, agressions et violences sexuels dans les armées et a pu apprécier la détermination avec laquelle le ministère de la Défense avait réagi à ce problème¹⁹.

Enfin, le colloque organisé par la délégation le 27 mai 2014 (première Journée nationale de la Résistance) en hommage aux femmes résistantes²⁰ a rappelé la capacité des femmes à prendre les armes pour défendre notre liberté et nos valeurs et a montré, si c'était nécessaire, que le courage et le sens du sacrifice ne sont ni féminins ni masculins.

Le souhait de la délégation, en engageant une réflexion sur la situation des femmes dans nos armées, était de marquer notre soutien et notre respect à des femmes dont le parcours reste, en France, exceptionnel, même si notre armée est à ce jour l'une des plus féminisées du monde occidental.

La délégation n'a pas pour ambition de publier une somme savante de plus sur la question de la féminisation de nos armées, qui a fait l'objet de nombreux rapports²¹. Son objectif était de rencontrer, dans un esprit de convivialité, des femmes servant dans nos armées afin d'entendre leurs témoignages et, le cas échéant, de recueillir de leur part d'éventuelles suggestions pour encourager de nouveaux progrès.

Plus de quarante ans après la modification du statut des militaires adoptée en 1972, qui a conféré les mêmes droits et les mêmes obligations aux femmes et aux hommes militaires, un peu plus de trente ans après l'ouverture aux femmes de l'école de Saint-Cyr, survenue en 1983, et quelques mois après l'annonce de l'intégration prochaine de femmes officiers dans un équipage de sous-marin lanceur d'engins, dont l'importance symbolique est évidente, il nous a semblé pertinent de faire le point des évolutions à promouvoir dans une logique d'égalité professionnelle.

Il a paru naturel que ces échanges aient lieu à l'occasion de la « *Journée internationale des droits des femmes* », le calendrier de cette année a conduit à organiser cette rencontre le jeudi 5 mars 2015. La délégation a ainsi pu entendre les témoignages de quinze femmes des trois armées (y compris d'élèves des écoles d'officiers), du Service de santé et du Service du commissariat ainsi que de la Direction générale de l'armement, d'anciennetés et de grades différents, d'officier général à adjudant-chef²².

Ce rapport présente la synthèse des échanges qui ont eu lieu au Sénat, le 5 mars 2015, avec ces témoins. Signe de sa considération unanime pour celles qui servent la Défense de notre pays, la délégation a désigné un rapporteur par groupe :

✓ Brigitte Gonthier-Maurin pour le groupe communiste républicain et citoyen,

¹⁹ Ce sujet n'était pas à l'ordre du jour de la réunion du 5 mars 2015 mais a été abordé lors de nos moments d'échanges.

²⁰ Actes du colloque : rapport n° 757 (2013-2014) de Brigitte Gonthier-Maurin, 18 juillet 2014.

²¹ De l'Observatoire social de la Défense en juillet 2000, du Conseil économique et social en juin 2004 (rapporteuse Michèle Monrique), du Haut comité d'évaluation de la condition militaire en juin 2013, du Contrôle général des armées en février 2014.

²² La catégorie des militaires du rang engagés n'a pas été représentée car l'objet de cette réunion était de rencontrer des femmes faisant carrière dans les armées, ce qui a conduit à ne pas privilégier les catégories qui souscrivent des contrats courts.

- ✓ Chantal Jouanno, présidente, pour l'UDI,
- ✓ Corinne Bouchoux pour le groupe Écologiste,
- ✓ Françoise Laborde pour le groupe du Rassemblement démocratique et social européen,
- ✓ Hélène Conway-Mouret pour le groupe socialiste,
- ✓ Vivette Lopez pour le groupe UMP.

Cette réunion était organisée en trois tables rondes successives, précédées d'une communication de M. Jean-Yves Le Drian, ministre de la Défense.

Les thèmes abordés ont permis d'envisager les principaux aspects de la situation des femmes de la Défense : l'origine de la *vocation et la formation*, la présence des femmes dans les opérations extérieures et le déroulement de carrière.

La participation de Françoise Gaudin, haut fonctionnaire à l'égalité du ministère de la Défense²³, a permis de situer ces témoignages dans le contexte de l'évolution de la place faite aux femmes dans les armées et les services de la Défense, liée à la fois à la professionnalisation des forces décidée en 1996 et aux exigences juridiques d'égalité professionnelle. Certaines des femmes rencontrées le 5 mars 2015 ont été, sinon des pionnières, du moins des « *défricheuses de terrain* ».

Pourtant, la réunion du 5 mars 2015 semble avoir confirmé que, dans le domaine de la Défense comme dans beaucoup d'autres, les conquêtes féminines restent souvent à consolider.

À certains égards en effet, certains points développés au cours de cette rencontre ont suscité un écho pour celles que leur parcours professionnel a conduites à s'intégrer dans des milieux où la présence des femmes est une conquête récente. La nécessité de toujours prouver sa compétence, de déjouer les stéréotypes et de faire accepter à l'entourage un rythme de vie peu classique est un défi que les femmes des armées partagent avec beaucoup de femmes civiles, *a fortiori* quand celles-ci briguent ou exercent des responsabilités, et que connaissent les femmes engagées en politique ...

Cette matinée d'échanges, dont les sénateurs et les sénatrices qui y ont participé²⁴ retiendront le caractère chaleureux, a permis d'apprécier la très grande valeur des témoins rencontrés, leurs qualités intellectuelles et humaines hors du commun et leur engagement passionné au service d'un métier qui exige une vocation particulière et qui, s'il demeure atypique pour les femmes, leur permet d'exercer des responsabilités considérables.

Les témoignages qu'elles nous ont livrés ont également été caractérisés par leur sincérité, conformément au souhait du ministre de la Défense qui les a encouragées, avant de quitter la réunion, à la plus grande liberté d'expression.

²³ Contrairement aux habitudes de la délégation, ce rapport respecte la non-féminisation des grades et des fonctions en usage au ministère de la Défense.

²⁴ La délégation avait associé à cette réunion les membres de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées ainsi que les sénateurs qui avaient participé à une session nationale de l'Institut des hautes études de Défense nationale (IHEDN).

Le seul regret de beaucoup d'entre nous est de n'avoir pas été en mesure de poser davantage de questions à nos invitées. Le temps contraint nous a conduits à privilégier les témoignages de chacune et, malheureusement, à limiter le temps consacré aux questions. Il en est résulté pour certains et certaines d'entre nous une frustration relative, compensée toutefois par la richesse des témoignages recueillis.

Tous les remerciements de la délégation s'adressent à Françoise Gaudin, haut fonctionnaire à l'égalité du ministère de la Défense, qui a contribué directement à l'organisation de cette rencontre avec une disponibilité qui doit être soulignée, et dont la « *feuille de route* » témoigne de l'engagement du ministère de la Défense pour y faire progresser l'égalité entre hommes et femmes.

I. LES FEMMES DANS LES ARMÉES : UNE RECONNAISSANCE RÉCENTE, DES EXIGENCES PARTICULIÈRES.

A. 15,4 % DE FEMMES DANS LES ARMÉES EN 2014.

1. Une reconnaissance récente

Si, comme le relevait le rapport du Haut conseil de l'évaluation de la condition militaire de juin 2013, « *la présence des femmes au sein des forces armées est d'évidence marquée par l'Histoire* », la reconnaissance de leur rôle est récente : il faut rappeler que l'ouverture de l'École navale aux femmes ne remonte qu'à 1992 et que, jusqu'en 1998, la présence des femmes dans les armées était limitée par des quotas. Diverses étapes ont jalonné l'accession progressive des femmes à l'institution militaire.

Le Service de santé des armées a recruté des femmes dès 1914 ; en 1916 est créé le « *Corps des infirmières temporaires* », engagées pour la durée de la guerre.

La Seconde Guerre mondiale, parallèlement au rôle des femmes dans la Résistance, a accéléré la participation des femmes en uniforme et sous statut militaire à la défense de notre pays. La création du « *Corps des Volontaires françaises libres* » en 1940, rattachées aux « *Forces françaises libres* », puis du « *Corps des Volontaires Françaises et des Formations féminines auxiliaires des armées de Terre, Air, Mer* » en 1944 a consacré la reconnaissance de leur rôle. Celle-ci s'est poursuivie avec la création, en 1946, du « *Corps des convoyeuses de l'air et des Forces féminines de l'air* ».

Le décret n° 51-1197 du 15 octobre 1951 a mis en place un statut particulier, de nature militaire, pour le personnel féminin et autorisé l'engagement de femmes dans les trois armées, mais exclusivement sous contrat et sans assimilation de grade.

En 1971, le service national volontaire a été ouvert aux jeunes filles. Le statut général des militaires (loi du 13 juillet 1972) a prévu pour la première fois les mêmes droits et les mêmes devoirs pour les hommes et les femmes. L'accès de celles-ci aux armées y était toutefois limité par des quotas maximaux. Dans le même esprit, le corps des officiers des armes et les corps des sous-officiers de carrière étaient fermés aux femmes.

Le décret du 23 mars 1973 portant statut particulier des corps féminins des armées ouvrait aux femmes des carrières équivalentes à celles des hommes ; la logique était cependant celle de statuts parallèles. Recrutement et formation des hommes et des femmes de la Défense étaient ainsi distincts. À l'École interarmées du personnel militaire féminin, la formation avait lieu en trois mois pour les sous-officiers et six mois pour les officiers. Dans son ouvrage « *Femmes en armes, une place introuvable ?* », la sociologue Katia Sorin cite cette phrase éclairante du commandant de l'école : « *Nous devons en faire des militaires, pas des combattantes* ».

Le décret du 18 février 1977 relatif aux dispositions statutaires applicables aux corps des officiers féminins des armées a permis la mise en extinction des anciens corps féminins spécifiques. Il a rendu accessibles aux femmes le « *Corps technique et administratif* » et le « *Corps des intendants* », sous réserve de quotas (respectivement 40 % et 25 % des recrutements annuels au maximum).

L'ouverture aux femmes des écoles d'officiers s'est faite de manière progressive :

- ✓ en 1970, l'École polytechnique.
- ✓ en 1976, l'École de l'air et l'École militaire de l'air.
- ✓ en 1983, l'École spéciale militaire de Saint-Cyr, dans la limite de 5 % des recrutements annuels (de même que le lycée militaire du Prytanée), en lien avec l'ouverture aux femmes des unités combattantes.
- ✓ puis en 1992, l'École navale (avec un quota de 10 % par an), parallèlement à la possibilité d'embarquer pour les femmes.

Le rôle de pionnières doit également être mentionné : en 1987, le premier officier féminin intègre l'École de guerre navale, l'une des étapes du cursus d'officier conditionnant l'accès à de hautes responsabilités ; la première femme pilote de chasse, Caroline Aigle, arrive en 1999.

Parallèlement à un contentieux lié aux quotas de recrutement des commissaires de l'armée de Terre, le décret n° 98-86 du 16 février 1998 abroge tous les quotas qui limitaient l'accès des femmes aux armées. Il autorise cependant certaines restrictions d'emploi à conditions qu'elles soient nécessaires, adaptées et proportionnées.

L'importance de conquêtes, dont certains ont eu une portée essentiellement symbolique, doit être soulignée :

- ✓ Ce n'est qu'au milieu des années 1970 que s'est généralisé le port de la tenue militaire pour les femmes et qu'elles ont pu se faire appeler par leur grade et non plus « *Madame* » ou « *Mademoiselle* ».
- ✓ Dans l'armée de l'Air, les femmes ont été autorisées à porter les mêmes galons que les hommes en 1983, date à laquelle les femmes officiers y ont été dotées du poignard, comme les hommes.

LES FEMMES DANS LES ARMÉES FRANÇAISES EN 2014 - CHIFFRES-CLÉ.

Nombre de femmes dans les armées en France : 31.958 à la fin de 2014, soit 15,40 % des effectifs.

COMPARAISONS INTERNATIONALES²⁵ :

1. Israël : 33 %
2. Hongrie : 20 %
3. États-Unis : 18 %
4. Australie et France : 15 %
5. Canada : 14 %
6. Espagne et Portugal : 12 %
7. Allemagne, Norvège, Russie et Royaume-Uni : 10 %
8. Pays-Bas : 9 %
9. Belgique : 7 %
10. Brésil : 6 %
11. Japon : 5 %.
12. Italie : 4 %
13. Pologne : 3 %

EN FRANCE, DES PROPORTIONS VARIABLES SELON LES ARMÉES ET LES SERVICES :

- ✓ 57,6 % dans le Service de santé,
- ✓ 22,0 % dans l'armée de l'Air.
- ✓ 21,0 % dans le Service du commissariat,
- ✓ 16,3 % dans la DGA,
- ✓ 13,7 % dans la Marine,
- ✓ 10,0 % dans l'armée de Terre,

DES PROPORTIONS QUI DIFFÈRENT SELON LES CATÉGORIES :

- ✓ 26,92 % des volontaires.
- ✓ 17,25 % des sous-officiers.
- ✓ 16,00 % des réservistes.
- ✓ 14,29 % des officiers.
- ✓ 13,32 % des militaires du rang.

DES FEMMES OFFICIERS EN PROPORTIONS VARIABLES SELON LES ARMÉES ET LES SERVICES :

- ✓ 41,2 % dans le Service de santé.
- ✓ 21,9 % dans le Service du commissariat.
- ✓ 16,3 % à la DGA.
- ✓ 12,5 % dans l'armée de l'Air.
- ✓ 10,4 % dans la Marine.
- ✓ 08,5 % dans l'armée de Terre.

PROPORTION DE FEMMES DANS LES OPEX :

- ✓ 7,0 % des effectifs à la fin de 2013.
- ✓ 6,3 % en 2014.

²⁵ Source : *Armées d'aujourd'hui*, n° 396, mars 2015, p. 47

2. L'ÉTAT DES LIEUX ACTUEL.

a) L'influence décisive de la professionnalisation des forces sur la montée en puissance de la féminisation.

Indépendamment des exigences juridiques qui ont conduit à mettre fin aux quotas, la professionnalisation des armées, décidée en 1996 et mise en œuvre entre 1997 et 2002, a posé la question de la féminisation des effectifs de la Défense pour assurer le maintien du recrutement, non seulement sur le plan quantitatif, mais aussi au niveau qualitatif, à travers le recours à des personnels employés pour une durée relativement courte (militaires du rang, engagés et officiers sous contrat).

- ✓ En 1995, à la veille de l'annonce de la professionnalisation des armées, on ne comptait que 7,5 % de femmes militaires.
- ✓ En 1998-1999, l'augmentation annuelle du pourcentage de femmes a été de 0,7 %, en progression par rapport à l'augmentation de 0,1 % par an précédemment enregistrée. L'objectif était alors d'atteindre à terme une proportion de 20 % de femmes.
- ✓ En 2014, la proportion de femmes est de 15,4 %, avec des différences sensibles selon les services et les armées et selon les catégories, comme le montre l'encadré ci-dessus.

Cette proportion classe la France au quatrième rang mondial, à égalité avec l'Australie, et au deuxième rang en Europe, après la Hongrie où les femmes représentent 20 % des effectifs des armées.

b) Une typologie d'emplois comparable à celle du secteur civil.

Les chiffres-clés de la situation des femmes dans les armées (voir l'encadré ci-dessus) mettent en évidence des caractéristiques quelque peu comparables avec la situation du secteur civil. Lors du colloque « *Les femmes militaires* » organisé à l'École militaire par les écoles de Saint-Cyr Coëtquidan les 12 et 13 novembre 2013, ce point a été relevé par le sous-directeur du recrutement de l'armée de Terre : la situation des femmes dans les armées reflète celle qui est la leur dans la société civile.

Leur présence dans le service de santé (56 % des effectifs) et dans le service du commissariat (21 %) ainsi que, de manière générale, dans les fonctions administratives, reflète une attirance pour les métiers médicaux et du tertiaire qui n'est pas une spécificité des femmes dans les armées.

Si les femmes y sont présentes dans toutes les spécialités, elles sont encore très peu nombreuses dans les « métiers » les plus directement associés au combat comme l'infanterie ou les blindés (0,5 %) et les fusiliers-marins (0,6 %), encore fermés aux femmes très récemment, et dans une moindre mesure comme l'artillerie (3,7 %).

L'armée de Terre est celle où la proportion de femmes est la plus faible (10 %), ce qui peut s'expliquer par le fait que cette armée est généralement associée, comme le faisait observer la même intervenante au cours du colloque précité, « *aux métiers du soldat, du combattant* », à « *celui qui très concrètement a les pieds dans la boue, le fusil sur le dos et qui part au combat* ».

c) Une certaine diminution du recrutement féminin de militaires du rang.

S'agissant de la catégorie des militaires du rang, qui servent dans l'armée en vertu de contrats courts, Françoise Gaudin a exposé, le 5 mars 2015, l'intérêt particulier de cet engagement pour les femmes, souvent dans un contexte d'émancipation et d'« *ascenseur social* ».

Or les réformes et les restructurations opérées par la Défense ayant conduit les armées à se recentrer sur les fonctions spécifiquement militaires dans une logique de « *cœur de métier* », le nombre d'engagés militaires du rang servant dans des fonctions comparables à celles que l'on peut exercer dans le civil s'en est trouvé limité. En outre, la « *civilianisation* » de certaines fonctions administratives ou de soutien commun a réduit les perspectives d'emploi susceptibles d'être offertes aux femmes sous statut militaire.

De fait, Françoise Gaudin a confirmé que la faiblesse récente du recrutement de femmes militaires du rang contribuait à expliquer le « *tassement global des recrutements féminins* » dans les armées, qui ne représentent que 12 % des recrutements, ce qui pourrait poser la question du maintien, à terme, du taux actuel de féminisation.

Cette évolution « *ne traduit pas une volonté de limiter la place des femmes dans les armées* », a précisé Françoise Gaudin, mais est la conséquence de réformes ayant conduit, avec la réorganisation des fonctions de soutien, à faire disparaître des postes ouverts par le passé à des personnels militaires féminins, ou à ne plus les confier à des militaires.

La situation actuelle contraste avec un certain engouement des jeunes filles pour les contrats de militaires du rang, constaté au début des années 2000 et plus particulièrement, a relevé Françoise Gaudin, dans l'armée de l'Air : « *près de 60 % des militaires techniciens de l'air (MTA) étaient alors des femmes* », a-t-elle souligné.

L'incidence des réformes de la Défense sur la féminisation des armées a été notée au cours de la rencontre du 5 mars 2015 par Michelle Demessine (CRC, Nord) qui a jugé souhaitable que les conséquences de tout projet de réforme sur la situation des femmes et sur l'égalité entre hommes et femmes fassent l'objet d'une appréciation préalable.

Il est possible que les mesures prises en 2014, dans le cadre de la feuille de route du haut fonctionnaire à l'égalité du ministère de la Défense, pour rendre les femmes plus « visibles » lors des JDC (journées défense et citoyenneté), qui touchent chaque année 800 000 jeunes Français, garçons et filles, encouragent à terme l'engagement de jeunes filles dans les armées. On remarquera la présence de 15 % de femmes parmi les animateurs des JDC.

d) Une proportion de femmes en OPEX variable selon la nature des opérations.

Les statistiques de 2014 montrent enfin une certaine réduction, peut-être conjoncturelle, du nombre de femmes participant à des opérations extérieures puisque l'on est passé de 7 % des effectifs projeté en 2013 à 6,7 % en 2014. De manière générale, les femmes sont 2,4 fois moins représentées en OPEX qu'elles ne le sont dans l'armée.

Comme l'a expliqué le représentant de l'État-major des armées, le taux de participation des femmes aux OPEX varie selon la nature de l'opération (le taux de féminisation est

généralement moindre dans les opérations terrestres : « *or les opérations actuelles sont pour la plupart à dominante terrestre* », selon la nature des unités projetées (l'infanterie et la cavalerie, qui constituent la majorité des effectifs en opération, sont extrêmement peu féminisées, à hauteur de 0,5 %), et selon le/

« moment de l'opération : le taux de féminisation peut varier selon qu'il s'agit d'une phase d'intervention, nécessitant des troupes combattantes, ou d'une phase de stabilisation, qui donne lieu à d'autres types d'actions, civiles ou militaires²⁶ ».

3. QUINZE TÉMOIGNAGES DE FEMMES EXERÇANT DES RESPONSABILITÉS PARTICULIÈRES.

a) Une vocation certaine pour le métier des armes.

Les témoignages des élèves officiers et du lieutenant cadre à Saint-Cyr mettent en évidence une vocation militaire longuement mûrie et montrent qu'elles ne sont pas entrées dans l'armée par défaut, mais par goût assumé du métier des armes.

Ainsi l'élève-officier Lauriane Le Troadec, pour qui piloter était un « *rêve d'enfant* », souligne-t-elle son peu d'attrance pour la même activité dans le civil. Pour l'élève officier Mégane Thizy, élève à Saint-Cyr, le choix de l'armée s'est imposé pour « *servir [son] pays et être utile aux autres* ».

Le témoignage du lieutenant Clémence Besnault illustre le fait que choisir le métier des armes, c'est s'inscrire dans quelque chose qui vous dépasse :

« C'est pour apporter ma pierre à un vaste édifice que j'ai choisi ce métier ».

À cet égard, une phrase prononcée par le lieutenant Clémence Besnault a beaucoup frappé Brigitte Gonthier-Maurin, corapporteuse (CRC, Hauts-de-Seine) :

« C'est un métier dans lequel on ne peut pas mentir ».

Un homme pourrait tenir le même discours sur l'origine de sa vocation militaire : le choix d'une carrière militaire ne semble pas présenter de spécificité pour les femmes par rapport aux hommes.

b) Des responsabilités lourdes et assumées.

La vocation militaire suppose des qualités particulières. Ce point ressort clairement des responsabilités que l'on se voit confier dans les armées, liées à l'exercice du commandement et à l'encadrement des hommes, excellemment exposées par le lieutenant Clémence Besnault :

« À l'âge de 26 ans, j'exerce des responsabilités qui ne sont pas souvent celles des personnes de mon âge évoluant dans le civil. Lors de notre arrivée en régiment, à 23 ou 24 ans, nous avons des hommes sous nos ordres. Nous gérons leurs carrières et, en mission, nous avons leurs vies entre nos mains. [...] À Saint-Cyr, je suis responsable de la formation de jeunes

²⁶ Dans le cadre de la feuille de route du haut fonctionnaire à l'égalité du ministère de la Défense, l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONAC) suit le nombre de femmes obtenant la carte d'ancien combattant ou le titre de reconnaissance de la nation. Au titre des OPEX, 4,62 % et 6,34 % de femmes ont obtenu la carte d'ancien combattant en 2013 et 2014 ; 5,92 % et 9,91 % de femmes ont obtenu le titre de reconnaissance de la nation en 2013 et 2014. Ces proportions traduisent un net rattrapage, les femmes étant parfois réticentes à entreprendre ce type de démarche.

élèves, futurs officiers. Cette responsabilité impose une certaine maturité, car [...] la formation délivrée aujourd'hui se répercutera demain au combat ».

« Cette responsabilité est lourde, mais extrêmement valorisante », a-t-elle conclu, soulignant par ailleurs l'autonomie et la diversité des spécialités, des missions et des responsabilités offertes par l'arme des transmissions qu'elle a choisie en sortant de Saint-Cyr.

D'autres témoignages, notamment ceux des colonels Maroussia Renucci, Dominique Vitte et Anne-Cécile Ortemann, ont confirmé l'importance spécifique et la particulière diversité des responsabilités confiées à ceux et celles qui servent au sein des armées par rapport à de nombreux postes équivalents du secteur civil.

c) L'exercice du commandement par les femmes.

La « *dimension psychologiquement masculine* » de la notion de commandement rappelée par le colonel Dominique Vitte et son association à des qualités viriles expliquent que l'aptitude des femmes au commandement ne soit pas spontanément admise par tous.

Pourtant, la question de l'aptitude au commandement paraît sans objet pour les garçons alors que, c'est une évidence, tous les hommes n'ont pas les qualités requises pour être chef.

S'agissant des spécificités éventuelles du management exercé par les femmes dans les armées, interrogation soulevée par Hélène Conway-Mouret, corapporteur (groupe socialiste, Français établis hors de France), le colonel Anne-Cécile Ortemann a estimé que les personnels qui avaient été sous ses ordres n'avaient pas vu d'autre différence par rapport à ses prédécesseurs que celles qui tiennent à la « *personnalité de leurs différents chefs* ».

Elle a également considéré que le devoir d'impartialité et d'équité qui s'impose au chef ne la conduisait pas à être plus exigeante avec le personnel féminin.

Selon le médecin-principal Laure Navarro, le propre des femmes dans les armées serait un « *mélange subtil* » de responsabilité, d'autorité, d'authenticité et de la sensibilité que l'on associe souvent aux femmes.

Ce mélange « *subtil* » n'empêche pas l'exercice d'une autorité qui conduit parfois à sévir, comme l'a noté le commissaire en chef Dominique Moreau à propos des sanctions qu'imposent des comportements inappropriés, notamment en opérations. Elle a d'ailleurs fait état d'une tentative d'intimidation pour la faire renoncer à une sanction, attitude plus difficilement concevable à l'égard d'un homme appelé à sévir.

À cet égard, Maryvonne Blondin (groupe socialiste, Finistère) ayant posé la question de cas de harcèlement moral et sexuel, le commissaire en chef Dominique Moreau a fait valoir que les comportements auxquels elle avait dû réagir ne relevaient pas nécessairement du harcèlement sexuel.

Sur ce point, le colonel Anne-Cécile Ortemann et le capitaine de frégate Christine Ribbe ont estimé que le harcèlement ne saurait se limiter aux cas de harcèlement sexuel entre hommes et femmes et que toutes ses dimensions devaient être prises en considération.

Le colonel Anne-Cécile Ortemann a fait observer que les règles et les sanctions devaient être : « ... *clairement établies en amont pour éviter que de telles situations ne surviennent ou, du moins, pour les traiter au mieux* ».

Tous les témoins qui sont intervenus sur ce point ont fait état d'une vigilance sans faille à cet égard, conformément d'ailleurs aux directives de « *tolérance zéro* » exprimées par le ministre de la Défense en avril 2014, au terme de la mission d'enquête dont il avait pris l'initiative après la publication, en février 2014, d'un ouvrage dénonçant des cas de harcèlement et de violence sexuels dans les armées²⁷.

²⁷ Leila Minano et Julia Pascual, *La guerre invisible*, Paris, Les arènes, 2014.

LES FEMMES DANS NOTRE ARMÉE AUJOURD'HUI²⁸.

« La sécurité est l'affaire de tous et au XXI^{ème} siècle nous ne pouvons-nous priver de 50% des talents de la population ».

Florence Parly.



Défilé de femmes combattantes en Ukraine. (Nous n'avons pas choisi volontairement de françaises afin de ne pas dévoiler leurs identités).

Comme nous venons de l'étudier, l'histoire militaire des femmes retrace le rôle actif pris par les femmes dans l'histoire militaire de notre pays en tant que combattantes, auxiliaires des forces armées ou qu'ouvrières dans les usines d'armement et de matériel militaire. Elles furent espionnes, agents de renseignement, résistantes ou combattantes dans des mouvements clandestins ...

Aujourd'hui, à l'heure du traditionnel défilé du 14 juillet à Paris, il y a une quinzaine de jours, on peut se questionner sur la féminisation des armées françaises, car la parité semble encore hors de portée de tir... Dernière avancée à noter, la nomination, en juillet 2020, du général Dominique Arbiol à la tête de l'Ecole de l'Air, première femme à occuper ce poste. Une étape importante dans le souci porté par la ministre des Armées, Florence Parly, de faire progresser la présence des femmes dans l'armée. « Je n'ai jamais eu de difficultés à m'intégrer. A partir du moment où vous avez les compétences, il y a peu de contestations sur votre place au sein de l'armée », dit le (la) général dans sa biographie officielle. Image historique, il y a quelques années, une femme ouvre la marche du défilé militaire sur les Champs-Élysées. M^{me} le (ou la ?) colonel Catherine ... Cette femme-officier de 42 ans, dont le véritable nom n'a pas été donné à la presse pour raison de sécurité, est à la tête de la promotion « Général Saint-Hillier » des écoles militaires de Saint-Cyr Coëtquidan (Morbihan). Elle déclare dans *Ouest-France* : « Je suis consciente que je serai une curiosité lors du défilé du 14 Juillet, mais pas de quoi stigmatiser. Femme ou homme, ce qu'il y a lieu de voir c'est le chef ».

PREMIÈRE FEMME MILITAIRE AU DÉFILÉ EN 1971.

La première présence féminine lors d'un défilé du 14 juillet remonte à 1971. Cette année-là, 8.000 femmes issues du corps de la Marine, surnommées « les marinettes » descendent les Champs-Élysées. Pourtant, le Colonel Catherine n'hésite pas à dire que les mentalités de ses confrères masculins n'étaient pas vraiment préparées à voir des femmes dans ce corps de

²⁸ En clin d'œil à Léa, jeune capitaine de 29 ans.

métier, lors de son passage à l'école de commandement. A demi-mot, elle évoque la réaction misogyne face à sa présence au 13^{ème} régiment du génie à Épernay (Marne), en 2001. C'est la première femme officier à y être affectée. Elle se souvient que : « *Les sous-officiers n'ont rien fait pour me faciliter la tâche. Pendant un an, humainement parlant, cela a été très compliqué* », avoue-t-elle

TAUX DE FÉMINISATION²⁹ DANS LES ARMÉES À TRAVERS LE MONDE.



33 % Israël	14 % Canada	10 % Norvège	5 % Japon
20 % Hongrie	13 % Espagne	9 % Pays-bas	4 % Italie
18 % États-Unis	11 % Portugal	7 % Belgique	3 % Pologne
16 % France	10 % Royaume-uni	6 % Brésil	1 % Turquie
15 % Australie	10 % Allemagne	6 % Russie	

Christine Chaulieu, première femme générale dans l'armée de terre, raconte son parcours qu'elle a commencé à une époque où les femmes étaient plus rares, 1% de femmes parmi les officiers (environ une centaine de femmes). La prestigieuse école de Saint Cyr n'étant pas encore ouverte aux femmes, Christine Chaulieu explique avoir dû passer par une autre école.

En 2012, un haut fonctionnaire chargé de l'égalité des droits est nommé, et en décembre 2013, un observatoire de la parité voit le jour. La représentation des femmes dans l'armée est à l'image de la société. Les spécialités consacrées au soin d'autrui sont plus féminisées, comme on peut le constater. Selon le Ministère des Armées, de nombreuses actions ont été conduites pour favoriser l'égalité entre hommes et femmes dans l'accès aux différents corps militaires, ce qui ne veut surtout pas dire une systématisation du 50/50.

LE PLAN « MIXITÉ ».

En mars 2019, Florence Parly avait annoncé le « *plan mixité* », un train de mesures conçu pour faire progresser la présence des femmes. « *Il faut 25 ans pour former un officier général et je travaille à constituer un vivier futur. (...) Les petits renoncements d'aujourd'hui feront les incapacités de demain* », déclarait la ministre lors d'un entretien à la presse.

²⁹ Très peu de changement par rapport à la commission sénatoriale de 2015.

« *Ce plan mixité, c'est un vrai pavé dans la mare, c'était très courageux* », juge la colonel Anne-Cécile Ortemann. Chargée de mission cyber et transformation numérique, passée par Saint-Cyr, sait de quoi elle parle. Elle a notamment dirigé un régiment à Thionville en 2013 :

« *Bien sûr que j'ai essuyé des remarques parce que j'étais une femme à la tête d'un régiment de 1.000 soldats ! Avec ce plan mixité, on commence enfin à se dire que les femmes existent dans l'armée, elles ne sont pas très nombreuses mais elles sont bien là, et elles ont leur place !* », sourit la militaire.

Ce plan entend, selon elle, lutter contre l'autocensure, qui freinerait certaines femmes en uniforme à vouloir aller plus loin dans leur carrière. 10% de femmes officiers généraux en 2022 ? Cela ne la choque pas. « *La discrimination positive, cela affiche une vraie volonté. Et s'il faut passer par là, pourquoi pas ? Cela ne remet pas en cause les compétences des femmes, contrairement à ce que laissent entendre certains détracteurs* », commente-t-elle. Ce plan mixité vient surtout bousculer les mentalités. « *Quand j'étais jeune chef de section, ce qui me plaisait c'était d'aller monter mes antennes de transmission sur le terrain avec ma section, raconte la colonel. Certains me disaient que c'était un truc de garçon, c'est cela qu'il faut changer !* »

En 2021, les femmes représentent 15,5% de l'effectif militaire de l'armée (55.026 femmes en 2019). La France se place au 4^{ème} rang des armées féminisées dans le monde (derrière Israël, la Hongrie et les États-Unis). En 1998, les quotas de recrutement qui limitaient l'accès des femmes à certains corps ont été abrogés. Si le taux de féminisation s'établit autour de 15%, il varie selon les services :

- ✓ 58% au sein du Service de Santé des Armées.
- ✓ 23% dans les rangs de l'armée de l'Air.
- ✓ 14% dans la Marine Nationale.
- ✓ 10% dans l'armée de Terre.

Une proportion qui s'amenuise quand on monte dans les grades. Selon les chiffres du ministère, entre 8 et 9% seulement des officiers généraux sont des femmes.

Le 14 juillet, jour de défilé militaire sur les Champs-Élysées à Paris. L'occasion de se pencher sur la volonté de féminisation des armées, prônée par le gouvernement depuis le début du mandat du président Macron, et incarnée par la nomination d'une femme ministre des Armées.

Si en 2018, une femme officier ouvrait pour la première fois la marche, qu'en est-il des conditions de travail et du harcèlement sexiste ou sexuel que certaines ont osé dénoncer, parfois au prix d'une démission forcée ? A l'heure du traditionnel défilé du 14 juillet à Paris, on peut se questionner sur la féminisation des armées françaises, car la parité semble encore hors de « portée de tir » ... Dernière avancée à noter, la nomination, en juillet 2020, du général Dominique Arbiol à la tête de l'École de l'Air, première femme à occuper ce poste. Une étape importante dans le souci porté par la ministre des Armées, Florence Parly, de faire progresser la présence des femmes dans l'armée. « *Je n'ai jamais eu de difficultés à m'intégrer. A partir du moment où vous avez les compétences, il y a peu de contestations sur votre place au sein de l'armée* », dit la générale dans sa biographie officielle.

LES FEMMES ET LES DÉCORATIONS.

Après analyse et dépouillement des fonds relatifs à cette association, il apparaît clairement que l'appellation « *anciennes combattantes* » est loin d'être un néologisme. Sur 150 membres dont les distinctions sont clairement détaillées :

- ✓ 04 % seulement sont titulaires de la Médaille de la Résistance.
- ✓ 05 % de la Croix de la Valeur Militaire.
- ✓ 19 % de la Croix du combattant volontaire de la Résistance.
- ✓ 36 % de la Croix du combattant.
- ✓ 40 % de la Croix du combattant volontaire.
- ✓ 48 % de la Médaille militaire.
- ✓ 80 % de la Croix de guerre 1939-1945.

Certaines étant même titulaires de plusieurs décorations. Le caractère militaire de l'expérience de guerre est donc intrinsèquement lié au statut d'ancienne combattante. Enfin, elles sont 30 à 40 % à être titulaires de la Légion d'honneur et/ou de l'Ordre national du Mérite.

La surreprésentation des distinctions liées à la Seconde Guerre mondiale confirme bien que la victoire légitime davantage la reconnaissance que les défaites puisqu'elles ne sont qu'1 % à posséder la Croix de guerre des Théâtres d'opérations extérieures. En 1995, plus des deux tiers des membres de l'AFFF étaient alors d'anciennes combattantes.

FEMMES ANCIENNES COMBATTANTES ?

Intégrer des femmes dans la définition des anciens combattants suppose de passer outre la barrière de genre imposée par la fonction même de combattant, mais également de dépasser le caractère victorieux ou non d'une campagne. C'est ce que dénonce « *Bellone* » dans son dernier numéro de 1955.

Bon nombre de femmes qui rentrent d'Indochine sont souvent mal informées, et quasiment aucune ne sait qu'elles ont le statut de combattantes et, qu'à ce titre, elles peuvent prétendre à une pension militaire et/ou d'invalidité. Les explications fournies par « *Bellone* » ne laissent aucune place au doute. Se basant sur les textes législatifs officiels, la revue affirme que la très grande majorité (sinon la totalité) des femmes engagées en Indochine sont des combattantes comme les autres, (sous-entendu comme les hommes). Pourtant, l'attribution de cette qualité de combattante obéit à des logiques souvent très discordantes. C'est pour répondre aux inquiétudes de ses lectrices que « *Bellone* » publie un deuxième article sur cette question.

Plusieurs PFAT ayant appartenu au Service de Santé se sont vues opposer un refus à leur demande d'attribution de la qualité d'anciennes combattantes « *sous le prétexte que le Service de Santé ne pouvait être considéré comme une unité combattante* ». La revue répond en s'appuyant sur plusieurs lois qui affirment que « *sont considérés comme combattants, tous les militaires ou marins (masculins et féminins) qui, après le 15 septembre 1945 et jusqu'à la date de cessation des hostilités ont effectué du service en Indochine* ». Mais une fois encore, dans la pratique, c'est loin d'être une évidence.

L'OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE LA GUERRE.

Pour pallier ces lacunes législatives et statutaires, l'« *Office National des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre* » (ONACVG) a demandé aux instances compétentes que soit établie pour la guerre d'Indochine, la liste des unités combattantes (comme cela avait été fait pour les autres guerres et campagnes) afin d'attribuer ou non le statut de combattant aux militaires qui en feraient la demande. C'est précisément ce dont il est question dans « *Bellone* », qui déplore la lenteur avec laquelle les trois armes établissent ces listes.

En 1956, une première liste d'unités combattantes est publiée, mais elle ne couvre que la période 1945-1949 et « *comprend des formations de toutes les armes et services (y compris les formations du Service de Santé, des unités administratives, etc.)* » par conséquent, la quasi-totalité des femmes engagées en Indochine, y compris celles du Service de Santé, peuvent prétendre au statut d'ancienne combattante. Cette période qui s'étend de la fin de la Seconde Guerre mondiale aux premières années de la guerre d'Indochine est également marquée par de vifs débats législatifs autour de la nature des services accomplis par les femmes depuis 1940. Tour à tour considérés comme des services civils ou militaires, le débat ne se clôt définitivement qu'en 1951 dans l'article 27 du décret du 15 octobre qui confirme que les services accomplis par les femmes depuis 1940 dans les différentes structures encadrées par l'armée sont bien des services militaires.

Dans ces conditions, « *il n'est pas possible que des demandes aient été refusées à celles ... ayant appartenu à une formation sanitaire* ». Il faut attendre 1957 pour que soit publiée la liste complète des unités combattantes en Indochine³⁰ Et conformément au souhait de « *Bellone* », celle-ci règle « *définitivement la question*³¹ car ces unités concernent quasiment toutes les femmes engagées en Indochine. Mais combien en sont averties ?

Il est impossible de comptabiliser les femmes titulaires de la carte du combattant. Mais il n'est pas hasardeux d'affirmer que bon nombre d'entre elles sont restées dans l'ignorance de leurs droits, tant les demandes concernant le calcul de leurs pensions, retraites et soldes abondent dans les archives du SHD. Il n'est donc pas surprenant qu'elles soient si peu représentées dans les associations d'anciens combattants et si peu présentes dans la mémoire guerrière.

Pour la guerre d'Algérie, une telle réflexion est encore plus complexe puisque celle-ci n'a été reconnue comme « *guerre* » que très tardivement. Mais surtout, l'armée française présente sur le terrain se revendiquait comme une armée de « *pacification* ». Les femmes l'ayant incorporée occupaient donc essentiellement des fonctions sociales, éducatives ou humanitaires, *a priori* incompatibles avec le statut d'ancienne combattante.

Finalement, pour considérer les femmes engagées en Algérie comme des anciennes combattantes, encore faudrait-il que la France se souvienne d'elles ! C'est pour combler ces trous de mémoire que Ginette Thévenin-Copin, responsable des EMSI de la zone est-

³⁰ <https://www.cairn.info/revue-histoire-politique-2012-3-page-144.htm> - no49.

³¹ <https://www.cairn.info/revue-histoire-politique-2012-3-page-144.htm> - no50

constantinoise de 1961 à 1962, multiplie les interventions publiques depuis plusieurs années pour rendre hommage aux EMSI mais aussi aux Harkis qu'elle a pris en charge (comme bon nombre d'équipières) à la fin de la guerre :

« C'est pourquoi je tiens à citer les noms des EMSI qui ont perdu la vie lors d'une embuscade ou lâchement assassinées. ... Nous réitérons ici le vœu que l'ensemble de leurs noms figurent enfin sur le Mémorial édifié à Paris. Juste reconnaissance de leur sacrifice³² ».

Ce discours prononcé en 2003 n'a eu que peu d'incidence puisqu'aucune des EMSI citées par Ginette Thévenin-Copin ne figure sur ce Mémorial, de même qu'aucune des PFAT ou convoyeuses de l'air. Lorsqu'elle reçoit la Légion d'honneur, elle rappelle qu'honorer une seule EMSI, « c'est les honorer toutes ». Ce témoignage d'humilité peut amener une autre remarque : en honorer une seule, c'est ignorer toutes les autres.

Si le travail des historiens ou historiennes sur la guerre d'Algérie a mis en lumière les nombreuses exactions, il a passablement occulté la mission à laquelle croyait la plupart des femmes qui se sont mobilisées pour l'Algérie française. Absentes des commémorations, écrasées par une culpabilité occulte mais grandissante depuis plusieurs années.

À la fin de la guerre d'Algérie, les EMSI sont pour la plupart dissoutes, mais une dernière tâche leur est confiée : le rapatriement des harkis. À partir de juin 1962, Ginette Thévenin-Copin accompagne le retour des harkis. Et parmi eux, des femmes : les « *harkettes*³³ des EMSI pour la plupart, qui ont dû elles aussi affronter « *la vindicte de leurs anciens adversaires* ».

Comme pour les harkis en général, le mot d'ordre sur le sort à réserver aux « *harkettes* » est loin d'être homogène. Si une certaine appréhension à leur sujet se dégage de toutes les archives, l'idée dominante est qu'avec un minimum d'encadrement et de soutien, elles parviendront à reprendre une « *vie normale* », *mais dans leur pays*. Quand on connaît le sort qui a été réservé aux harkis après le départ des Français d'Algérie, on peine à croire que celui des « *harkettes* » sera différent. Pour finir, ce sont les monitrices du Service de formation des jeunes en Algérie (SFJA) qui, plus encore que les EMSI, sont totalement absentes du souvenir du conflit. À la date du 30 novembre 2010, les anciennes monitrices du SFJA, constituées en association, étaient en attente de leur demande auprès du secrétariat d'État aux Anciens Combattants pour être reconnues comme forces supplétives de l'armée française en Algérie.

Le 18 janvier 2011, le ministre de la Défense répondait par la négative arguant que :

« ... s'agissant de personnels civils, leurs attributions essentiellement éducatives ne sauraient être assimilées à des services susceptibles d'ouvrir droit à la carte du combattant ».

Il ajoute que :

« les membres du SFJA n'étaient pas armés et ne se sont jamais vus confier des missions de combat ou, du moins, de défense armée ».

³² <https://www.cairn.info/revue-histoire-politique-2012-3-page-144.htm> - no52

³³ <https://www.cairn.info/revue-histoire-politique-2012-3-page-144.htm> - no53, Les Harkettes sont des femmes combattantes anti-FLN pendant la guerre d'Algérie. Il s'agit au départ de femmes appartenant à la harka de Catinat (actuelle Settara). Il fait référence au terme masculin « *harki* », qui désigne de 1957 à 1962 des soldats musulmans engagés aux côtés de l'Armée française dans des unités appelées « *harkas* ».

Il semble qu'aux yeux du ministre, l'attribution de la carte du combattant soit l'aboutissement d'une action militaire armée avérée. Raisonner ainsi revient à nier que le SFJA était un rouage essentiel de l'armée de pacification en Algérie. Soulignant que les moniteurs du SFJA se sont vus attribuer depuis longtemps déjà l'allocation de reconnaissance, Colette Arnardi dénonce l'injustice et la discrimination dont sont victimes les monitrices. Cette situation est d'autant plus absurde que certaines d'entre elles ont obtenu leur carte du combattant auprès des antennes locales de l'ONAC.

Le 15 mars 2011, Colette Arnardi adressait au ministère un argumentaire de dix pages contre sa décision dans lequel elle mettait en évidence une méconnaissance totale de ce que fut le SFJA pendant la guerre d'Algérie. En mai 2011, elle était toujours dans l'attente d'une reconsidération de cette décision. Tout ceci révèle le manque de reconnaissance dont les anciennes monitrices souffrent aujourd'hui, à l'image de toutes celles qui se sont engagées entre 1954 et 1962. « *Sortir de l'oubli* » les femmes qui ont servi la France en Algérie est une tâche immense si l'on en croit les sources et les témoins. Et les nombreuses études sur le sujet prouvent qu'il y a encore fort à faire.

Aujourd'hui, pour obtenir la carte du combattant, il faut (entre autres) avoir appartenu à une unité reconnue comme combattante pendant au moins 90 jours. Pour la guerre d'Algérie, l'une des conditions à remplir est d'avoir accompli une durée de services d'au moins quatre mois. C'est ainsi souvent le cas des médecins militaires, infirmiers ou aumôniers par exemple. Autrement dit, il n'est pas nécessaire d'avoir combattu soi-même pour être considéré comme ancien combattant. Mais dans la pratique et dans l'imaginaire collectif, une ancienne combattante est forcément associée au combat physique, les armes à la main et où la menace et le danger sont omniprésents.

Quant à l'héroïsation des anciennes combattantes ou des mortes pour la France, elle résulte la plupart du temps d'une résistance héroïque au danger, ou d'un combat héroïque lui aussi. Rares sont les hommes à être considérés comme tels, s'ils n'ont pas appartenu au commandement, s'ils n'ont pas été blessés ou capturés. Alors, en toute logique, la figure de l'héroïne militaire est encore plus difficile à construire. Parmi les survivantes qui ont été érigées en héroïnes, Geneviève de Galard fait figure d'exception. Non combattante puisque convoyeuse de l'air en Indochine, mais seule femme militaire bloquée parmi les hommes dans la cuvette de Diên Biên Phu, capturée ensuite par le Vietminh, sa libération le 11 mai 1954 la hisse au rang d'« *héroïne de Diên Biên Phu* », comme en témoigne la « *une* » que *Paris-Match* lui consacre en juin de la même année.

Les associations d'anciens combattants, qui incarnaient dans les années 1920 et 1930 une union contre la guerre, pour les droits et la réinsertion des combattants dans la société civile, ne comptaient alors dans leurs rangs que très peu de femmes, la plupart étant des veuves ou des victimes de guerre. L'après-Seconde Guerre mondiale féminise ces associations déjà existantes et celles nouvellement créées, même si les femmes tardent à y entrer.

EN CONCLUSION.

Parler d'« *anciennes combattantes* » pour les femmes peut faussement paraître inapproprié puisqu'elles ne combattent pas au sens premier du terme, selon le fait qu'historiquement, un combattant est un guerrier qui se bat (seul ou en groupe), contre un ennemi. Cette définition d'Alain Rey n'associe pas systématiquement le combattant aux armes, mais ne lui confère pas non plus un statut militaire. Ce ne sont donc pas les armes qui font le combattant mais bien son engagement (militaire ou non) au cours d'une guerre. Aujourd'hui, le statut d'ancien combattant est conditionné par l'obtention de la « *carte du combattant* ». Plusieurs critères sont à remplir :

- ✓ Avoir appartenu à une unité reconnue comme combattante pendant au moins 90 jours.
- ✓ Avoir subi une longue captivité.
- ✓ Avoir été évacué pour une blessure reçue ou une maladie contractée pendant le service dans une unité reconnue comme combattante.
- ✓ Avoir reçu une blessure reconnue comme une blessure de guerre par l'autorité militaire, ou Avoir fait l'objet d'une citation individuelle avec croix.

De nombreuses femmes engagées au cours de l'une de ces trois guerres remplissent au moins une de ces conditions, il est correct et normal de les considérer comme des « *anciennes combattantes* ». Mais en théorie seulement, car dans la pratique et l'imaginaire national, la figure de l'ancien combattant reste éminemment masculine. Pour preuve, l'appellation « *anciens combattants* » ne s'emploie jamais au féminin ! Dans l'inconscient collectif, les anciens combattants sont forcément des hommes, car cette expression « *renvoie immédiatement à la guerre et à l'armée parce que la guerre rime avec combattant* ». Il faudra bien, un jour, avoir la volonté de sortir de cette boucle infernale !

La fin des guerres d'Indochine et d'Algérie, contrairement aux Première et Seconde Guerres mondiales, n'entraîne pas d'héroïsation systématique des anciennes combattantes (à part peut-être ... pour Geneviève de Galard), d'autant plus que nos troupes : « *... faisaient une guerre lointaine, déconnectée de la Nation, une guerre de décolonisation avec toutes les connotations négatives qui entourent ce genre de conflit* ». Il est vrai qu'à cette époque le « *Parti Communiste Français* » était très puissant dans ces années d'après-guerre et influençait considérablement le monde médiatique en œuvrant par tous les moyens, farouchement contre la colonisation. Durant ces années, la figure de l'ancien combattant d'Indochine ou d'Algérie est donc très loin en métropole de celle du valeureux poilu ou du résistant, et plus particulièrement quand celui-ci se trouve « *être une femme !* » Pour fédérer ses femmes et les aider dans leurs démarches, l'« *Amicale de l'Arme féminine de l'armée de terre* » (AFAT) a été fondée en 1947 par Hélène Terré. Il s'agit de la seule association d'anciennes combattantes répertoriée à ce jour.

En 1957-1958, elle prend le nom d'« *Amicale des Forces Féminines Françaises* » (AFFF) dépassant alors le seul cadre de l'armée de terre. Les statuts de l'association, tels qu'ils sont rédigés en 1995, stipulent dans l'article 1^{er} qu'il s'agit bien d'une « *association d'anciens combattants* », mais elle est non mixte. La condition principale pour pouvoir adhérer à l'AFFF est de justifier « *de titres militaires* » ou d'être « *titulaire de la carte d'ancien combattant* ».

LIVRES & TÉMOIGNAGES.

1. Actes du Colloque de l'Union des femmes françaises de novembre 1975, Paris, éd. du Rocher,
2. Ania Francos, « *Il était des femmes dans la Résistance* », Paris, Stock, 1978.
3. Anne-Marie Boumier, « *Notre guerre, 1939-1945* », manuscrit, Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon.
4. Annette Wieviorka, « *Ils étaient juifs, résistants, communistes* », éd. Denoël, 1985 ; *Déportation et génocide. Entre la Mémoire et l'Oubli*, Plon, 1992.
5. Annick Studler, Sœur Hélène Studler « *Notre-Dame des prisonniers* », imprimerie Desalles, St Brieuc, 2009.
6. Boris Holban, Hélène Studler, « *la passeuse de liberté* ». Gérard Klopp (éditeur).
7. Catherine Varlin, « *Une ville engloutie : la résistance des femmes juives* », in RHICOJ, « *Les Juifs dans la Résistance et la Libération* », Paris, éd. du Scribe, 1985, pp. 101-103.
8. Catherine Varlin, « *Une ville engloutie : les femmes juives dans la Résistance* », in RHICOJ, op. cit., p. 102.
9. Charles Walker, « *Marianne Zeiler-Walker, une déportée féministe dans les commandos de Schirmeck-Struthof* », Riedisheim.
10. Christiane Audibert-Bouilloche, Françoise de Boissieu, Françoise Dupont et al. « *Femmes dans la guerre* », Paris, le Félin, 2004.
11. Clarisse Feletin, Hélène Viannay. « *L'instinct de résistance de l'Occupation à l'école des Glénans* », Paris, Editions Pascal, 2006.
12. Claude Collin, « *Carmagnole et Liberté : les FTP-MOI à Lyon et Grenoble* », in Philippe Joutard-François Marcot (éd.), « *Les étrangers dans la Résistance en France* », catalogue de l'exposition du Musée de la Résistance et de la Déportation, Besançon, octobre 1992, p. 121, aussi in *Le monde juif*, op. cit., p. 117.
13. Colloques du 7 octobre 1984 au Sénat, publié par RHICOJ, op. cit., pp. 89-94, et du 22 juin 1994 à l'Assemblée nationale, in « *Le Monde Juif* », Paris, CDJC, septembre-octobre 1994, pp. 177-182.
14. David Diamant, « *Les Juifs dans la Résistance française (1940-1944) avec et sans armes* », Paris, Le Pavillon, 1971 ; Rita Thalmann, « *Une lacune de l'historiographie* », in RHICOJ, op. cit., pp. 89-94.
15. Dina Krischer, « *Combattante à Carmagnole* », in RHICOJ, op. cit., p. 98-100.
16. Dr. Adélaïde Hautval, « *Médecine et crimes contre l'humanité* », éd. Actes Sud, 1991.
17. Eric Monnier et Brigitte Exchaquet-Monnier, « *Noëlla Rouget : la déportée qui a fait gracier son bourreau* », Paris, Tallandier, coll. « Libre à elles », 2020.
18. Geneviève de Gaulle Anthonioz, « *La traversée de la nuit* », Paris, Editions du Seuil, 1998.
19. Germaine Tillion, « *Ravensbrück* », 1e éd. 1946, 2e et 3e éd. augm. Le Seuil, 1972 et 1988 ; Louise Alcan, « *Le temps écartelé* », St. Jean de Maurienne, 1980.
20. Hélène Eck, « *Les Françaises sous Vichy* », in Georges Duby et Michelle Perrot, *Histoire des femmes*, t. 5, Le XXe siècle (sous la direction de Françoise Thébaud), Plon, 1992, pp. 185-211.
21. Jean-Charles Bonnet, « *Les pouvoirs publics et l'immigration dans l'entre-deux-guerres* », thèse de troisième cycle, Université de Lyon II, Centre Pierre Léon, 1974 ; Ralph

- Schor, « *L'immigration en France 1919-1939* ». Sources imprimées en langue française et filmographie, Université de Nice, 1986 ; Gérard Noiriél, *Population immigrée et identité nationale en France XIXe-XXe siècle*, Hachette, 1992 ; Rita Thalmann, « *Les réfugiés du IIIe Reich : un cas particulier de l'immigration dans la France des années trente* », in *Combat pour la Diaspora*, Paris, 1986, n° 18-19, pp. 37-46.
22. Jeanne Bohec, « *La plastiqueuse à bicyclette* », *Mercure de France*, 1975.
23. Laurent Douzou, « *Lucie Aubrac* », Paris, Perrin, 2009.
24. Madeleine Barot, « *La CIMADE et les camps d'internement de la zone Sud 1940-1944* », in Xavier de Montclos et al., « *Églises et chrétiens dans la Deuxième Guerre mondiale* » (La France), actes du colloque de Lyon 1978, Lyon, PUL, 1982.
25. Marc Brafman, « *Témoignage sur la 35^{ème} Brigade FTP-MOI* » (Toulouse), in « *Le monde juif* », op. cit., pp. 79-95.
26. Marie-Jo Chombart de Lauwe, « *Toute une vie de résistance* », Paris, Editions Graphein FNDIRP, 1998.
27. Marie-Louise Coudert, « *elles la résistance* », Paris, Messidor, 1983, p. 163.
28. Marie-Madeleine Fourcade, « *L'Arche de Noé* », t. 1, Paris, éditions Fayard, coll. « Le livre de poche » (n° 3139), 1971 (réimpr. 1998) (1^{re} éd. 1968).
29. Marie-Madeleine Fourcade, « *L'Arche de Noé* », t. 2, Paris, éditions Fayard, coll. « Le livre de poche » (n° 3139), 1971 (réimpr. 1998) (1^{re} éd. 1968).
30. Mireille Albrecht, Bertly. « *La grande figure féminine de la Résistance* », Paris, 1986.
31. M^{me} Pearl Cornioley, avec Hervé Larroque, Pauline, « *L'histoire vraie de Pearl Witherington, agent du SOE, parachutée en France en 1943* ».
32. Monika Siedentopf, « *Parachutées en terre ennemie* », Perrin, 2008.
33. Pouliquen Sylvie, « *Femmes de l'ombre en Touraine* », Monts, PBCO, 2015.
34. Renée Bédarida, « *Les armes de l'esprit. Témoignage chrétien 1941-1944* », Paris, éd. Ouvrières, 1977.
35. Rita Thalmann : « *Tout commença à Nuremberg* », Paris 2004, Berg International éditeurs.
36. Sabine Zeitoun, « *L'œuvre de secours aux enfants (OSE) sous l'Occupation en France* », Paris, L'Harmattan, 1990, et « *Ces enfants qu'il fallait sauver* », Albin Michel, 1990.
37. Sylvie Lalario, « *Retour en France et réadaptation des femmes juives déportées* », Mémoire de maîtrise d'histoire, Université Paris 7-Denis Diderot, 1993.
38. Tilly Spiegel, « *Frauen und Mädchen im österreichischen Widerstand* », Wien-Frankfurt-Zürich, 1966. Lors de notre rencontre à Vienne, Tilly Spiegel m'a raconté qu'une de ses amies et compagnes de lutte, qui attendait un enfant lors de son arrestation, a préféré se jeter par la fenêtre et mourir par crainte de livrer des camarades.
39. Yvette Bernard-Fernoux, « *A la suite de Berthie Albrecht au Service social des MUR* », in RHICOJ, op. cit., pp. 104-108.
40. Yvonne Féron, « *La Libération de Paris* », Hachette, 1945.
41. Yvonne Pagniez, « *Evasion 44* », 1949, Grand prix du roman de l'académie française.

LE LIVRE DU MOIS.

FEMMES COMBATTANTES.



Pour la deuxième fois seulement dans l'histoire de la Légion, cette ancienne avocate d'affaires, qui a notamment travaillé au Parlement européen, et qui fut Déléguée adjointe de la fondation Véolia, devient marraine du 4^{ème} régiment étranger, le régiment de formation des futurs képis blancs. En présence du CEMAT, et avec l'assentiment des généraux ayant commandé la Légion étrangère ce régiment s'est vu accorder le 30 avril 2019 la chance et l'honneur de la prendre pour marraine.

Marie-Laure Buisson est Colonelle de la réserve citoyenne de l'Armée de l'Air, et surtout légionnaire de 1^{ère} classe à titre honoraire, elle devient en 2011, auditrice à l'Institut des Hautes Etudes de la Défense Nationale. Depuis 2019, son tailleur clair au milieu d'une troupe en treillis kaki est devenu familier des prises d'armes de la Légion étrangère.

Mais qu'on ne s'y méprenne pas ! Marie-Laure Buisson, cette élégante blonde d'allure très parisienne est une femme tout-terrain qui a déjà parcouru le monde pour des grandes causes humanitaires.

Plus récemment, elle s'est prise de passion pour les «durs» au cœur tendre de la Légion étrangère, notamment les anciens et les blessés, qu'elle soutient activement en organisant des actions de solidarité.

Son livre, à travers sept portraits de femmes engagées de la Seconde Guerre mondiale à aujourd'hui, héroïnes méconnues et exemplaires, démontre (s'il en est besoin) toute la force du courage au féminin qui s'impose à nous dans ce formidable hommage que Marie-Laure Buisson, elle-même réserviste dans l'armée, leur rend.

Pourquoi Noor, princesse indienne, s'est-elle engagée en 1942 dans les services secrets britanniques plutôt que d'attendre que la guerre se termine ?

Quel appel Susan Travers a-t-elle entendu pour quitter sa vie d'aristocrate et suivre les hommes de de Gaulle à Bir Hakeim ?

Comment l'infirmière Geneviève de Galard a-t-elle choisi de partager les souffrances des blessés dans l'enfer de Diên Biên Phu ?

Et Lily ? Quelle passion a animé cette Soviétique de moins de vingt ans, pour aller défier les aviateurs d'Hitler au-dessus de Stalingrad, tout comme la poète Hannah qui a fui la Hongrie antisémite pour y revenir en agent secret britannique au moment où les nazis l'envahissent ?

Plus près de nous, pourquoi Jihane la Kurde a-t-elle renoncé à sa vie de femme pour combattre Daesh, sachant sa tête mise à prix ?

Quel déclic a poussé l'étudiante Cassiopée à rejoindre l'armée française et devenir espionne dans le cadre de l'opération Barkhane au Mali, sillonnant les terres djihadistes au mépris de tous les dangers ?

À travers ces sept portraits de femmes engagées, héroïnes exemplaires, c'est toute la force du courage au féminin qui s'impose dans ce formidable hommage.

